

III. CHYPRE ET LA GRÈCE DE L'EST À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE. ARTISANAT ET COMMERCE EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

1. Introduction

Le phénomène des importations de petite plastique chypriote en Grèce, tel qu'il a été défini, offre un tableau complexe mais aussi, pour une bonne part, insolite, dans le cadre des échanges en Méditerranée archaïque. En effet, les statuettes de pierre "chypro-ioniennes" ne se comprennent, dans leur éclectisme et leur style "mixte", que comme des créations d'artisans chypriotes, installés dans un lieu de rencontre entre Grecs, Égyptiens et Chypriotes. Il faut donc supposer des artisans mobiles, expatriés à Naucratis et produisant des œuvres dont l'essentiel est destiné à des acheteurs, des dédicants grecs. Par ailleurs, ces petits objets font l'objet d'un commerce, que la masse des découvertes invite à considérer comme régulier, alors qu'ils ne représentent pas, à l'image des vases conteneurs, la trace archéologique d'autres trafics, en denrées comestibles ou en huiles parfumées. Ils entrent dans des routes d'échanges limitées, qui touchent essentiellement la Grèce de l'Est, dans un laps de temps réduit, au plus large entre 650 et 550 environ ou, plus vraisemblablement, entre le dernier tiers du VIIe et le premier tiers du VIe s. C'est donc sans doute un phénomène marginal, qui n'est véritablement caractéristique que des sanctuaires des frontières orientales du monde grec, mais c'est un phénomène qui permet d'éclairer un certain nombre de points, relatifs aux échanges en Méditerranée archaïque. Or, la recherche historique a été particulièrement féconde sur ce sujet, au cours de ces dernières années, et certains thèmes, qu'illustrent les importations de petite plastique chypriote en Grèce, font l'objet de controverses. Deux questions sont au centre des débats, la production et le commerce, et deux écoles s'affrontent, celle des substantivistes et celle des formalistes¹, les idées des premiers étant aujourd'hui les plus largement acceptées².

Selon les substantivistes ou primitivistes, les productions restent, dans le monde grec des cités, limitées, sans rapport aucun avec le marché. Ils s'élèvent en cela contre les conceptions des formalistes, ou modernistes, qui décelaient, dans le développement de l'artisanat, une volonté de payer, par le commerce d'objets manufacturés, les nécessaires importations en biens de nécessité première, comme les céréales³. Les citoyens étaient avant tout des propriétaires terriens et les artisans, qui n'occupaient qu'une place secondaire et souvent

¹ Pour un résumé des différentes théories et l'historiographie des recherches, voir Will, 1954; Austin, Vidal-Naquet, 1972, p. 11-19; Humphreys, 1978, p. 31-75; Andreau, Étienne, 1984; Descat, 1994 et 1995; Shanks, 1999, p. 195-209

² Andreau, 1995, p. 947.

³ Garnsey, 1996, p. 157, a ainsi montré que le développement des ateliers de céramique fine à Athènes n'a aucun rapport de cause à effet avec les importations de blé. La plus grande partie de cette production partait vers l'Occident, en particulier en Étrurie, alors que les importations de blé, provenant de cette région, ne sont pas attestées à Athènes avant la deuxième moitié du IVe s.

décriée dans la société, n'avaient aucune influence sur la politique de la cité¹. L'absence de capitaux suffisants empêchait le développement de productions de caractère industriel, en masse². En conséquence, il n'existait pas de production pour l'exportation. Les exemples, dont on trouve un écho dans les sources, sont rares et d'ampleur très limitée³. Récemment, Osborne a remis en question certaines de ces positions. Il y a, dans la production de céramique grecque décorée, des exemples de production pour l'exportation. Il cite les vases créés par l'atelier de Nicosthénès, qui imitent des formes étrusques et dont la carte de répartition des découvertes montre des attestations presque exclusivement occidentales. S'il s'agit là, comme on le suppose, d'un exemple isolé, il témoigne cependant de la mise en œuvre de moyens importants, qui rendent difficile de considérer ce cas comme une expérimentation⁴. On peut y ajouter l'exemple des vases "tyrrhéniens", produits pendant un laps de temps très court, dans le deuxième quart du VIe s., qui sont certainement de fabrication attique, mais qui s'adressent à une clientèle étrusque⁵.

Un autre problème est lié à la production, celui de la mobilité des artisans. L'épave du cap Gelidonya avait conduit son inventeur à y déceler la présence d'un forgeron ou d'un orfèvre itinérant, d'origine syrienne, se déplaçant avec ses instruments⁶. Les découvertes de la grotte de l'Ida témoigneraient, selon Boardman, de la présence en Crète d'artisans, venus de Syrie du Nord, immigration que viendraient confirmer les objets inachevés de la "tombe des orfèvres" de Cnossos⁷. Pourtant, si l'on excepte la publication récente de Morris⁸, la tendance actuelle tend à minimiser l'importance de la place, et même de l'influence, des Orientaux en Grèce⁹. La petite plastique "chyprio-ioniennne", produite à Naucratis pour des Grecs, par des artisans chypriotes, constituerait donc une exception. Car le matériau, en grande majorité du calcaire d'origine chypriote, est également nécessairement importé. Or, Snodgrass a défendu l'idée que les matériaux bruts (en particulier le marbre et les métaux) étaient d'un transport difficile en raison des navires grecs archaïques qui sont des pentécontères et non des navires de commerce, de plus gros tonnage¹⁰.

De manière générale, les importations de petite plastique chypriote en Grèce touchent au

¹ Austin, Vidal-Naquet, 1972, p. 24-31.

² Finley, 1973, p. 138-141. Le modèle de la cité grecque qu'il propose est celui de Weber : les cités anciennes sont des cités de consommation et non de production.

³ Finley, 1973, p. 136-137.

⁴ Osborne, 1996, p. 31-39. Voir également N. Malagardis, "Attic Vases Etruscan stories" — les échanges et les hommes. Origine, vie brève et mort d'une forme de vase attique dans Oakley, Coulson, Palagia, 1997, p. 35-53.

⁵ von Bothmer, 1944.

⁶ Bass, 1967, p. 163-164.

⁷ Boardman, 1961.

⁸ Morris, 1995, surtout p. 71-211.

⁹ Voir l'étude d'Hoffmann, 1997. Elle reprend tous les témoignages portant sur la présence d'artisans orientaux, immigrés en Crète, pour montrer qu'il n'y a aucune preuve décisive de cette présence.

¹⁰ Snodgrass, 1983. Voir cependant l'étude de Burford, 1960 et les remarques de Reed, 1984, p. 39-41.

problème des échanges et du commerce archaïques. C'est d'abord un problème d'interprétation de la documentation archéologique. Quelle signification prêter à des importations ? De quels types de relations sont-elles la trace ? Là encore, ce sont les études portant sur la céramique grecque décorée qui ont soulevé le plus de controverses méthodologiques. La céramique comme témoin d'une présence de Grecs en Orient, est aujourd'hui, en l'absence d'autres indices révélateurs d'une présence effective, largement rejetée¹. L'étude des contextes a montré, de la même manière, que les objets chypriotes, découverts dans les sanctuaires grecs, étaient consacrés par des Grecs, dans le cadre d'un culte local, et qu'ils ne pouvaient pas s'expliquer par la présence de Chypriotes. Cependant, s'il faut les interpréter comme les vestiges d'échanges commerciaux, il reste à définir plus précisément les modalités et la nature de ces échanges. Un objet isolé peut témoigner d'une relation accidentelle, ou rester la seule preuve tangible de relations suivies². Inversement, des commerces, attestés par les sources, peuvent n'avoir laissé aucune trace archéologique³. Même lorsqu'on possède des séries de découvertes, qui ne peuvent s'expliquer que par des relations commerciales régulières, il est difficile de déterminer si ces produits, qui, dans le cas de la céramique grecque décorée ou de la petite plastique chypriote, ne me paraissent pas pouvoir être qualifiés de produits de luxe, cachent un autre trafic, dont l'importance pourrait être déduite proportionnellement à la quantité d'objets retrouvés⁴. Par ailleurs, l'origine d'une production, lorsqu'on peut l'identifier, ne coïncide pas nécessairement avec son lieu d'acquisition. Les échanges sont complexes et les cartes de répartition des découvertes de certains types d'objets récuse l'hypothèse de relations directes. La navigation antique est faite de cabotages⁵, les cargaisons se modifient au fil des haltes et des séries de même production, découvertes au même endroit, n'y sont pas forcément parvenues par les mêmes routes ni grâce aux mêmes transporteurs⁶.

La théorie substantiviste, développée en particulier par Finley, à la suite de Weber et d'Hasebroek, accorde au commerce une place limitée dans la vie des cités archaïques. Les cités grecques sont organisées autour du principe de l'autarcie, qui est sans doute un idéal. Les importations sont nécessaires et, comme l'écrit Descat, l'idéal d'autarcie est aussi "une stratégie d'échanges, c'est avoir des surplus pour les échanger contre les produits qui manquent."⁷ Dans une cité où le politique est lié au social, où les citoyens le sont parce qu'ils possèdent la terre, le commerce reste une activité marginale, réservée le plus souvent à des étrangers⁸. En conséquence, les échanges sont liés aux besoins d'une cité, avant tout consommatrice et non

¹ Voir, par exemple, Perreault, 1991 et 1993; Crielaard, 1999.

² Morel, 1983 b.

³ van Wijngaarden, 1999, p. 6.

⁴ Will, 1958, p. 158-160.

⁵ À noter toutefois les recherches d'Anaud, 1998, portant sur la navigation hauturière en Méditerranée.

⁶ Pour ces difficultés d'identification des routes du commerce, voir, en dernier lieu, Kreuzer, 1994, p. 108.

⁷ Descat, 1995, p. 965.

⁸ Finley, 1973, p. 48; Austin, Vidal-Naquet, 1972, p. 15-18. Mais voir les nuances apportées par Descat, 1994, p. 14; Andreau, 1995, p. 956-959; Osborne, 1996, p. 31.

productrice. Ils ne sont donc pas réguliers, mais fluctuants et aléatoires, liés à des demandes spécifiques, dans des circonstances particulières. Il n'y pas de routes établies, régulièrement empruntées¹. L'examen des cartes de répartition de la petite plastique chypriote invitait à supposer, au contraire, des routes fréquentées de manière régulière, et, en un sens, exclusives, puisque ces objets ne se rencontrent qu'en Grèce de l'Est et jamais dans le Péloponnèse ou en Attique, par exemple. Par ailleurs, la petite plastique chypriote, comme la céramique grecque décorée, ne représente pas un commerce "utilitaire". Pourquoi ces objets circulent-ils ? Cette question a été l'objet d'un débat houleux entre Gill et Boardman, le premier considérant que les vases grecs, dépourvus de valeur, étaient transportés comme lest ou "space-fillers", tandis que le second défendait l'existence d'un commerce céramique².

Toutes ces questions touchent au cœur du problème des importations de petite plastique chypriote en Grèce. Un dernier point reste à mentionner. Ce phénomène, tel qu'on l'a défini, met en relations des ensembles strictement différents dans leur organisation économique : d'un côté, le monde des cités grecques, de l'autre, le monde des royaumes-États chypriotes et celui des grands empires orientaux, avec l'Égypte. Le point de contact est représenté par un lieu de définition difficile, celui de l'*emporion*, du port de commerce. Car tous ces problèmes se regroupent autour de Naucratis, dont il faut donc examiner l'histoire, au sein d'une Méditerranée orientale où les échanges et les déplacements paraissent nombreux à l'époque archaïque.

2. Naucratis

Naucratis a été l'objet de fouilles anciennes et le matériel, très dispersé, rend l'étude du site difficile. La présence de Grecs en Égypte et le commerce archaïque ont suscité l'intérêt des hellénistes et quelques synthèses ont paru³. Cette approche, hellénocentriste, a eu tendance à occulter le témoignage d'autres populations, chypriotes et phéniciennes⁴, également présentes en

¹ Démosthène rapporte ainsi les aventures de marchands de Phasélis, partis du Pirée pour acheter du vin de Thrace et le transporter jusqu'en Crimée, où ils auraient chargé du blé pour Athènes, et qui finissent par rapporter des laines, des salaisons et du vin de Cos (*Contre Lacritos*, 10 et 16; *Contre Phormion*, 8).

² Voir, entre autres, Gill, 1988, 1991 et 1994 et Boardman, 1988 a et b. Pour un bilan récent, voir Stissi, 1999.

³ Mentionnons, en particulier, Milne, 1939; Ræbuck, 1950; Austin, 1970 et Lloyd, 1975, 1976 et 1988.

⁴ Seuls quelques articles ont paru et le matériel non grec de Naucratis reste, dans sa plus grande partie, inédit (voir Masson, 1971 b; Davis, 1979 et 1980; Leclant, 1968; Elayi, 1995).

Égypte et à Naucratis. La recherche a surtout été renouvelée ces dernières années par l'étude de la ville égyptienne de Naucratis, menée par Yoyotte¹.

Naucratis est, par ailleurs, au centre des recherches portant sur l'*emporion*. Le site correspond, en effet, à la définition du "port of trade" de Polanyi, un lieu de rencontre entre populations différentes et, surtout, un lieu de contrôle du commerce entre deux systèmes, culturels et économiques, différents². Il n'est pas question de mener ici une étude détaillée de l'histoire du site, mais d'éprouver, à la lumière des témoignages, les hypothèses précédemment proposées, c'est-à-dire d'examiner Naucratis sous les trois aspects évoqués, comme lieu de rencontre entre populations différentes, comme lieu de production et comme lieu de redistribution.

2.1. Grecs, Chypriotes et Phéniciens en Égypte

la "fondation" de Naucratis

Naucratis suscite, tout d'abord, un problème de date. Les sources littéraires sont contradictoires et le matériel, découvert sur le site, avait conduit les premiers fouilleurs à douter de la fiabilité du témoignage d'Hérodote³. Cette question a été souvent étudiée et elle a fait l'objet de nombreuses controverses, les datations proposées pour la fondation de Naucratis allant du milieu du VIIe s.⁴ à 570⁵, la position la plus généralement suivie étant celle d'un choix médian, vers la fin du VIIe s.⁶ Selon Hérodote (II.178), Amasis concéda aux Grecs qui voulaient résider en Égypte la ville de Naucratis pour y habiter. D'autres témoignages supposent cependant que la ville existait antérieurement. Selon Polycharmos, que reprend Athénée, Hiérostratos consacra dans le temple d'Aphrodite de Naucratis une statuette chypriote, représentant la déesse, au cours de la 23e Olympiade⁷. La présence de Grecs en Égypte, avant la fin du VIIe s., est documentée par d'autres sources. Psammétique, le fondateur de la dynastie saïte, s'appuie sur des Ioniens et des Cariens pour établir son autorité dans le Delta⁸. Il est possible que des mercenaires grecs aient participé aux campagnes de Nécho II en Syrie-Palestine, entre 609 et 605⁹. La présence de troupes grecques est certaine lors de l'expédition nubienne de Psammétique II en 593¹⁰. Il s'agit, en l'occurrence de mercenaires, mais les marchands de Colaios, qui rapportent une grande fortune de Tartessos, se dirigeaient à l'origine

¹ Yoyotte, 1991-1992, 1993-1994 et 1994-1995.

² Polanyi, 1963; Humphreys, 1978, p. 53-57.

³ Petrie, 1886, p. 11-17.

⁴ Prinz, 1908. Une datation haute, mais qui n'est pas précisée, est également suggérée par Rœbuck, 1950, note 7 p. 244.

⁵ Gjerstad, 1959, qui est le seul à parvenir à concilier les témoignage d'Hérodote et celui de l'archéologie.

⁶ Cook, 1937; Austin, 1970, p. 22-24. von Bissing, 1951, p. 47 propose une date légèrement plus tardive, sous Psammétique II, c'est-à-dire après 594.

⁷ C'est-à-dire vers 688-684. Athénée, XV.675f-676c.

⁸ Hérodote, II.152-153. Ces événements prennent place au début du règne de Psammétique, entre 664 et 656.

⁹ Lloyd, 1975, p. 20-21.

¹⁰ Le témoignage le plus spectaculaire en est donné par les graffites d'Abu Simbel (Bemard, Masson, 1957).

vers l'Égypte¹. Si tel était le but de leur voyage, c'est bien que le pays ne leur était pas étranger et que c'était une destination connue des commerçants grecs. Selon Diodore (I.66.8 et I.67.9), Psammétique I est le premier pharaon à ouvrir l'Égypte aux marchands grecs et phéniciens, alors que le Delta était encore divisé.

Enfin, toute une tradition, tardive, fait de Naucratis une fondation de Milet. Selon Strabon, à l'époque de Psammétique, les Milésiens, avec trente navires, débarquent à la bouche bolbitinique du Nil, fortifient d'un mur une localité qui prend, en conséquence, le nom de "Fort Milésien" et, descendus jusqu'au nome de Saïs, battent Inaros dans un combat naval avant de fonder Naucratis². Le récit de Strabon est certainement, en partie, une anecdote étiologique, visant à expliquer, par le grec, le nom de Naucratis³. La même étymologie est reprise dans la Souda⁴. Selon Étienne de Byzance et Eusèbe de Césarée, les Milésiens fondent Naucratis alors qu'ils exercent la thalassocratie⁵. Des inscriptions milésiennes d'époque romaine font de Milet la métropole de nombreuses cités d'Égypte⁶. Erhardt a défendu la valeur historique de cette tradition en étudiant les calendriers en usage dans les cités d'Égypte à l'époque romaine. Antinoopolis, fondation d'Hadrien, utilise un double calendrier, égyptien et milésien. Or, Antinoopolis tire ses lois de la plus ancienne cité grecque d'Égypte, Naucratis, et c'est donc la preuve que Naucratis est une fondation milésienne⁷. Le raisonnement est cependant douteux dans la mesure où aucun document ne fait de Naucratis une cité à l'époque archaïque et il est très possible que cette "tradition milésienne" renvoie à une élaboration tardive⁸. Il faut toutefois noter qu'une liste bouleutique de Naucratis, récemment recollée à partir de deux fragments, mentionne des tribus, dont certaines renvoient sans doute à Milet et à Samos et qu'elle donne des noms de type, encore au IIIe s. av. J.-C., majoritairement milésien⁹.

Quoi qu'il en soit de l'importance du rôle des Milésiens à Naucratis, il n'est pas question de supposer une fondation grecque de type colonial, *ex nihilo*. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'implique le texte d'Hérodote. Selon les mots de l'historien, Amasis offre aux Grecs qui viennent en Égypte (τοῖσι ἀπικνεομένοισι) la ville de Naucratis pour y résider (ἐνοικῆσαι)¹⁰.

¹ Hérodote, IV.152. La date du voyage est liée à celle de la fondation de Cyrène, ce qui suppose que des marchands samiens fréquentaient l'Égypte dès 640/630.

² Strabon, XVII.1.18 (C 801-802). Psammétique est, selon Strabon, contemporain du Mède Cyaxare (625-584). Inaros, qui transcrit l'égyptien Ienharoun est un anthroponyme courant à l'époque saïte (voir Yoyotte, Charvet, Gompertz, 1997, note 213 p. 110).

³ Le nom de Naucratis viendrait de la puissance en navires de ses fondateurs. Voir, en dernier lieu, Yoyotte, 1991-1992, p. 640.

⁴ Souda, s.v. "Ναυσικράτης".

⁵ Étienne de Byzance, s.v. "Ναύκρατις" (Meineke, 1849, p. 470); Eusèbe de Césarée (Schöne, 1866, p. 81).

⁶ Pour le relevé des références et la bibliographie, voir Austin, 1970, note 5 p. 58-59.

⁷ Erhardt, 1983, p. 87-90.

⁸ Austin, 1970, p. 27-33.

⁹ Scholl, 1997. La tribu Héraïs serait ainsi liée à Samos et la tribu Neiliados soit au Nil, soit à Nélée, fondateur mythique de Milet.

¹⁰ Hérodote, II.178.

Il n'est donc pas question d'*apoikia*, mais seulement d'*énoikismos*¹. Comme le fait justement remarquer Austin, l'expression qu'emploie Hérodote pour décrire l'octroi de la ville aux Grecs apparaît, dans les sources, dans des contextes qui montrent clairement qu'il ne s'agit pas de fondation². Naucratis est une ville égyptienne. Les études que Yoyotte a consacrées à l'histoire du site le montrent clairement. Naucratis est la transcription grecque d'un nom égyptien, Nokratj³. La topographie de la ville archaïque est difficile à reconstituer à partir des résultats des fouilles et il n'est pas assuré, comme on le suppose parfois, qu'il y ait eu une séparation de quartiers d'habitation, grec d'un côté, égyptien de l'autre⁴. En revanche, il est certain qu'il y avait à Naucratis un temple égyptien, consacré à Amon-Rê-Badjed⁵. La date de fondation de la ville n'est pas connue, mais des indices permettent de faire remonter son existence assez haut dans le VIIe s. Une stèle, conservée à Berlin, datée d'Apriès, évoque le renouvellement d'une donation, ce qui implique que le temple d'Amon-Rê-Badjed existait avant cette date⁶. Parmi les objets égyptiens les plus anciens découverts à Naucratis, deux datent de l'époque libyenne et prouvent donc que le site était sans doute habité avant le milieu du VIIe s. Une fondation à l'époque libyenne serait, en outre, étayée par l'hypothèse selon laquelle l'anthroponyme **Krt*, d'où dérive le nom de la ville, serait d'origine libyenne⁷. Les Grecs, dont les activités en Égypte sont documentées au moins depuis le milieu du VIIe s., ont donc très bien pu passer ou séjourner, dès cette époque, à Naucratis. Le témoignage d'Hérodote n'a donc aucune pertinence pour la datation des débuts de la présence de Grecs à Naucratis.

Pour dater les débuts de l'implantation grecque sur le site, les hellénistes privilégient, de manière générale, la date la plus basse, permise par le matériel céramique découvert à Naucratis. Les dates les plus sûres sont fournies par la céramique corinthienne. Or, la majorité des tessons connus appartient au premier quart du VIe s., avec quelques exemples du Corinthien Ancien⁸ et

¹ La recherche au sujet de la définition des termes d'*apoikia* (fondation coloniale) et d'*emporion* (port de commerce) a été particulièrement féconde au sujet des cités grecques d'Occident. Voir, en dernier lieu, Greco, 1994 et d'Agostino, 1994.

² Austin, 1970, p. 27. Chez Hérodote, II.154, les mercenaires ioniens et cariens reçoivent de Psammétique des terrains pour y habiter; chez Thucydide, IV.56, les Lacédémoniens donnent la ville de Thyrea, pour qu'il y résident, aux Éginètes expulsés par Athènes.

³ Yoyotte, 1991-1992, p. 640-641.

⁴ Voir les remarques de von Bissing, 1951, p. 35-38. Hérodote, II.112, mentionne l'existence de quartiers séparés, habités par les Phéniciens de Tyr à Memphis. Il n'est pas certain que cette séparation représente une obligation, plutôt qu'un regroupement naturel, un état de fait. Les Grecs en Égypte ne menaient pas une vie entièrement coupée de celle des Égyptiens. Une stèle du musée de l'Ermitage, datée de l'an 16 d'Amasis (554), est un acte de fondation fait par un homme originaire de Naucratis dont le patronyme, GRHS, est peut-être grec (Yoyotte, 1991-1992, p. 642-644). Austin, 1970, p. 28, défend l'idée d'une stricte séparation entre quartier égyptien et quartier grec, ce dernier étant surveillé par un fort égyptien. C'est là, me semble-t-il, surinterpréter une documentation très lacunaire. Le "Great Temenos" est, comme l'a démontré Yoyotte (1994-1995, p. 680-682), un temple égyptien et non un fort.

⁵ Yoyotte, 1994-1995, p. 670 et 680-682.

⁶ Yoyotte, 1991-1992, p. 642-644. La stèle date de l'an 2 ou de l'an 12 du règne de ce pharaon.

⁷ Yoyotte, 1993-1994, p. 679-680.

⁸ Payne, 1931, p. 25 et note 6.

un vase du style de transition¹. Cependant, la céramique corinthienne occupe une place proportionnellement très réduite à Naucratis par rapport à la masse de la céramique de la Grèce de l'Est, moins bien datée et dont certains exemples peuvent être antérieurs à 615/610². En définitive, il est probable que des Grecs étaient présents à Naucratis au moins dès le dernier tiers du VIIe s. et aucun argument chronologique ne s'oppose donc à l'hypothèse que les statuettes "chypro-ioniennes" ont été créées dans ce lieu.

Égyptiens et étrangers à Naucratis

Les traces de la présence grecque ont déjà été étudiées et les sites, attestés par les sources littéraires, épigraphiques ou la céramique, correspondent de manière frappante avec les sanctuaires grecs où des exemples de petite plastique chypriote ont été découverts. Il suffit de noter ici que cette présence n'est pas exclusive. Les Grecs ne sont pas les seuls étrangers présents en Égypte et, certainement aussi, à Naucratis.

La présence chypriote est difficile à évaluer, dans la mesure où le matériel découvert est très imparfaitement publié, mais elle est sûre. Les sources, littéraires et épigraphiques, donnent quelques renseignements. Ainsi, les relations entre Chypre et l'Égypte sont documentées par l'histoire d'Hiérostratos, qui rapporte de Paphos une statuette d'Aphrodite. Le voyage d'un Grec de Naucratis à Chypre n'est pas présenté comme un événement extraordinaire, seul le rôle merveilleux prêté à la statuette lors d'une tempête, justifie l'anecdote³. Selon Hécatée, une île du Nil se serait appelée Kypros⁴. Des rois chypriotes participent à l'expédition assyrienne d'Assourbanipal contre le pharaon kushite Tirhakah⁵. Selon Diodore (I.68), Apriès aurait mené campagne contre Chypre et la Phénicie, ce qui lui aurait permis de remporter un riche butin. Il est même possible qu'Apriès ait fait appel à des troupes chypriotes contre Amasis⁶. Les témoignages épigraphiques en syllabaire chypriote (tessons de Naucratis, graffites de mercenaires) datent essentiellement de l'époque classique⁷. Une inscription alphabétique, gravée sur le temple de Séthi Ier à Abydos et mentionnant un personnage de Salamine, est sans doute d'époque archaïque⁸.

Les témoignages archéologiques restent mal connus, mais ils existent. Des exemples de céramique chypriote sont attestés à Naucratis, mais aussi ailleurs en Égypte, en particulier dans le camp de Tell Defenneh⁹. Des monnaies chypriotes de la fin du VIe s. apparaissent dans des

¹ Gjerstad, 1959, p. 164-165.

² Voir les remarques de Roebuck, 1950, note 7 p. 244.

³ Athénée, XV.657f-676c.

⁴ Étienne de Byzance, s.v. "Ἐφεσος" (Meineke, 1849, p. 288-290).

⁵ L'expédition est placée en 667. Watkin, 1988, p. 90.

⁶ Lloyd, 1988, p. 240-241.

⁷ Masson, 1971 b.

⁸ Masson, 1983, p. 356-372.

⁹ Davis, 1979, p. 16-17.

trésors découverts en Égypte¹. Enfin, la présence de Chypriotes en Égypte et à Naucratis me semble prouvée, *a posteriori*, par l'existence, à Chypre, d'une série de sculptures que Gjerstad fait entrer dans son "style chypro-égyptien". Les critères de l'identification sont fluctuants, puisque Gjerstad mêle à des considérations stylistiques (reprise de modèles égyptiens), des éléments liés à l'iconographie (coiffure et vêtement). Or, les emprunts à l'iconographie égyptienne se poursuivent à Chypre au moins jusqu'à la fin de l'archaïsme et l'un des chapiteaux hathoriques, récemment découverts à Amathonte, est encore, si l'on veut, "chypro-égyptien"², alors que son style ne doit rien à l'Égypte. Comme l'a montré l'étude de Parayre sur les disques solaires qui ornent ces œuvres, le modèle n'est pas, à proprement parler, égyptien, mais égyptisant³. Il renvoie à une *koinè* égyptisante, élaborée et développée par des créations phéniciennes, en ivoire ou en métal. En revanche, un groupe d'œuvres, comme l'a bien mis en évidence Yon à propos des petits lions de Salamine⁴, montre une influence égyptienne directe. Il y a donc deux séries à distinguer, et cette distinction stylistique a également un sens chronologique. Gjerstad reconnaît, dans les sculptures qui constituent son "style chypro-égyptien", une imitation directe de modèles égyptiens⁵. Il propose de mettre l'apparition de ce "style" en rapport avec la domination égyptienne de l'île et de dater les sculptures entre 570 et 545⁶. Ces limites chronologiques appellent quelques réflexions.

La méthode, tout d'abord, ne me paraît pas convaincante : il y a quelque chose d'artificiel à rapporter de manière si étroite les productions d'un lieu avec une domination étrangère. On n'a guère de témoignage d'une présence égyptienne à Chypre, ni d'un contrôle exercé par des fonctionnaires égyptiens⁷. Il n'est guère possible de parler de phénomène d'acculturation, qui pourrait, seul, justifier cette hypothèse. Par ailleurs, il est pour le moins étrange que cette brutale influence égyptienne touche seulement un type de production, la sculpture en pierre, alors qu'elle n'est pas sensible sur les figurines de terre cuite.

La limite supérieure est fournie par la date d'accession au trône d'Amasis, ainsi que par deux statuettes d'Ayia Irini qui, d'après leur contexte, doivent être antérieures à *ca.* 560⁸. Cependant, la date de la conquête égyptienne de Chypre n'est pas connue. Hérodote mentionne seulement qu'Amasis fut le premier à s'emparer de l'île et à la soumettre à tribut⁹. Les autres témoignages qu'on peut invoquer sont tout aussi ambigus. Une stèle d'Éléphantine mentionne

¹ Greenwell, 1890, p. 6; Dressel, Regling, 1927, p. 8; Destrooper-Georgiades, 1995.

² Hermary, 1985, qui date l'œuvre des environs de 480. Gjerstad, 1948, p. 103, reconnaît les difficultés de son classement, où les critères stylistiques et les critères iconographiques ne sont pas distingués, puisqu'il indique que le type des chapiteaux hathoriques est "chypro-égyptien" avant de se modifier au gré des canons successifs et de se prolonger jusqu'à la fin du "style chypro-grec archaïque".

³ Parayre, 1990.

⁴ Yon, 1973.

⁵ Gjerstad, 1948, p. 103-104.

⁶ Gjerstad, 1948, p. 208.

⁷ On peut juste mentionner un mortier en pierre, portant le cartouche d'Amasis, découvert à Lamaca et certainement apporté dans l'île à l'époque moderne, avec d'autres antiquités. Voir South, 1987. Les offrandes d'Amasis dans les sanctuaires chypriotes (Diodore I.68.5) n'ont guère laissé de trace.

⁸ Gjerstad, 1948, p. 103.

une attaque d'Apriès et la prise d'une île par Amasis¹. Certains ont voulu identifier cette île avec Chypre, qui aurait donc aidé Apriès durant la première année de règne d'Amasis, en 570, en conséquence de quoi elle aurait été prise par le nouveau pharaon. Cependant, comme l'a montré Leahy, l'identification du mot "île" avec Chypre reste très fragile et il est fort probable que le texte fasse référence à un lieu situé en Égypte même, d'autant plus qu'Apriès, qui est encore reconnu comme pharaon à Thèbes, n'a certainement pas dû quitter l'Égypte. De même, sur une tablette en cunéiformes, datée de l'an 568/567, il est fait mention d'une attaque de l'Égypte par Nebuchadnezzar, à laquelle Amasis répond en faisant appel à des troupes recrutées à Cyrène, en Égypte et dans des "régions éloignées situées au milieu de la mer"². Là encore, l'expression est trop vague pour supposer qu'il s'agit de Chypre et rien n'impose de conclure que la soumission de l'île par Amasis doit être antérieure à 567. En effet, cette attaque babylonienne semble avoir eu pour but de rétablir Apriès sur le trône. Il paraît peu probable qu'Amasis, menacé par les entreprises de son prédécesseur, et dont l'usurpation du pouvoir ne s'est sans doute pas appuyée sur un mouvement populaire aussi unanime que ce que ses documents officiels ont, par la suite, proclamé, ait quitté l'Égypte pour s'emparer de Chypre avant d'avoir définitivement fortifié sa position dans le pays³. En somme, la date de la conquête de Chypre par Amasis reste inconnue et il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il s'agisse d'une conquête plutôt que d'une alliance⁴.

La limite inférieure est donnée par la date de fin de la domination égyptienne. Or, 545 est une date encore moins assurée que celle de la conquête égyptienne de Chypre. Selon Gjerstad, la domination égyptienne de Chypre cède la place à la domination perse et c'est donc la date d'allégeance des rois chypriotes à Cyrus qu'il faut déterminer. Il la place en 545⁵. En effet, Xénophon indique que Cyrus traite les Chypriotes avec libéralité parce que, comme les Ciliciens et les Paphlagoniens, des troupes chypriotes l'ont accompagné lors de ses campagnes contre les Cariens (ca. 545) et les Babyloniens (ca. 539)⁶. Les rois chypriotes ont donc dû se soumettre aux Perses juste après la prise de Sardes (546). Cependant, Hérodote mentionne cet événement au cours de son récit de l'expédition de Cambyse en Égypte, à laquelle participent des troupes chypriotes⁷. Comme l'a démontré, en dernier lieu, Watkin, le témoignage de Xénophon est douteux⁸ et le raisonnement de Gjerstad est un peu circulaire : le choix de la date haute pour le début de la domination perse est aussi lié à la datation des sculptures, qui peuvent difficilement être produites dans la deuxième moitié du VI^e s.⁹ En définitive, la datation du "style chypro-égyptien", proposée par Gjerstad, est arbitraire.

⁹ Hérodote, II.182.

¹ Pour tout ce passage, voir Leahy, 1988.

² Reyes, 1994, p. 75-76.

³ Leahy, 1988, p. 193-199.

⁴ Reyes, 1994, p. 77-78.

⁵ Gjerstad, 1948, note 3 p. 471-472.

⁶ Xénophon, *Cyropédie*, VII.4.2 et VIII.6.8.

⁷ Hérodote, III.19

⁸ Voir également les remarques de Briant, 1996, p. 59.

⁹ Watkin, 1987.

Vermeule et, à sa suite Markø, ont, eux, proposé des datations extrêmement basses pour ces sculptures. Vermeule privilégie, de manière générale, une datation beaucoup trop basse de la sculpture chypriote. Il critique, avec raison, le caractère trop artificiel et strictement chronologique du classement de Gjerstad, mais son hypothèse — toutes les sculptures découvertes à Golgoi et Idalion dateraient de la période allant de 520 à 480 environ — n'est pas soutenable. Selon lui, le "style chypro-égyptien" représenterait les offrandes d'une population "chypro-égyptienne"¹. On n'a pourtant aucune trace d'Égyptiens résidant à Chypre et l'idée paraît absurde. Markø ne reprend pas entièrement cette interprétation "ethnique" des sculptures, mais il met leur caractère égyptisant en relation avec le développement de l'influence phénicienne à Chypre à la fin du VI^e s. Les motifs égyptiens sont tous, selon lui, égyptisants. Ils sont transmis par l'intermédiaire des ivoires phéniciens et la Phénicie connaît, à la fin du VI^e et au Ve s., une mode renouvelée pour les objets égyptiens. La découverte, dans la rampe des Perses de Paphos, d'une statue égyptisante, viendrait confirmer cette datation². Cependant, le raisonnement me paraît difficile à accepter. Des sculptures égyptisantes apparaissent, en effet, dans la deuxième moitié du VI^e s., non seulement à Chypre, mais aussi dans les lots de style chypriote découverts à Amrit ou à Sidon, par exemple, et dont on a vu qu'un exemple est même attesté à Samos (cat. n° 554). Pour certaines d'entre elles, en particulier les personnages en pagne, on peut hésiter entre fabrication chypriote et fabrication phénicienne et il est, de toute façon, certain que la côte syro-palestinienne et Chypre connaissent alors un même goût pour des œuvres égyptisantes qui puisent leurs modèles dans le répertoire phénicien de la petite plastique d'ivoire, transposée en grande plastique de pierre. Mais il s'agit, si l'on veut, d'une deuxième "vague égyptisante", qui atteint Chypre par l'intermédiaire de modèles phéniciens. En revanche, une série de sculptures est, de toute évidence, beaucoup plus ancienne et elle témoigne d'un contact direct avec l'Égypte. Markø confond les deux séries de sculptures et il accorde à l'ensemble une date basse, qui n'est valable que pour la seconde. Cela l'amène à dater de la fin du VI^e s. des œuvres qui, comme une statuette de Kourion, ne peuvent guère être postérieures au premier tiers du VI^e s.³

Une même distinction, au sein des sculptures chypriotes égyptisantes, entre une série de date haute et une série de date basse, qui reflètent des contacts de nature complètement différente, est implicitement suggérée par plusieurs auteurs. Yon date ainsi les petits lions de Salamine de la période allant de 580 à 560 environ, ce qui revient à remonter la date du "style chypro-égyptien", telle qu'elle est proposée par Gjerstad, et elle souligne qu'ils témoignent d'une influence directe de l'Égypte au début du VI^e s.⁴ Senff regroupe les statues égyptisantes, découvertes dans le sanctuaire d'Apollon à Idalion, dans la première moitié du VI^e s.⁵

¹ Vermeule, 1974.

² Markø, 1990 a.

³ Markø, 1988 b. Le caractère égyptisant de cette statuette est encore accentué par le choix du matériau, une variété d'andésite local, qui tend à imiter les pierres dures de la sculpture égyptienne.

⁴ Yon, 1973.

⁵ Senff, 1993, p. 50-53. Mais il considère qu'il s'agit d'un simple emprunt iconographique. La question est alors

Hermery, de la même façon, date un certain nombre de sculptures égyptisantes du début du VI^e s.¹ Le meilleur rapprochement est fourni, pour ces sculptures, par les séries "chypro-ioniennes". Cette remarque, parfois évoquée dans les publications, n'a jamais été étudiée dans ses implications, ses conséquences historiques. Sensiblement à la même époque, les sculptures consacrées dans les sanctuaires chypriotes et les statuettes "chypro-ioniennes", qui le sont dans les sanctuaires grecs, connaissent une même tendance égyptisante. Les parallèles sont parfois exacts, comme pour les petits lions de Salamine, et ces œuvres sont certainement fabriquées par les mêmes artisans, ce qui a parfois conduit à supposer que les statuettes découvertes à Chypre étaient des importations². Mais, pour le reste, on ne peut guère noter qu'une évidente proximité. Les sculptures "chypro-ioniennes" sont produites pour des Grecs, les sculptures chypriotes pour les sanctuaires de l'île. La différence de clientèle suffit à expliquer les divergences. L'existence de séries stylistiques semblables, à la même époque, montre que des Chypriotes étaient présents à Naucratis, connaissaient les œuvres que les sculpteurs chypriotes y produisaient et qu'ils y ont puisé un goût pour le même type de sculptures, qu'ils ont commanditées à Chypre. Il est possible que, dans certains cas, les mêmes sculpteurs soient responsables de ces deux séries de sculptures. Il y avait des relations suivies entre Naucratis et Chypre et les Chypriotes, sculpteurs ou acheteurs, voyageaient. Le prolongement à Chypre de productions égyptisantes peut s'expliquer, en partie, par la mobilité des artisans, rapportant d'Égypte les modèles qu'ils y ont élaboré.

Il faut enfin considérer un dernier groupe d'étrangers, présents en Égypte, dont les études, exclusivement consacrées aux relations avec la Grèce, ont eu tendance à minimiser l'importance. Des œuvres "chypro-ioniennes" ont été découvertes à Amrit et à Sidon et elles ne peuvent, à mon sens, provenir que de Naucratis. Les relations entre la Phénicie et l'Égypte sont anciennes, bien attestées, et il n'est pas question ici de les examiner en détail. Cependant, quelques points méritent une attention particulière. Des objets de facture égyptienne ont été retrouvés à Amrit³ et à Sidon⁴. À l'époque classique, des monnaies phéniciennes sont présentes dans les trésors découverts en Égypte⁵. Douze rois de Syrie-Palestine participent, avec des Chypriotes, à la campagne d'Assourbanipal contre le pharaon kushite Tirhakah⁶. Il est possible que Psammétique ait étendu la mainmise égyptienne sur une partie de la Syrie-Palestine.

celle des modèles : où les artisans chypriotes ont pu copier ces détails iconographiques ? L'auteur ne s'explique pas et on ne peut donc pas savoir s'il suppose un contact direct avec l'Égypte ou une transmission par la petite plastique phénicienne.

¹ Par exemple, Hermery, 1989, cat. n° 64 p. 50.

² Budde, Nicholls, 1964, cat. n° 17 p. 6.

³ Deux objets égyptiens, conservés au musée du Louvre, proviennent certainement d'Arwad. L'un d'eux est une statuette en basalte d'époque saïte. Voir Yon, Caubet, 1993, p. 54-55.

⁴ Parmi les découvertes du sanctuaire d'Eshmun, mentionnons une série de sculptures en albâtre (Stucky, 1993, p. 14) et un manche de sistre portant le cartouche d'Amasis (Dunand, 1973, p. 12). D'autres objets d'époque saïte proviennent de Sidon (Dunand, 1973, note 2 p. 12).

⁵ Par exemple, Greenwell, 1890, p. 6-7.

⁶ Watkin, 1988, note 76 p. 172-173.

Hérodote (II.157) rapporte que le pharaon a assiégé la ville philistine d'Ashdod, qui est tombée au bout de 29 ans¹. Nécho conduit également des campagnes en Asie, cette fois bien documentées, avant d'être battu par les Babyloniens en 605². Après même des combats, "avec des forces considérables de terre et de mer" contre Chypre et la Phénicie et il prend Sidon, avant de soumettre les autres villes phéniciennes³.

Les Phéniciens apparaissent en Égypte comme mercenaires. Le "Camp des Tyriens", qu'a vu Hérodote à Memphis, correspond peut-être à l'un de leurs cantonnements⁴. Il est certain que les Phéniciens ont également joué un rôle important dans le développement de la marine égyptienne sous Nécho. Cette question a soulevé une vive controverse entre Lloyd et Basch, le premier soutenant qu'il s'agit de trières grecques, le second de trières phéniciennes⁵. Un point est cependant sûr : ce sont des Phéniciens que Nécho envoya faire le périple de la mer Érythrée⁶.

Enfin, les Phéniciens sont, comme les Grecs, marchands. Selon Diodore, Psammétique fut le premier pharaon à ouvrir le pays aux marchands grecs et phéniciens, dès l'époque de la Dodécarchie⁷. À ce titre, des Phéniciens étaient certainement présents à Naucratis, même si les publications, qui portent presque exclusivement sur le matériel grec, n'en rendent pas compte⁸. Austin supposait que les commerçants grecs et les commerçants phéniciens étaient séparés, les premiers cantonnés dans l'ouest, les seconds dans l'est du Delta⁹. C'est une hypothèse gratuite que rien ne vient étayer. On n'a pas trace dans la partie orientale du Delta d'une installation phénicienne comparable à Naucratis. Lorsqu'Hérodote évoque le monopole de Naucratis dans "l'ancien temps", alors que la ville était le seul *emporion* d'Égypte et que tous les navires avaient obligation de débarquer à la bouche Canopique du Nil, il ne précise pas que cet impératif s'adresse aux seuls Grecs¹⁰. Chez Diodore, marchands grecs et phéniciens apparaissent ensemble¹¹. Sur un rouleau d'Éléphantine, un texte araméen, daté de 475, fait la liste des taxes

¹ L'historicité de cet événement, dont les témoignages manquent, a été souvent remise en question. Voir James, 1991, p. 714-715.

² James, 1991, p. 715-718. La prise de Cadytis (Gaza ?), mentionnée par Hérodote (II.159), a peut-être lieu après cette date, mais la chronologie comme l'identification du lieu sont douteux.

³ Diodore de Sicile, I.68. Voir James, 1991, p. 720-726.

⁴ Hérodote, II.112.

⁵ Mentionnons seulement, parmi les derniers échanges de vues, Lloyd, 1980 et Basch, 1980.

⁶ Hérodote IV.42-43. L'ordre du récit est le même qu'à propos de la construction des trières (II.159). Nécho se lance dans une politique maritime après avoir cessé de creuser le canal destiné à relier le Nil et le golfe Arabe.

⁷ Diodore, I.66.8 et I.67.9.

⁸ Pour les quelques attestations connues, voir Austin, 1970, note 3 p. 65.

⁹ Austin, 1970, p. 28. Il reprend une hypothèse de Posener, 1947. Ce dernier interprète le terme égyptien de "préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte" comme désignant un contrôleur, chargé de la partie occidentale du Delta. Ce personnage s'occuperait du commerce de provenance grecque tandis que les commerçants phéniciens, qui "avaient l'habitude de pénétrer en Égypte" par la branche Pélusiaque, seraient surveillés par le "préposé à la porte des pays septentrionaux". Les documents égyptiens n'indiquent cependant qu'une distinction géographique, ce qui n'implique aucune division liée à la nationalité des commerçants. En naviguant auprès des côtes, les bateaux grecs, comme les bateaux phéniciens, arrivent naturellement à l'est du Delta. Les relations avec la Libye, à l'ouest, peuvent à elles seules justifier l'existence d'un préposé du Delta occidental.

¹⁰ Hérodote, II.179.

¹¹ Diodore de Sicile, I.66.8.

prélevées sur des navires ioniens et phéniciens, transportant des marchandises en Égypte. Cela suppose une même administration, responsable, à cet endroit, du commerce, qu'il soit mené par des Phéniciens ou par des Grecs¹. Il n'est guère probable que les Perses aient modifié sur ce point l'organisation administrative de l'Égypte, dont ils ont conservé par ailleurs le cadre. À Éléphantine encore, les fouilles allemandes ont mis au jour à la fois un trésor d'argent de provenance égéenne et des amphores levantines².

Un dernier point permet peut-être d'expliquer la place prépondérante de Sidon et d'Amrit dans les relations avec l'Égypte. Les Assyriens ont contribué, on l'a vu, à la formation de la dynastie saïte en Égypte. L'intérêt de l'empire n'était pas seulement militaire et les nouveaux centres, créés par les Assyriens, en différents points de leur vaste territoire, n'avaient pas seulement pour but de contrôler les populations soumises et de faciliter la levée du tribut. Certains de ces centres avaient un but commercial, destiné à promouvoir les échanges dont l'empire, d'une façon ou d'une autre, bénéficiait³. Sargon II (721-705) a ainsi ouvert le "port scellé" d'Égypte pour "faire commercer entre eux Égyptiens et Assyriens". Deux ports assyriens sont également attestés sur la côte syro-palestinienne, l'un près de Sidon, l'autre dans le territoire d'Arwad. On ne connaît pas le sort de ces établissements après la chute de l'empire assyrien, mais ils sont certainement situés à proximité des villes phéniciennes les plus engagées dans le commerce, ce qui justifie le choix des implantations assyriennes. Ces "ports" assyriens ont certainement contribué à développer les intérêts commerciaux de ces deux centres et à promouvoir les relations maritimes avec l'étranger. Il me semble difficile de supposer une simple coïncidence, d'autant plus que les trouvailles d'objets égyptiens sont, dans le reste de la Phénicie, rares pour l'époque archaïque⁴.

Ainsi Naucratis n'est pas une ville grecque. C'est un *emporion* et, comme tel, la population qui l'habite, faite de résidents et de commerçants de passage, est mélangée⁵. C'est un lieu de rencontre que les documents, malgré leur aspect lacunaire, invitent à reconstituer.

2.2. Naucratis comme lieu de production

La population mélangée de Naucratis rend plausible l'hypothèse que des statuettes "chypro-ioniennes" y ont été élaborées. La suggestion, issue de l'examen des œuvres, trouve donc un cadre historique cohérent. Il reste cependant à examiner si Naucratis est un lieu de production, si l'hypothèse peut être confirmée par la documentation. Y a-t-il des artisans étrangers à Naucratis ? L'*emporion* est-il aussi un lieu de production ?

¹ Yardeni, 1994. Le port dont il est question dans le texte araméen n'est pas nommé et il reste donc inconnu. Gras, 1995, p. 161-162, propose de le situer à mi-chemin entre Naucratis et Memphis.

² Andraschko, Schmidt, 1998.

³ Pour tout ce passage et pour les sources orientales auxquelles il est fait référence, voir Kuhrt, 1995, p. 537.

⁴ Scandone, 1984.

Artisanat et emporion

La question doit être tout d'abord envisagée de manière générale, dans son cadre théorique. La mobilité des artisans est bien attestée dans les sources littéraires¹. Dans le monde oriental, signalons l'artisan de Tyr qui réalise tout le travail de bronze, commandité par Salomon lors de la construction du temple de Jérusalem. Le bronzier vient réaliser ces œuvres dans le royaume d'Israël : "c'est dans le district du Jourdain qu'il les coula en pleine terre, entre Sukkot et Çartân"². Dans l'*Odyssee* (XVII, v. 383-385), Eumée s'exclame que les seuls hôtes qu'on va quérir à l'étranger sont les *démiourgoi*, devins, médecins, charpentiers et aèdes. Selon Strabon, le Corinthien Démarate, père du futur roi de Rome Tarquin l'Ancien, fait beaucoup pour la prospérité de la région en emmenant avec lui un grand nombre de *démiourgoi* corinthiens³. Pline nomme ces *fictores*, Euchir, Diopus et Eugrammus⁴. Les noms sont transparents. On a rapproché ce passage d'une antefixe, découverte à Camarina, et portant le nom de Diopos, trouvaille qui révèle que la tradition rapportée par Pline, s'appuie sur une réalité historique⁵. D'après Plutarque, Solon établit une loi permettant à ceux qui viennent s'établir à Athènes "ἐπι τέχνη" de devenir citoyens⁶. Les noms de potiers du Céramique, Amasis ou Lydos, les désignent clairement comme étrangers. D'après les *Chroniques samiennes* d'Alexis, citées par Athénée, Polycrate encourage l'immigration d'artisans à Samos en leur proposant des salaires très élevés⁷. Hérodote rapporte en outre que Polycrate fait venir à sa cour le poète Anacréon de Téos⁸.

Pour l'époque archaïque, ou les tout débuts de l'époque classique, un certain nombre de textes, gravés sur bronze, révèlent des contrats passés entre une cité ou un royaume et des étrangers démiurges, spécialistes⁹. Il s'agit de médecins, de scribes, de spécialistes de la fourrure et peut-être du bâtiment. Comme l'a bien montré Van Effenterre, l'absence d'ethniques ne signifie pas qu'il s'agit de citoyens de la cité contractante, car les textes ne représentent pas un simple contrat de travail, mais visent également à établir des garanties juridiques, des droits durables, voire héréditaires, qui ne se comprennent que parce que les contractants, étrangers, se trouvent dans une situation précaire, qui n'est pas définie par un statut politique. La tablette

⁵ Une situation similaire est observable en Occident. À Pech-Maho, par exemple, les amphores des VIe-Ve s., retrouvées sur le site, se partagent à peu près équitablement entre provenances phénicienne, étrusque et grecque. Voir, en dernier lieu, Wilson, 1997-1998, p. 40.

¹ Voir Burkert, 1995, p. 23-24 et note 44 p. 167 pour la bibliographie antérieure.

² *Rois* II.7.13-47.

³ Strabon, V.2.2 (C 220).

⁴ Pline, *Histoire Naturelle*, XXXV.152.

⁵ Voir P. Pelagatti, "Camarina 1970-1976. Ricerche e difesa di un sito" dans *Magna Graecia* 12/1, 1977, p. 3-4; M. Torelli, "Terrecotte architettoniche arcaiche da Gravisca e una nota di Plinio, NH XXXV, 151-52" dans *Studi in onore di Filippo Magi. Nuovi Quaderni Perugia* I, Pérouse, 1979, p. 305-312 et pl. I.

⁶ Plutarque, *Vie de Solon*, 24.4.

⁷ Athénée, XII.540c-e.

⁸ Hérodote, III.121.

⁹ Sur cette question, voir Van Effenterre, 1979; Van Effenterre, Ruzé, 1994, n° 22-23 p. 102-111, n° 25-26 p. 114-119 et n° 28-30 p. 122-131.

d'Idalion décrit un contrat similaire, passé avec un médecin et ses frères¹.

Certains de ces "demiurges" sont bien connus et on peut les suivre dans leurs voyages. Ainsi, Hérodote raconte la carrière du médecin Démokédès de Croton² : installé à Égine, il se distingue par ses capacités, si bien que les Éginètes passent un contrat avec lui et l'emploient à titre public pour un talent. L'année suivante, les Athéniens l'emploient au prix de 100 mines. Enfin, l'année d'après, ses services sont réclamés par Polycrate qui lui donne deux talents. Le tyran l'emmène à Magnésie auprès du satrape Oroïtès³. Puis le médecin est employé à la cour du Grand Roi à Suse⁴. Les Samiens Rhoïkos et Théodoros sont également actifs à Éphèse⁵.

La mobilité des sculpteurs chypriotes semble la seule explication susceptible de rendre compte du fait que leurs œuvres ne puissent pas être classées en séries de production définies, comme c'est le cas pour les figurines de terre cuite⁶. Un autre indice me paraît fourni par l'influence grecque qui est perceptible, au plus tard dès le deuxième quart du VI^e s., sur les sculptures en pierre chypriotes⁷. Au contraire, les figurines de terre cuite ne montrent aucune trace de cette influence qui ne devient sensible, à la fin de l'archaïsme, que par la reprise et l'imitation de modèles en pierre⁸. La *quasi* absence d'importations de sculptures ou de figurines de terre cuite grecques à Chypre à l'époque archaïque est notable. Les sculpteurs voyageaient donc à l'extérieur de l'île, où il pouvaient observer les réalisations des artistes grecs et en rapporter des modèles. La base de statue découverte à Naucratis montre que des artistes chypriotes créaient, à l'époque hellénistique, des œuvres de style grec, dans un milieu grec, qui étaient destinées à être consacrées par des Grecs⁹. Il est très difficile d'aller plus loin et de savoir si les sculpteurs chypriotes étaient indépendant ou s'ils étaient organisés en guildes, de caractère peut-être familial, dont on a des attestations dans le monde oriental¹⁰.

Si les sculptures "chypro-ioniennes" sont, comme je le propose, produites hors de Chypre, il faut que le matériau soit importé, que les artisans le transportent avec eux ou qu'ils le commandent à Chypre. La pierre utilisée n'est pas toujours du calcaire chypriote. L'albâtre ou le grès sont de provenance égyptienne. Il m'a paru possible de supposer que le calcaire, quand il n'est pas chypriote, est également égyptien. Ce matériau est, en effet, couramment utilisé dans la sculpture et l'architecture égyptiennes. Hérodote mentionne des carrières de calcaire¹¹. Les inscriptions retrouvées sur ce site montrent qu'elles ont été exploitées de la 12^e à la 30^e

¹ Masson, 1983, cat. n° 217 p. 235-244; Van Effenterre, Ruzé, 1994, n° 31 p. 130-137.

² Hérodote, III.131.

³ Hérodote, III.125.

⁴ Hérodote, III.129-134.

⁵ Pausanias, X.38.6; Diogène Laerce, II.103.

⁶ Senff, 1993, p. 19.

⁷ Voir, par exemple, Hermary, 1989, cat. n° 13-15 p. 28-29; Senff, 1993, cat. n° C 43 ou C 72 p. 26-45.

⁸ Cette imitation est si nette sur certains exemples qu'elle a conduit Hermary à suggérer que le moule d'une des figurines a été pris sur une statuette de pierre (Hermary, 1994, p. 21).

⁹ Hogarth, Lorimer, Edgar, 1905, p. 32 et pl. XIV, 9.

¹⁰ Burkert, 1992, p. 44-45; Gordon, 1956.

¹¹ Hérodote, II.8

dynastie¹. Mais la majorité des sculptures est en calcaire chypriote.

L'épave du cap Gelidonya montre qu'un artisan, dès l'Âge du Bronze, pouvait voyager avec non seulement ses outils, mais aussi le matériau, brut, qu'il allait travailler². Une épave, découverte au large de la côte varoise, comprenait à la fois des objets finis, en verre, et des lingots de verre, correspondant à des produits semi-finis, destinés à être travaillés localement par les artisans de Gaule³. Les transports de matières premières, marbre ou métaux, sont bien documentés⁴. Ces dernières attestations datent essentiellement de l'époque romaine et le témoignage des épaves romaines indique une plus grande spécialisation des cargaisons qu'à l'époque archaïque, où le commerce de redistribution semble prépondérant⁵. Cependant, d'autres documents montrent que le transport de matières premières ou de produits semi-finis était également fréquent à l'époque archaïque. Comme l'a montré Burford, les difficultés de transport n'ont guère d'incidence sur le choix du matériau⁶. D'après la lecture qu'a faite Yardeni d'un texte en araméen d'Éléphantine, en 475 av. J.-C., les bateaux phéniciens transportaient non seulement des métaux et du bois, mais aussi de l'argile⁷. Apollonios de Tyane, voulant s'embarquer sur un navire au départ du Pirée pour l'Ionie, demande au capitaine du vaisseau de quoi est faite sa cargaison. Ce dernier lui répond qu'il s'agit de représentations divines, qu'il va aller vendre en Ionie. Apollonios lui rétorque alors que, dans l'ancien temps, on ne transportait pas des images finies, des œuvres achevées, mais que les artisans se déplaçaient eux-mêmes, transportant leurs outils d'ivoiriers ou de sculpteurs et qu'ils fournissaient le matériau brut et réalisaient leurs sculptures dans les sanctuaires eux-mêmes⁸. Le texte est d'autant plus intéressant qu'il ne mentionne pas seulement des matériaux précieux et rares, comme l'ivoire, mais également la pierre. Barnett traduit l'expression *ὄργανα λιθοργγία* par "outils de maçon"⁹. Cependant, le contexte, où il est question de sculptures divines, montre qu'il doit s'agir de sculpteurs. Il n'y a donc rien d'étonnant ou d'invraisemblable dans l'hypothèse que les sculpteurs chypriotes utilisent, dans l'atelier de Naucratis, une pierre importée.

Enfin l'*emporion* n'est pas seulement un centre de commerce, où des produits sont entreposés avant d'être redistribués, c'est aussi un lieu de production. À Al Mina, des orfèvres nord-syriens produisaient des bijoux, comme le prouve la découverte de moules. Il est fort possible que ces artisans ne vendaient pas seulement des produits finis mais qu'installés dans

¹ Lloyd, 1976, p. 51.

² Bass, 1967.

³ Foy, Jézégou, 1998.

⁴ Sur le transport du marbre, surtout à l'époque romaine, voir Hermann, 1990, Joncheray, 1998, Mazeran, 1998. Du marbre de Paros est importé pour la construction du temple d'Apollon à Delphes (Hérodote, V.62). L'agora et le prytanée de Siphnos sont décorés de plaques de marbre blanc (Hérodote, III.57). Pour la sculpture, voir, par exemple, les études menées sur les sculptures en marbre de Cyrène (Kane, 1988 et Kane, Carrier, 1988).

⁵ Voir les remarques de Gras, 1995, p. 146-148.

⁶ Burford, 1960, en particulier p. 1-7.

⁷ Yardeni, 1994, p. 70.

⁸ Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, V.20.

⁹ Barnett, 1948, p. 1.

une ville où la présence étrangère était nombreuse, ils répondaient également à la demande de clients grecs¹. Selon Strabon², Pithécusses était habitée par des Érétriens et des Chalcidiens, devenus prospères grâce à la richesse du sol et à des *chryseia*. Ce dernier terme est ambigu. On a parfois considéré qu'il désignait des mines d'or mais Ridgway traduit par "travail de l'or"³. Il s'agit donc, selon lui, d'une référence à un artisanat eubéen d'Occident. En effet, la géologie montre qu'il est absolument impossible de trouver des gisements d'or à Pithécusses et un manuscrit, plus ancien, porte, au lieu de *chryseia*, le terme de *chrysia*, qui désigne les produits du travail de l'orfèvre⁴. Les traces d'activités métallurgiques sont nombreuses à Pithécusses, ce qui implique que le métal y était transporté pour être travaillé⁵. Là encore, comme à Al Mina, les orfèvres devaient travailler pour une clientèle qui n'était pas toujours de la même nationalité que celle des artisans⁶. De manière générale, les traces d'ateliers, en particulier métallurgiques, ne manquent pas sur les sites d'implantation grecque en terre étrangère⁷. En résumé, le cas d'artisans chypriotes créant, dans l'*emporion* de Naucratis, des statuettes destinées à une clientèle grecque, à l'aide d'un matériau importé, n'est pas isolé. Les parallèles existent et ils prouvent que l'hypothèse est plausible. Peut-on aller plus loin et reconnaître, à Naucratis même, les traces d'une production locale ?

Un artisanat naucratite ?

Les sources littéraires indiquent que des artistes grecs ont séjourné en Égypte. Dans sa longue liste des célébrités grecques qui ont visité l'Égypte, Diodore mentionne les deux sculpteurs samiens, Télécès et Théodoros, fils de Rhoïkos⁸. Selon l'histoire qu'il rapporte, les deux sculpteurs auraient réalisé une statue en bois, Télécès en fabriquant une moitié à Samos, Théodoros l'autre à Éphèse. Lors de l'assemblage, les deux parties collaient parfaitement. Tous les commentateurs ont reconnu dans ce récit le témoignage de l'utilisation du canon égyptien, qui rend l'hypothèse d'un séjour de ces deux sculpteurs en Égypte probable⁹. Il est tentant, comme l'ont fait nombre de spécialistes, de rapprocher cette anecdote d'un tesson inscrit, découvert à Naucratis, portant le nom, somme toute très rare, de Rhoïkos¹⁰. Une corè grecque, en calcaire, a été retrouvée à Memphis¹¹. La série des petits couroi d'albâtre de Naucratis me paraît également indiquer une fabrication grecque.

L'existence d'ateliers à Naucratis est, par ailleurs, prouvée par une stèle égyptienne,

¹ Treister, 1995, en particulier p. 167.

² Strabon, V.4.9 (C 247).

³ Ridgway, 1984, p. 44-45 : "grazie alla feracità del suolo e alla lavorazione dell'oro".

⁴ *Ibid.*, p. 48-49.

⁵ *Ibid.*, p. 105-116.

⁶ Greco, 1994, p. 13.

⁷ Pour l'exemple de Berezan, voir en dernier lieu Wilson, 1997-1998, p. 34-35.

⁸ Diodore de Sicile, I.96-98.

⁹ Par exemple, Boardman, 1995, p. 175. Le même Télécès est mentionné par Hérodote, III.41. Voir également Kyrieleis, 1996.

¹⁰ Gardner, 1888, n° 778 p. 65. Voir les commentaires de Lloyd, 1975, p. 59-60.

¹¹ Boardman, 1995, fig. 161 p. 166. Boardman lui reconnaît cependant des "traits indubitablement égyptiens".

découverte sur le site. Le texte mentionne une taxe portant sur "l'or et l'argent et toutes les choses qui sont produites à Pi-emroye, ville appelée Naucratis"¹. Il est probable que ce système de taxation n'est pas une nouveauté du IV^e s. et qu'il était déjà en vigueur à l'époque archaïque.

Les documents archéologiques invitent également à reconnaître l'existence de productions locales à l'époque archaïque. La céramique "naucratis" est maintenant reconnue comme chiote. Boardman suppose cependant qu'un certain nombre de vases chiotes, découverts à Naucratis, ont été produits localement². La différence de pâte, qu'il avait d'abord notée, s'est révélée un faux critère de distinction : les analyses physico-chimiques ont montré que les mêmes lits d'argile avaient été utilisés pour des vases qu'il jugeait matériellement différents. Mais l'argile, comme il en fait la remarque, peut être importée. Le texte d'Éléphantine cite de l'argile parmi les produits que transportent en Égypte, au début du Ve s., des navires phéniciens³. Les arguments que développe Boardman en faveur d'une production locale sont nombreux et, me semble-t-il, convaincants. Parmi eux, l'indice le plus fort est la présence d'inscriptions, gravées avant cuisson. Ces dédicaces apparaissent pour l'essentiel sur de petites coupes à paroi fine, qui portent rarement d'autre décor qu'une mince couverte blanche. Il est difficile de supposer que les futurs dédicants ont commandé, à Chios, le texte de la dédicace, mentionnant leur nom et souvent aussi celui du dieu. Parmi les noms de dédicants, certains, comme Mikis ou Aigyptis, semblent désigner des femmes, sans doute égyptiennes, ce qui implique que l'inscription a été faite à Naucratis, pour des clientes résidant dans la ville. Enfin, une coupe de ce type, découverte à Égine, porte la dédicace d'un certain Aristophantos, qui apparaît également sur un vase de Naucratis. Éginètes et Chiotes étaient présents à Naucratis et il est peu probable que ce personnage (un marchand ?) ait été également actif à Chios, où il aurait commandé des coupes pour les consacrer, l'une à Égine, l'autre à Naucratis.

La présence de sculpteurs est également prouvée par différents témoignages. Outre les albâtres ou les statuettes de grès, déjà évoqués, il faut mentionner une série de petites plaques en calcaire⁴. On peut y adjoindre des représentations de cavaliers⁵ et des statuettes, également en calcaire, reprenant des types égyptiens⁶. Un petit buste, conservé au musée de Cambridge, est

¹ Gunn, 1943, l. 10 p. 58. Pour la datation de cette stèle, attribuée à tort à Nectanébo, voir E. Will, "Chabrias et les finances de Tachôs" dans *REA* 62, 1960, note 3 p. 260-261 et Yoyotte, 1993-1994, p. 680-683. Il s'agit d'une stèle de Nekhtenebef, datée de novembre 380. Une taxe sur les produits fabriqués par des artisans apparaît dans l'épigraphie hellénistique sous le terme de *χειροτέχνιον*. Dans une inscription de Telmessos, cette taxe touche des artisans émigrés (*οὐ μεταπορευ[όμε]νοι τεχνῖται*) et il est probable que c'était également le cas à Delphes, où le même terme est attesté. Voir M. Wörle, "Epigraphische Forschungen zur Geschichte Lykiens III. Ein hellenistischer Königsbrief aus Telmessos" dans *Chiron* 9, 1979, p. 91-104.

² Pour toute l'argumentation et la reprise des raisonnements antérieurs, voir Boardman, 1986.

³ Yardeni, 1994, p. 70.

⁴ Hogarth, 1898-1899, pl. XIV, 1-5. De Salvia, 1989, p. 89, propose de les interpréter comme issues d'un atelier chypriote qui imite des modèles égyptiens pour des acheteurs non égyptiens (Chypriotes et "Asiatiques de l'ouest"). Ces œuvres n'ont pourtant rien de chypriote et l'existence d'autres séries de productions locales en calcaire invite à ne pas les isoler.

⁵ Hogarth, 1898-1899, pl. XIV, 10-11.

⁶ Petrie, pl. II, 19-20. La seconde représente un personnage agenouillé, tenant une table à offrandes, selon un type abondamment attesté dans la sculpture égyptienne.

particulièrement intéressant¹. Cette statuette en calcaire, miniature, représente un joueur de lyre. La position est exactement celle de petites figurines en faïence², dont elle constitue la simple transposition sur un autre support. Une autre tête de Cambridge représente également la reprise de modèles, surtout documentés en faïence, par des vases plastiques dont l'embouchure est constituée par la tête d'un personnage coiffé d'une perruque égyptienne³. Boardman reconnaît dans ces œuvres "un style égyptien grossier et une vraisemblable signification culturelle locale"⁴. Il faut toutefois noter que les deux statuettes qui reprennent des types égyptiens proviennent du temple d'Apollon et ce contexte invite à supposer que ces réalisations d'artisans égyptiens ont été consacrées par des Grecs. Cette petite série de sculptures égyptiennes peut être complétée par un groupe en calcaire, découvert à Saïs⁵. Les traces de l'activité de sculpteurs à Naucratis ont peut-être été relevées par Petrie qui mentionne la découverte, dans ce qu'il suppose être la couche de destruction du premier temple d'Apollon, de pierres brûlées, de charbon de bois et de "déchets d'épreuves de sculpteurs"⁶.

Enfin, un atelier de faïence a été dégagé par les premières fouilles de Naucratis, dans la partie sud de la ville, près du sanctuaire d'Aphrodite⁷. On y a découvert des moules pour rendre le dos de scarabées, beaucoup de scarabées et d'amulettes, des boules de pâte déjà préparée, des fragments de "bouteilles de pèlerins", des tuiles, des moules pour façonner des amulettes en forme d'yeux ou de Bès, des perles et de petites figurines égyptiennes. La diversité des productions représentées montre que l'atelier n'était pas spécialisé dans la fabrication de scarabées. Ce témoignage est important et mérite d'être étudié plus en détail. En effet, les figurines de faïence égyptisantes, on l'a vu, présentent beaucoup de caractères communs avec les statuettes "chypro-ioniennes". Ces deux productions sont stylistiquement très proches, au point que De Salvia a proposé d'identifier les faïences, qu'on considère traditionnellement de fabrication grecque, comme "chypro-égyptiennes"⁸. Elles apparaissent approximativement pendant le même laps de temps, entre la deuxième moitié du VIIe et le milieu du VIe s. environ⁹. Leur carte de répartition, bien que plus étendue que celle des statuettes "chypro-ioniennes", montre cependant les mêmes tendances. Les sites représentés recoupent, dans l'ensemble, les cités grecques qui, d'après les sources, sont les plus engagées à Naucratis¹⁰. Les figurines de faïence sont consacrées majoritairement en Grèce, les attestations les plus

¹ Budde, Nicholls, 1964, pl. 3, 21.

² Comparer, par exemple, avec Webb, 1978, pl. XII, 353; pl. XIII, 402-404.

³ Budde, Nicholls, 1964, pl. 3, 15, qui suggèrent d'ailleurs un rapprochement semblable. Comparer avec Webb, 1978, pl. IV-V.

⁴ Boardman, 1995, p. 153.

⁵ Daressy, 1901. Voir également Dentzer, 1982, p. 53.

⁶ Petrie, 1886, p. 13 : "sculptors' trial scraps".

⁷ Petrie, 1886, p. 36-38.

⁸ De Salvia, 1989, p. 86-89.

⁹ Hölbl, 1985, p. 39.

¹⁰ Boardman, 1995, p. 172. Voir la carte de répartition des découvertes, donnée par Webb, 1978, fig. 4 p. 8 ("Phase 2").

nombreuses étant fournies par Rhodes, Samos et Naucratis. Le monde phénicien est pratiquement absent du tableau et Chypre n'a livré que quelques exemples. Les similitudes avec les observations issues de l'examen de la petite plastique chypriote sont frappantes et on ne peut qu'être tenté de supposer que ces deux catégories de petits objets proviennent du même lieu et correspondent au même schéma d'échanges.

Comme les statuettes "chypro-ioniennes", les figurines de faïence suscitent cependant des difficultés d'identification. Selon Webb, il s'agit de productions grecques. Dans sa synthèse sur les faïences archaïques de la Grèce de l'Est, Webb distingue trois séries de production, qui correspondent à trois phases chronologiques¹. La première série comprend de petits vases, cruches, pyxides, alabastres et vases plastiques. Les découvertes les plus nombreuses proviennent de la Grèce de l'Est, mais les attestations couvrent un vaste espace géographique, allant de Chypre à la Sardaigne. Cette production date, dans l'ensemble, de la deuxième moitié du VIIe s. Selon Webb, elle est attribuable à un atelier rhodien. La seconde phase est composée de petites figurines, qui "combinent des traits égyptiens, chypriotes et grecs"²; la dernière, à nouveau, de vases. Ces deux dernières séries de production apparaissent, selon Webb, après la "fondation grecque" de Naucratis et il est donc difficile de décider du centre responsable de leur fabrication, Rhodes ou Naucratis. L'hypothèse rhodienne est appuyée par le fait que la première phase de production ne peut être que rhodienne, à cause de sa chronologie (Naucratis, fondée vers 620, n'existait pas), et que les découvertes de Rhodes sont très nombreuses. Naucratis, d'un autre côté, est assurément reponsable d'une partie de la production, puisqu'on y a retrouvé un atelier. La conclusion s'impose : une même production était partagée entre deux centres. L'identification de ces faïences comme une production de la Grèce de l'Est repose donc sur trois critères principaux : la chronologie, l'interprétation de Naucratis comme une fondation grecque et la quantité des trouvailles rhodiennes. Ce dernier argument n'en est pas un. La masse des découvertes de Rhodes ne signifie pas nécessairement que l'île est responsable de cette production. Par ailleurs, l'homogénéité des œuvres, pour la deuxième et la troisième phase, distinguées par Webb, rend difficile de supposer que des ateliers, géographiquement très éloignés, l'un à Rhodes, l'autre à Naucratis, soient responsables de la fabrication d'objets à ce point semblables, de sorte qu'on ne puisse pas, sur des critères matériels ou stylistiques, les distinguer. Le deuxième argument, avancé par Webb, est ambigu : Naucratis n'est pas une fondation grecque. Le premier, qui conditionne l'ensemble de son interprétation, est lié à la chronologie de la supposée "fondation" de l'*emporion* grec d'Égypte.

Il faut donc reprendre l'ensemble du problème, en partant des éléments les plus sûrs. La faïence est un artisanat qui a une longue histoire en Égypte. Les analyses ont révélé un changement technique à partir des productions de la 26e dynastie. À cette époque se répand l'utilisation d'une couleur noire, obtenue à partir du manganèse et de la réduction du fer. Il s'agit peut-être d'une simple coïncidence, mais ce changement technique apparaît à peu près au

¹ Webb, 1978, p. 5-7.

moment où les Grecs commencent à être présents en Égypte. Or, ces derniers utilisent la technique de la réduction pour produire leur céramique à figures noires. Il est donc probable qu'il s'agit d'une influence grecque¹. Influence ne veut pas dire production grecque. Selon Webb, pour qui Naucratis est une ville grecque, l'atelier de faïence est tenu par des Grecs. Cette conclusion semble confirmée par le fait qu'un des fragments de faïence découverts à Naucratis porte une inscription grecque, gravée avant cuisson². L'hypothèse d'une production grecque, en Égypte, d'un type d'objet spécifiquement égyptien, ne laisse pas de surprendre. Les analyses ont montré que les faïences produites dans le Delta avaient une très faible concentration en plomb et en antimoine, par comparaison avec les faïences produites à Memphis ou dans d'autres grandes villes égyptiennes. Cependant, cette caractéristique n'est pas liée au fait que l'atelier de Naucratis est dirigé par des Grecs, qui ne maîtrisaient pas bien la technique qu'ils employaient. Une même distinction est sensible, pour les période antérieures en Égypte, entre les productions des grands ateliers (établissements royaux ou liés aux temples) et celles des petits ateliers qui essaient d'économiser ces produits, très onéreux³.

La chronologie de l'ensemble de ces faïences, dont la production couvre à peu près un siècle, du milieu du VIIe au milieu du siècle suivant, bien loin de s'opposer à une hypothèse de fabrication naucratite, me paraît la confirmer. La démonstration a été faite par Hölbl, à propos des scarabées, et il me semble qu'elle est valable pour d'autres séries de production en faïence, comme les vases⁴. La découverte de scarabées dans des contextes antérieurs à *ca.* 620 ne signifie pas qu'ils n'ont pas pu être produits à Naucratis. Le site est celui d'une ville égyptienne. L'atelier de faïence est situé dans le "quartier égyptien", c'est-à-dire dans la partie sud de la ville, la plus anciennement occupée, ce qui empêche d'y voir une installation tardive, liée à l'installation de Grecs. De manière générale, il est absurde de penser que des Égyptiens, présents à Naucratis, n'ont pas participé à la fabrication des faïences, dont ils connaissaient, comme le prouve la longue tradition de cette production en Égypte, à la fois la technique et les modèles. L'influence grecque, notable dans la production naucratite, peut être liée à la participation d'artisans grecs, mais elle peut aussi s'expliquer par une adaptation de la production, égyptienne, pour une clientèle essentiellement grecque.

Tous ces éléments orientent donc vers une production égyptienne plutôt que grecque, et ils invitent à considérer Naucratis comme seul lieu responsable de la fabrication de faïences égyptisantes. Le caractère grec des vases ou des figurines a été souvent souligné au détriment de leur caractère égyptien. Lagarce et Leclant ont bien montré que les vases plastiques, qui appartiennent à la première période de production définie par Webb, et dont un exemplaire a été découvert à Kition, sont égyptiens et qu'ils servaient sans doute de "fioles pour eau de

² Webb, 1978, p. 5.

¹ Kaczmarczyk, Hedges, 1983, p. 270-271.

² Lloyd, 1975, p. 31.

³ Kaczmarczyk, Hedges, 1983, p. 271.

⁴ Hölbl, 1979, p. 207-209.

jouvence", destinées à contenir l'eau du Nil¹. Rathje, qui s'appuyait essentiellement sur les découvertes d'Occident, a proposé d'interpréter ces vases plastiques comme des créations phéniciennes². Elle considère qu'ils ont pu être produits par l'atelier de Naucratis, tenu par des Phéniciens avant l'installation de Grecs dans la ville. Webb s'est fortement opposée à cette hypothèse, ce qui l'a amenée à développer ses arguments en faveur d'une fabrication exclusivement rhodienne pour la première phase de production de faïences³. Elle montre, avec raison, que la carte de diffusion de ces objets indique une forte prééminence de la Grèce de l'Est, et non pas seulement de Rhodes. En voulant démontrer qu'une origine phénicienne est improbable pour ces vases, elle met en avant leur caractère essentiellement égyptien. Elle suppose donc que les Grecs de l'Est étaient en contact avec l'Égypte dès le milieu du VIIe s. au plus tard et elle propose qu'un ou plusieurs artisans égyptiens sont venus s'installer à Rhodes et ont donné naissance à l'artisanat de faïence rhodien⁴. L'hypothèse ne paraît cependant étayée par aucun argument⁵. La seule raison de sa formulation est que Naucratis, selon la datation qu'elle reprend et qui est fautive, n'existe pas avant l'arrivée des Grecs, qu'elle place vers 620. Il est fort probable que Naucratis soit le seul lieu responsable de la production de l'ensemble de ces faïences, dès la première phase. Par ailleurs, certains indices montrent que cette production ne peut pas être le fait de Grecs. Ainsi, certains vases plastiques de la troisième phase, définie par Webb, reprennent des modèles grecs, comme la forme de l'aryballe corinthien, qu'ils mélangent avec d'autres types. Comme elle le reconnaît elle-même, quelques séries indiquent une mauvaise compréhension des modèles grecs, qu'elles transposent en faïence⁶. On ne peut pas, en l'occurrence, supposer que les artisans soient grecs. Un même caractère fortement égyptien caractérise les figurines⁷. Il est remarquable que beaucoup de types, musiciens (joueurs de double flûte, de lyre), personnages assis tenant un coffre sur les genoux, personnages masculins ou féminins, nus, debout, criophores, courotrophes, groupes avec un personnage tenant un capridé par les cornes, représentations de béliers, de lions ou de faucons, *etc.*, recoupent très exactement le répertoire de la sculpture "chypro-ionienne", dans un style également désigné comme "Mischstil"⁸ (pl. XCVI). Cela n'est certainement pas une coïncidence. Ces deux catégories représentent les productions d'ateliers installés dans le même lieu. Le caractère, constamment égyptisant des figurines de faïence, là où les statuettes "chypro-ioniennes" sont parfois davantage proches de types chypriotes, et le matériau utilisé, montrent que l'atelier de Naucratis était tenu par des Égyptiens. Les acheteurs, dans un cas comme dans

¹ E. Lagarce, J. Leclant, "Vase plastique en faïence KIT. 1747 : une fiole pour eau de jouvence" dans Clerc *et al.*, 1976, p. 183-289.

² Rathje, 1976.

³ Webb, 1980.

⁴ Webb, 1980, p. 88-89.

⁵ Comment expliquer la naissance soudaine d'un artisanat de la faïence grecque ? La réponse qu'elle donne n'en est pas une : "The industry suddenly sprang into existence, like Athena, with little or no preamble" (Webb, 1980, p. 88).

⁶ Webb, 1980, p. 87-88.

⁷ Webb, 1978, p. 81-107, qui fait l'inventaire des différents types.

l'autre, sont essentiellement grecs, et les commandes ont dû jouer sur l'évolution de la production. La petite plastique de faïence a peut-être eu un rôle novateur dans l'élaboration de certains types, par la suite repris par les artisans chypriotes. La transposition de mêmes modèles sur deux supports différents, qui impliquent deux techniques différentes, n'est pas extraordinaire. Les deux statuettes de Cambridge¹, évoquées plus haut, imitent exactement, en calcaire, des modèles de faïence. La petite plastique chypriote qui, lorsqu'elle est retrouvée dans des contextes grecs, est toujours associée à des figurines égyptisantes de faïence, vient confirmer que ces deux catégories d'objet ont été produites au même endroit, pendant à peu près le même laps de temps.

2.3. Naucratis comme lieu de redistribution

La carte de répartition des découvertes d'objets chypriotes invite à accorder à Naucratis une place essentielle comme lieu de redistribution. *L'emporion* est un port de commerce, l'endroit où sont acheminées les marchandises qui seront exportées et celui où les produits importés sont débarqués. Différents schémas de circulation des biens peuvent être représentés.

Dans un schéma "direct", Naucratis est un lieu de transit. Les produits de provenance grecque sont entreposés à Naucratis avant d'être redistribués en Égypte. La redistribution est ensuite essentiellement entre les mains d'Égyptiens. Une amphore de Chios, scellée par un cachet au cartouche d'Amasis, découverte à Tell Defenneh, en donne une claire illustration².

Il est cependant possible que des marchands étrangers aient pris en charge une partie de cet acheminement. Hérodote mentionne la présence de marchands grecs dans différents lieux d'Égypte³. Lorsqu'il décrit les rites du sacrifice chez les Égyptiens, il indique que ces derniers jettent la tête de la victime mais que, quand il y a un marché et des commerçants grecs installés dans la région, ils la portent au marché et la vendent⁴. Une ville du nome Thébaïque porte le nom de Néapolis, ce qui suppose une installation grecque⁵. Une partie du Delta était parcourue par des navires grecs, car Hérodote, dans sa description géographique, parle de la région de l'Égypte "où naviguent les Grecs"⁶. Ces attestations peuvent être tardives et représenter une situation nouvelle par rapport aux limitations de l'accès des étrangers en Égypte qu'Hérodote rapporte à Amasis, puisqu'il signale que "dans l'ancien temps", Naucratis était le seul port ouvert au commerce⁷. Cependant, Hécatée, dont le témoignage est valable pour le VI^e s. av. J.-C., mentionne différentes îles du Nil, appelées, entre autres, Éphèse, Chios, Lesbos, Chypre et

⁸ Webb, 1978, p. 9.

¹ Budde, Nicholls, 1964, pl. 3, 15 et 21.

² Boardman, 1995, fig. 152 p. 157.

³ Lloyd, 1975, p. 29.

⁴ Hérodote, II.39.

⁵ Hérodote, II.91.

⁶ Hérodote, II.5.

⁷ Hérodote, II.179.

Samos¹. On ne peut qu'être tenté de supposer qu'il s'agit là d'installations grecques et chypriote, à but essentiellement commercial, qui constituent un certain nombre de relais sur l'axe de circulation principal qu'est le fleuve, et rapprocher cette attestation des documents d'Éléphantine. Le site dont il est question sur le rouleau publié par Yardeni n'est pas connu, mais il pourrait s'agir d'un port, à mi-chemin entre Naucratis et Memphis².

Les produits égyptiens, entreposés à Naucratis, étaient certainement redistribués, en grande partie, en Grèce par des commerçants grecs. Ainsi, les faiences égyptisantes retrouvées dans les colonies de Milet, sur les rives de la mer Noire, ont dû être apportées par des commerçants milésiens, présents à Naucratis³. Ce schéma "direct" est compliqué par le fait que Naucratis est aussi un lieu de production et de consommation. Une partie des produits égyptiens, grecs ou chypriotes était destinée à la ville elle-même. Les découvertes des sanctuaires ont montré que les faiences égyptiennes et égyptisantes ou les statuettes "chyprioniennes" étaient utilisées comme offrandes pour les cultes locaux. De même, l'abondance des trouvailles de céramique grecque prouve que des vases, importés, étaient consacrés à Naucratis.

Un autre schéma, "indirect", est mis en évidence par certaines cartes de répartition de la céramique grecque. Ainsi, il est possible que certains produits, acheminés à Naucratis, aient été redistribués en Grèce et non pas seulement sur le marché égyptien. Boardman note la grande proximité qu'il y a entre les découvertes de céramique chiotte de Naucratis et celles d'Égine⁴. Le nom du même dédicant, Aristophantos, certainement éginète, apparaît sur des coupes chiotes de Naucratis et d'Égine. Les spécialistes ont reconnu la même main, responsable de l'inscription, sur des vases de Naucratis et d'Égine. Selon toute probabilité, une partie de la céramique chiotte, retrouvée à Égine, a été, comme le pense Boardman, fabriquée à Naucratis, ou a transité par ce site. De manière générale, les très grandes quantités de céramique de la Grèce de l'Est, découvertes dans le sanctuaire d'Apollon à Égine, peuvent, en partie, provenir de Naucratis⁵.

Des entrepôts, pour stocker les produits, sont connus dans d'autres lieux. À Al Mina, Woolley a dégagé des bâtiments, correspondant aux niveaux II à IV (du dernier quart du VI^e à la fin du IV^e s. av. J.-C.)⁶. Il a pu mettre en évidence un certain rangement, une organisation des produits dans l'espace. Ainsi, les différentes pièces d'un même bâtiment étaient réservées à des marchandises différentes : l'une contenait des amphores à vin, une autre de "petits lécythes locaux", une autre encore des aryballes grecs⁷. La présence de tombes montre cependant que ces entrepôts ne constituaient sans doute pas un quartier séparé, mais qu'ils devaient se trouver

¹ Étienne de Byzance, s.v. "Ἐφεσος" (Meineke, 1849, p. 288-290).

² Yardeni, 1994. Gras, 1995, p. 161-162.

³ Pour la distribution des faiences égyptisantes, voir Webb, 1978, fig. 4-5 p. 8.

⁴ Boardman, 1986, p. 253-254.

⁵ Walter-Karydi, 1982.

⁶ Woolley, 1938, p. 11-16.

⁷ *Ibid.*, p. 12.

mêlés à des installations domestiques¹. Il est possible que Ras el Bassit ait possédé, dès le VIIe s., un bâtiment de type similaire. Il s'agit d'une grande construction, aux murs épais, divisée en pièces longues et étroites. Dans l'une d'entre elles, les fouilles ont permis de recueillir une grande quantité de pesons. Selon Courbin, il pourrait s'agir d'un atelier ou d'un entrepôt². À Corinthe, les fouilles américaines ont mis au jour, sous un hémicycle d'époque romaine, situé sur la route du Léchaion, une structure d'époque archaïque, interprétée comme un "trader's complex"³. À cause des limites du sondage, l'interprétation des constructions n'est pas assurée et le plan n'apparaît pas nettement. Cependant, les importations sont extrêmement nombreuses et diverses, avec des vases de la Grèce de l'Est, des céramiques laconiennes, attiques et du bucchero étrusque. L'installation du bâtiment, sur une route menant au port, rend l'hypothèse plausible. Rien de comparable n'a, semble-t-il, été retrouvé lors des fouilles de Naucratis. Mais Petrie, comme Gardner, note les difficultés suscitées par l'établissement du plan des maisons⁴. Il est possible que parmi ces constructions, interprétées comme des maisons, il y ait également des entrepôts. La question est d'autant plus intéressante que la situation de ces bâtiments, dans le plan général de la ville, permettrait d'apprécier l'organisation du contrôle égyptien. En l'absence de témoignages, on ne peut que supposer l'existence de lieux de stockage, où les produits étaient entreposés avant d'être redistribués.

L'hypothèse que Naucratis, en tant qu'*emporion*, est responsable de la redistribution en Grèce de la petite plastique chypriote, est certainement, par bien des aspects, trop simpliste et linéaire. D'autres réseaux d'échanges doivent s'ajouter à des importations directes depuis Naucratis, et des différences de goût peuvent également rendre compte de "faciès" différents selon les sites. Il faut, à ce propos, se garder d'une lecture trop rapide de la carte de répartition des découvertes. Ainsi, l'idée que les attestations deviennent moins nombreuses à mesure qu'on s'éloigne de l'Égypte, la masse des importations ayant été retrouvée dans la région qui comprend les îles et la côte d'Asie Mineure, de Rhodes à Samos, est certainement vraie en quantités absolues. Mais les trouvailles de Smyrne ou d'Érythrées sont très mal publiées et l'hypothèse est fautive si l'on raisonne en quantités proportionnelles. Ainsi, à Chios, les découvertes sont en nombre réduit. Cependant, comme le fait remarquer Boardman, les importations chypriotes représentent une grande partie du matériel retrouvé et elles sont, proportionnellement, très importantes⁵.

Il reste que Naucratis est, si l'on veut, le "plus petit dénominateur commun" entre des sites, souvent très éloignés géographiquement. La carte de répartition des découvertes en Grèce recoupe finalement assez étroitement celle des cités les plus engagées à Naucratis. Naucratis reste le lieu de provenance le plus probable des importations de statuettes "chypro-ioniennes",

¹ Voir Perreault, 1993, p. 65-66.

² Courbin, 1986, p. 196.

³ C.K. Williams, J. Mac Intosh, J.E. Fischer, "Excavations at Corinth, 1973" dans *Hesperia* 43, 1974, p. 14-23.

⁴ Petrie, 1886, p. 35 et pl. XLI; Gardner, 1888, p. 15-16.

découvertes à Amrit et à Sidon. On l'a vu, des objets, mis au jour sur ces deux sites, témoignent de relations avec l'Égypte saïte. Une importation depuis Chypre est rendue peu probable par l'examen de l'ensemble des découvertes de la côte syro-palestinienne. Ni Amrit ni Sidon n'ont livré de preuve d'échanges plus intenses avec l'île que les autres sites syro-palestiniens. La céramique chypriote est importée en grandes quantités dans toute la région. Par ailleurs, la diffusion de sculptures en calcaire, datant de la deuxième moitié du VI^e s. et de l'époque classique, qui proviennent, cette fois, directement de Chypre, touche également toute la région. Tous ces indices invitent à reconnaître dans les statuettes "chypro-ioniennes" d'Amrit ou de Sidon la trace d'échanges différents.

Enfin, la place de Chypre dans ces échanges doit être mieux évaluée. En effet, il faut concilier les témoignages : l'examen des œuvres a conduit à supposer que les statuettes de pierre étaient produites à Naucratis tandis que les figurines de terre cuite, qui correspondent dans l'ensemble à des séries bien attestées à Chypre, proviendraient essentiellement de Salamine. Deux hypothèses sont possibles : soit ces deux catégories d'objets représentent deux types d'échanges différents, soit elles sont acheminées, ensemble, sur les sites grecs. Dans le premier cas, les figurines de terre cuite seraient importées directement de Chypre en Grèce par des Grecs ou des Chypriotes. Cette éventualité est cependant peu probable. On n'a guère de trace de présence chypriote à Samos, Chios ou Égine, où des figurines ont été retrouvées. Les mêmes séries de figurines sont attestées d'un site à l'autre, et cette homogénéité empêche de multiplier les réseaux d'échanges. Dans les sanctuaires grecs, les figurines de terre cuite sont toujours associées aux statuettes de pierre. Là encore, il me semble qu'il y a plus qu'une coïncidence et que ces deux catégories d'œuvres doivent être acheminées ensemble. Enfin, il y a de toute façon des importations de figurines chypriotes à Naucratis, et la route de ces échanges semble donc passer, pour l'essentiel, par l'Égypte. La présence de Chypriotes à Naucratis a déjà été étudiée. La céramique de la Grèce de l'Est est très abondante à Salamine pour la période qui va de *ca.* 630 à *ca.* 580/575¹. Ces dates correspondent de manière frappante avec celles qu'on a pu donner aux importations de petite plastique chypriote en Grèce. Ces découvertes témoignent d'une intensification des échanges entre le royaume chypriote et la Grèce de l'Est, dont une partie, au moins, devait passer par Naucratis.

3. Les échanges

L'étude de Naucratis, sous les diverses facettes de l'*emporion*, lieu de rencontre, de production et de redistribution, a offert un cadre possible aux échanges entre le monde grec, Chypre et, dans une moindre mesure, la Phénicie. Cependant, l'approche n'a été jusqu'à présent, en un certain sens, que théorique. Il s'agissait d'examiner si les conclusions, issues de l'examen des œuvres, et qui invitaient à dresser un tableau d'une Méditerranée orientale faite de mouvements de biens et de personnes, trouvaient une justification dans l'examen des sources,

⁵ Boardman, 1967, p. 193.

littéraires et archéologiques. Il faut maintenant cerner ces échanges de plus près, entrer dans la nature de ces relations entre des civilisations différentes, appréhender les motifs, l'organisation et les routes possibles du commerce.

3.1. Les objets du commerce

Le commerce entre l'Égypte et la Grèce a fait l'objet de plusieurs synthèses. De manière générale, l'intérêt s'est porté sur les produits bruts échangés, seuls susceptibles d'expliquer l'installation de Grecs en Égypte et un commerce suivi. Les objets principaux de l'échange seraient les métaux et les céréales, les Grecs échangeant de l'argent contre du blé égyptien. Milne a proposé de définir les relations commerciales entre la Grèce et l'Égypte selon un schéma triangulaire¹. Les trésors, mis au jour en Égypte, montrent, en effet, une prédominance, à côté de lingots et de métal non monnayé, de monnaies thraces et macédoniennes². Les cités de la Grèce de l'Est, engagées dans le commerce avec l'Égypte, se rendraient en Égée du Nord pour se procurer de l'argent, qu'elles transporteraient ensuite à Naucratis pour l'échanger contre du blé. Røebuck a repris ce schéma d'explication, en mettant toutefois en avant le rôle de Chios³. Les relations que l'île entretient avec la côte thraco-macédonienne sont bien documentées et la flotte chiote est importante. L'île, dont l'agriculture serait spécialisée dans la production d'huile et de vin, aurait eu très tôt besoin d'importations régulières de céréales. Austin remarque qu'aucun témoignage archaïque ne vient confirmer l'hypothèse d'importations de céréales égyptiennes en Grèce à l'époque archaïque et que les trésors d'argent grec, certes très nombreux en Égypte, sont également attestés, de façon plus générale, au Levant⁴. Cependant, le début de la présence grecque en Égypte, qu'il place vers la fin du VIIe s., correspond à l'époque où les Grecs se tournent également vers la mer Noire, autre grenier à blé. Il ajoute à ces deux composantes du trafic, des exportations grecques d'huile et de vin et des importations de lin et de papyrus égyptiens. Enfin, Lloyd reprend les mêmes produits, auxquels il ajoute, parmi les objets égyptiens, recherchés par les Grecs, l'ivoire et des objets manufacturés de faïence, faisant ainsi entrer cette catégorie de petits objets dans le cadre d'un commerce régulier.

L'hypothèse d'un échange de métaux contre du blé appelle quelques remarques. Certes, la recherche de métaux est certainement l'un des moteurs de l'expansion et du commerce archaïques. Frankenstein a ainsi proposé d'interpréter l'expansion phénicienne en Occident comme une recherche de gisements de minerais, destinés à subvenir aux demandes de tribut, exercées par l'empire assyrien⁵. Cependant, la recherche de matières premières n'est pas la seule raison de la mobilité et des échanges à l'époque archaïque et d'autres facteurs peuvent

¹ Yon, Calvet, 1978.

¹ Milne, 1939.

² Les cités les mieux représentées dans les trésors recourent la région du Pangée, Thasos, Néapolis, Lete, ainsi que les régions adjacentes de Chalcidique et de Thrace occidentale. Voir Røebuck, 1950, p. 237.

³ Røebuck, 1950.

⁴ Austin, 1970, p. 35-40.

⁵ Frankenstein, 1979.

intervenir, liés à des contextes spécifiques, qui empêchent de généraliser ce mode d'explication¹. Par ailleurs, les importations de blé ne paraissent pas avoir un caractère ni important ni régulier en Grèce à l'époque archaïque². Les demandes de céréales ont dû être très variables et ne peuvent pas, à elles seules, justifier l'existence de relations et d'un commerce suivis.

Les témoignages permettent de définir la nature de certains produits échangés. Les attestations les plus nombreuses concernent les importations grecques en Égypte. L'or et l'argent sont mentionnés sur la stèle de Naucratis³ et les mêmes métaux sont enregistrés sur le rouleau d'Éléphantine⁴. Sur ce dernier document, apparaît également du vin, transporté par des navires ioniens. L'importation de vin de Lesbos à Naucratis est documentée par l'histoire du frère de Sappho, Charaxos⁵. Le vin n'était certainement pas destiné aux seuls habitants grecs de l'Égypte. Hérodote signale que des amphores pleines de vin sont importées de toute la Grèce et de Phénicie "tout au cours de l'année", ce qui implique, au passage, des relations commerciales suivies et un trafic de bateaux régulier⁶. L'huile est également citée sur le rouleau d'Éléphantine, en quantités moins importantes que le vin⁷. La plupart des cités grecques produisaient de l'huile mais l'anecdote que rapporte Aristote à propos de Thalès, qui loue tous les pressoirs à huile de Milet et de Chios, étant assuré d'une riche récolte, semble indiquer que ces deux cités étaient peut-être de grosses productrices d'huile d'olive, dont une partie devait être exportée⁸. D'autres produits devaient faire l'objet de commerce. Le rouleau d'Éléphantine mentionne de la laine, transportée par des navires phéniciens, mais il est possible que le même produit ait été transporté par des navires grecs. Milet, encore, était une cité qui produisait beaucoup de laine⁹.

Parmi les produits que les Grecs venaient rechercher en Égypte, les céréales n'ont certainement pas joué un rôle aussi prépondérant et surtout aussi exclusif qu'on l'a quelquefois écrit. Les possibilités de stockage étaient limitées, rendant difficile la constitution de réserves¹⁰. L'approvisionnement en blé était donc lié, chaque année, à l'état des récoltes et aux disettes. Les importations de céréales étaient, en un certain sens, aléatoires, variables selon les années, même si les disettes semblent avoir été assez fréquentes, et elles ne peuvent en aucun cas suffire à

¹ Voir, à ce sujet, G.R. Tsetskhladze, "Did the Greeks go to Colchis for metals ?" dans *OJA* 14, 1995, p. 307-331.

² Garnsey, 1996, p. 157-158.

³ Gunn, 1943, l. 10 p. 58.

⁴ Yardeni, 1994, p. 76.

⁵ Hérodote, II.135; Athénée, XIII.596; Strabon, XVII.1.33 (C 808).

⁶ Hérodote, III.6.

⁷ Yardeni, 1994, p. 76.

⁸ Aristote, *Politique*, I.4.3-5 (1259 a).

⁹ Athénée, XII.540c-d. Polycrate fait introduire à Samos des moutons de Milet. Voir R.J. Forbes, *Studies in ancient technology IV*, Leyde, 1956, p. 13.

¹⁰ Garnsey, 1996, p. 29-74.

justifier des relations commerciales suivies¹. Le papyrus était certainement un produit très recherché, au même titre que le lin et, dans une moindre mesure, l'ivoire. Le rouleau d'Éléphantine mentionne une seule marchandise que les navires ioniens embarquent pour l'importer en Grèce, le natron². Or, la ville de Naucratis est située non loin de lacs saumâtres, où l'on pouvait recueillir du natron, et il est fort possible que cette proximité géographique ait également joué un rôle dans le choix des Grecs de s'installer dans cette région³. On peut y ajouter l'alun, qu'Amasis offre aux Delphiens pour financer le nouveau temple d'Apollon⁴.

Les mêmes denrées devaient intéresser les Chypriotes, commerçant avec l'Égypte. Ils exportaient, pour leur part, certainement du cuivre. La richesse de Chypre en cuivre et son exploitation sont amplement documentées, à la fois par les témoignages archéologiques et les sources, orientales ou grecques⁵. Chez Homère (*Odyssée*, I.v. 179-186), Athéna, déguisée en Mentès, se rend avec son équipage de Taphiens à Témésa (sans doute Tamassos) échanger du fer contre du bronze. Selon Ératosthène, l'utilisation de bois pour chauffer le cuivre et l'argent ont contribué, pour une part réduite, au défrichage de l'île⁶. Selon Pline, le bronze est une invention chypriote⁷. Le bois devait être aussi exporté par les Chypriotes. Le rouleau d'Éléphantine fait état de cargaisons de bois, transportées par les navires phéniciens, comprenant à la fois des essences qui ne sont pas spécifiées et du cèdre⁸. La richesse de l'île en forêts est décrite par Ératosthène, dans le passage cité plus haut, et l'auteur ajoute que la construction de flottes n'est pas parvenue à accroître de manière significative le défrichage des campagnes chypriotes. Lors de son exposé des méthodes de construction des navires, Théophraste mentionne les pratiques des Syriens, des Phéniciens et des Chypriotes⁹. Selon Diodore, dans son récit de la préparation de l'expédition en Inde, Sémiramis emploie de grandes quantités de bois de cèdre, provenant de Phénicie, de Syrie et de Chypre¹⁰. L'importance de la flotte chypriote est mise en évidence dans la description des navires de Xerxès : après les Égyptiens et les Phéniciens, l'île fournit le nombre de bateaux le plus important¹¹. Il est probable que le développement d'une politique maritime en Égypte, sous Apriès, et la construction d'une flotte importante, ont dû créer une demande accrue pour le matériau

¹ Bravo, 1983, soutient au contraire que la recherche de céréales est le moteur essentiel du commerce archaïque. En effet, les céréales auraient été un produit constamment demandé, même si les marchés d'écoulement variaient d'une année à l'autre, au gré des besoins et des disettes.

² Yardeni, 1994, p. 76.

³ Voir Pline, *Histoire Naturelle*, XXXI.111, qui décrit les gisements égyptiens et détaille les usages du produit.

⁴ Hérodote, II.180.

⁵ La bibliographie, concernant en particulier l'Âge du Bronze, est extrêmement abondante. Parmi les publications les plus récentes, mentionnons seulement Tylecote, 1977; Wheeler, Muhly, Haddin, 1979; Snodgrass, 1982; Koucky, Steinberg, 1989; Constantinou, 1992; Fasnacht, Kassianidou, 1992; Buchholz, Untiedt, 1996, p. 53-57.

⁶ Ératosthène, fr. III.B.91 (Berger, 1880, p. 338).

⁷ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, VII.195 et XXXIV.2.

⁸ Yardeni, 1994, p. 76.

⁹ Théophraste, *Recherches sur les plantes*, V.7.1.

¹⁰ Diodore de Sicile, II.16.6.

¹¹ Diodore de Sicile, XI.3.7.

d'importation chypriote, mais aussi pour le savoir-faire des artisans chypriotes¹.

Quelle place accorder aux petits objets dans ces échanges ? Lloyd, on l'a vu, fait entrer les petites faïences égyptiennes et égyptisantes parmi les produits régulièrement importés en Grèce depuis l'Égypte². C'est là une vue "moderniste" par rapport à une conception "primitiviste" du commerce archaïque qui reste marginal, les cités grecques reposant essentiellement sur une économie de subsistance et les importations se limitant aux denrées de nécessité première, nourriture et métaux. Il n'est pas question de reprendre les termes du débat qui a opposé, en particulier, Gill et Boardman à propos des exportations de céramique grecque décorée. Mais la masse des découvertes de faïences, comme de petite plastique chypriote en Grèce, suppose des relations suivies, et de nombreux aller-retours de navires grecs en Égypte. Ces petits objets n'étaient donc pas embarqués de manière aléatoire, selon la place qu'il restait sur les navires, comme simples "space-fillers", pour reprendre l'expression de Gill³. La période pendant laquelle ils sont importés en Grèce est très brève, par comparaison avec les quantités retrouvées, ce qui suppose que ces statuettes faisaient régulièrement partie de la cargaison des navires grecs quittant l'Égypte. Les marchands, qui les redistribuaient en Grèce, devaient certainement être informés d'une demande pour ce type d'objets⁴.

Le matériel mis au jour dans les épaves montre que la céramique grecque n'était pas toujours transportée comme marchandise additionnelle et insignifiante et c'était certainement le cas pour d'autres types d'objets manufacturés, qui ne sont pas, à l'image des vases grecs, des faïences ou de la petite plastique chypriote, des produits de luxe⁵. Une confirmation en est peut-être donnée par une épave, découverte au large de la côte palestinienne, à Shavé Ziyyon⁶. Plusieurs centaines de figurines y ont été recueillies sur un total qui, à l'origine, devait comporter au moins 5000 exemplaires. D'après les analyses réalisées, ces figurines sont de production locale et on ne peut guère les interpréter que comme une cargaison destinée à l'exportation. Sans doute cet exemple est-il exceptionnel, mais comment savoir ce qui est la règle quand les épaves, archaïques et classiques, sont en nombre si réduit ? La diversité des situations invite en tout cas à la prudence et je ne suis pas certaine qu'il faille attendre l'époque romaine pour voir apparaître des cargaisons spécialisées.

Différentes modalités sont certainement envisageables mais la faible diffusion de la petite plastique chypriote, qui ne touche, en Grèce, que la Grèce de l'Est et Égine, et les fortes proportions de trouvailles sur les sites où elle est attestée, invitent à considérer que cette marchandise occupe une place, qui n'est sans doute pas essentielle mais qui est réelle dans les

¹ Au sujet de la politique "maritime" d'Apriès, voir James, 1991, p. 720-726.

² Lloyd, 1975, p. 31.

³ Gill, 1991.

⁴ Voir, à propos de la céramique, les remarques d'Osborne, 1996, p. 31.

⁵ En dernier lieu, Stissi, 1999, p. 90-91. Elle compare les découvertes contrastées de l'épave fouillée au large de l'île de Giglio et de celle de la Pointe Lequin. L'épave de la Pointe Lequin a livré en outre des statuettes de bronze et des figurines de terre cuite. Voir Gras, 1995, p. 146-147.

échanges, selon des routes régulièrement empruntées et, en un sens, exclusives. Les sources montrent que le commerce grec portait aussi sur des petits objets, de la pacotille, dont le caractère égyptisant est souvent mis en avant. Égine paraît avoir joué un rôle prépondérant dans la diffusion en Grèce de ce type d'objets¹. Il est intéressant de remarquer que les navires ioniens, dont la cargaison est enregistrée sur le rouleau d'Éléphantine, transportent également des jarres vides, dont le nombre est plus important que le nombre de jarres remplies de vin ou d'huile, ce qui suppose que ces objets manufacturés étaient l'objet d'un commerce à part entière, soumis à des taxations, et que les vases, même conteneurs, n'étaient pas forcément commercialisés pour leur contenu².

Les études portant sur le commerce ont eu tendance à n'envisager que le mouvement de biens, et non pas de personnes. Or, les Grecs présents en Égypte étaient aussi des consommateurs. Le goût pour des objets égyptisants a peut-être été rapporté d'Égypte par ces Grecs, de retour dans leur cité. Le marchand de vin qu'est Charaxos, est aussi un noble. Parmi les mercenaires grecs présents en Égypte, certains, à l'image d'Antiménide, le frère d'Alcée, combattant à Babylone, devaient faire partie de l'aristocratie³. Crielaard, étudiant la distribution de la céramique grecque, au début de l'Âge du Fer, à Chypre et en Syrie du Nord, a montré que ces objets ne constituaient pas, dans les tombes, les seules importations, mais qu'ils étaient associés à d'autres, provenant de Phénicie ou d'Égypte. Le côté exotique de ce matériel indique que son propriétaire est actif dans un réseau de relations internationales⁴. La situation est la même dans les sanctuaires grecs où des exemples de petite plastique chypriote sont attestés. D'autres objets, égyptiens ou égyptisants, sont représentés et l'ensemble indique que les citoyens qui les ont consacrés participent à des échanges avec l'Égypte.

Un point reste à noter. Dans le schéma d'échanges ainsi esquissé, les Grecs acquièrent des objets manufacturés en Égypte, mais la céramique grecque reste de diffusion très restreinte en Égypte⁵, et le gros des importations grecques semble constitué par des produits bruts, en particulier des métaux. C'est là sans doute une vue différente de celle offerte par bien des *emporion* d'Occident ou des régions du nord de la Grèce et de la mer Noire. On considère, en effet, généralement que les étrangers, grecs ou phéniciens, développent des productions artisanales pour les échanger, auprès des populations locales, contre des métaux⁶. Strabon,

⁶ Parker, 1992, cat. n° 1078 p. 401.

¹ Voir les références et les commentaires de Figueira, 1981, p. 230-231.

² Yardeni, 1994, p. 76. Le texte mentionne que certaines des jarres ne sont pas enduites. Il est intéressant de rapprocher ce témoignage du texte d'Hérodote, qui décrit la réutilisation que font les Égyptiens des amphores de vin, une fois vides, pour approvisionner en eau les régions du désert (Hérodote, III.6).

³ Lobel, Page, 1955, Z 27 p. 272. L'hypothèse de Figueira, 1984, p. 25, qui considère que les mercenaires grecs en Égypte sont sans doute des colons, déçus dans leur attente de fonder des cités indépendantes, me paraît inacceptable. Le texte d'Hérodote ne permet de supposer rien de tel. La recherche de terres ne constitue pas le seul facteur susceptible d'expliquer la mobilité des Grecs à l'époque archaïque.

⁴ Crielaard, 1999, p. 277-280.

⁵ Austin, 1970, p. 33-34.

⁶ Pour les Phéniciens, voir Frankenstein, 1979. Dans le monde grec d'Occident, voir le cas de Pithécusses et de ses *chryseia*, évoqués par Strabon (V.4.9 = C 247).

lorqu'il décrit les échanges avec les habitants de Gadès, indique que ces derniers donnaient leurs métaux (étain et plomb) et les peaux de leurs troupeaux contre de la céramique, du sel et des ustensiles de bronze, bref, à l'exception du sel, des produits bruts contre des objets manufacturés¹. Les catégories, forgées par les historiens de l'art, qui distinguent des œuvres "gréco-scythes" ou "gréco-thraces", par exemple, désignent ces produits, fabriqués par les Grecs pour une clientèle étrangère². La situation me paraît différente en Égypte. L'*emporion* est un lieu de production mais cette production est le fait d'Égyptiens, pour les faïences, et de Chypriotes, pour les statuettes de calcaire, et elle est destinée à une clientèle grecque. Si l'on veut utiliser des termes voisins, on doit parler d'œuvres "égypto-grecques" et "chypro-grecques" ou "chypro-ioniennes", et non l'inverse. Le cas est d'autant plus intéressant que ces ateliers ne sont pas situés en pays grec, mais au contact de Grecs, installés en Égypte. Les Grecs se rendent en Égypte pour acheter aussi, entre autres produits, des objets manufacturés, qu'ils emportent parfois dans la tombe, mais qu'ils consacrent surtout dans les sanctuaires. Quitte à critiquer le point de vue "primitiviste", on ne peut que constater que l'existence de relations commerciales encourage le développement de l'artisanat. L'existence de marchands grecs à Naucratis favorise le développement ou, dans le cas des faïences, produites par un atelier sans doute antérieur à l'arrivée des Grecs³, la réorientation de productions locales.

3.2. L'organisation du commerce

Malgré la pauvreté des sources, le commerce archaïque a fait l'objet de nombreux travaux où, souvent, l'étude des textes et l'examen de la documentation archéologique sont envisagés séparément, par des spécialistes différents⁴. Il n'est pas question de reprendre ici l'ensemble de la problématique, mais d'étudier les points qui concernent directement le sujet, c'est-à-dire les moyens du commerce et son organisation, dans les cités de la Grèce de l'Est et à Chypre, ainsi que dans l'*emporion* qu'est Naucratis.

les moyens du commerce

Snodgrass a défendu l'idée que les Grecs ne possédaient pas de navires marchands, mais qu'ils utilisaient des pentécontères pour les navigations à longue distance⁵. Le commerce ne serait donc pas une activité possédant ses propres instruments, mais il est intimement lié à la guerre et la piraterie. Les exemples cités, ceux des Phocéens et des Samiens, vont dans ce sens. En effet, Hérodote mentionne que les Phocéens qui découvrirent le golfe Adriatique, la Tyrhénie, l'Ibérie et Tartessos "ne naviguaient pas sur des vaisseaux ronds, mais sur des pentécontères"⁶. Selon Plutarque, Samos aurait été le lieu d'invention de la Samaina, un bateau

¹ Strabon, III.5.11 (C 175).

² Voir Graham, 1984.

³ Yoyotte, 1993-1994, p. 679-680.

⁴ Voir, à ce propos, les remarques de Cartledge, 1983.

⁵ Snodgrass, 1983.

⁶ Hérodote I.163 : ἐναντίλλοντο δὲ οὐ στρογγύλησι νηυσὶ ἀλλὰ πεντηκοντέποισι.

semblable à une pentécontère agrandie pour pouvoir prendre de plus volumineuses cargaisons¹. De plus, les activités maritimes de Polycrate, telles que les décrit Hérodote, sont essentiellement tournées vers la piraterie². Cependant, comme le fait remarquer Reed, le texte d'Hérodote montre que l'utilisation des pentécontères par les Phocéens est un fait exceptionnel, ce qui justifie la mention de cette caractéristique. Par ailleurs, les représentations de navires marchands, certes rares, existent à l'époque archaïque³. Dans l'*Odyssée* (IX, v. 322-323), Ulysse et ses compagnons comparent la massue du Cyclope au mât d'un noir vaisseau, "d'un de ces grands transporteurs à vingt bancs de rameurs qui peuvent traverser le grand gouffre des mers"⁴. Les Grecs possédaient donc des navires réservés au commerce, ils avaient les moyens techniques de prendre de grosses cargaisons et rien ne justifie l'hypothèse que le commerce était toujours lié à des activités de piraterie et qu'il n'existait pas d'entreprises maritimes à but strictement commercial.

L'existence de navires marchands est très bien documentée à Chypre, sur des représentations peintes et des maquettes en terre cuite⁵. L'abondance des témoignages invite à prêter à l'île un rôle bien plus grand que celui qu'on lui accorde généralement. Chypre n'est pas seulement un lieu de passage, où accostent les navires grecs qui se rendent sur la côte syro-palestinienne ou en Égypte, ou pour les bateaux phéniciens, en route vers l'Égée. De toute évidence, les Chypriotes eux-mêmes étaient responsables d'une grande partie du trafic en Méditerranée orientale. Le cuivre et le bois, les deux produits qui devaient constituer la majeure partie des exportations chypriotes, étaient certainement transportés sur des navires chypriotes. Les figurines de terre cuite, qui devaient transiter par Naucratis avant d'être redistribuées dans le monde grec, devaient être acheminées, comme le calcaire, destiné à réaliser les statuette "chypro-ioniennes", par des bateaux chypriotes.

l'organisation du commerce

Les travaux concernant l'*emporion* reposent surtout sur l'étude de Polanyi, qui a défini le statut du "port of trade"⁶. Le terme désigne un établissement à vocation de contrôle, qui vise à réguler les activités de commerçants dans une société qui ne possède pas une économie de marché. Il s'agit en quelque sorte d'une restriction aux activités libres des commerçants. Le cas de Naucratis semble, à première vue, entrer pleinement dans cette définition. L'économie égyptienne est, selon la typologie de Polanyi, une économie de redistribution, où toutes les activités de production et de commerce sont étroitement soumises au pouvoir, qu'il soit

¹ Plutarque, *Vie de Périclès*, XXVI.3-4.

² Hérodote, III.39.

³ Reed, 1984, p. 39-41.

⁴ Voir également les remarques de Bravo, 1984, p. 114 et p. 128.

⁵ Westerberg, 1983; Basch, 1987, p. 253-258.

⁶ Polanyi, 1963.

représenté par le pharaon ou les temples¹. La concentration du commerce grec à Naucratis, qu'Hérodote attribue à Amasis, va dans ce sens : les marchands, jusqu'alors libres de circuler en Égypte, voient leur activité limitée par l'obligation qui leur est faite d'arriver en Égypte par la branche Canopique du Nil et donc de débarquer leurs marchandises à Naucratis². On a rapproché ce témoignage de mentions d'auteurs classiques, qui stigmatisent les dangers de l'*emporion*³. Platon, par exemple, propose que les marchands étrangers soient tenus à l'écart de la cité et que seuls des magistrats, préposés à cet effet, soient en contact avec eux⁴. Plutarque reprend sans doute cette idée, prégnante chez les auteurs classiques, dans un contexte voisin : ce sont les Epidamniens, dont la cité est située en Illyrie, qui doivent se garder de relations avec les Illyriens, un magistrat, choisi chaque année, devant s'occuper des transactions commerciales avec eux⁵. Platon dépeint cependant une situation où les commerçants sont essentiellement des étrangers de passage et je ne suis pas sûre que ces exemples soient valables pour le commerce de l'époque archaïque, auxquels les citoyens prennent une part bien plus grande que ce qui a été souvent écrit.

Les études récentes ont mis l'accent sur un autre aspect de l'*emporion* : le regroupement des marchands étrangers dans un même lieu permet surtout, pour les autorités du pays où il est installé, de faciliter la levée des taxes⁶. Ces dernières représentaient d'ailleurs des sommes importantes. Au témoignage de Démosthène, les *emporia* implantés sur son territoire rapportaient au roi de Thrace Kersobleptès, en temps de paix, plus de trente talents par an⁷. D'autres avantages sont également liés à la concentration des marchands dans un *emporion*, comme la sécurité de la circulation des biens et des personnes. Strabon, lorsqu'il décrit Emporion (Ampurias) en Catalogne, souligne que la ville, comprenant un quartier grec et un quartier indigène, est ceinte d'une même muraille, destinée à protéger la sécurité de ses habitants⁸. Il ne s'agit pas là, pour chaque population, de se protéger des contacts avec l'autre, mais bien au contraire d'assurer la sécurité des transactions et des relations. Ce n'est pas une mesure de protection face à des marchands qui, étant étrangers, sont hors de la société du pays où ils se trouvent. Le Delta égyptien était, comme le montre le récit de la prise du pouvoir par Psammétique, menacé par des incursions fréquentes de pirates⁹. La seule motivation, comme le souligne Figueira, est d'ordre économique, afin d'assurer la tranquillité des échanges et, en conséquence, la bonne levée des taxes¹⁰. Quelques témoignages font d'ailleurs mention d'accords conclus entre les marchands étrangers et les autorités locales, visant à établir des

¹ Ce schéma, cependant, est un peu trop simpliste. Voir les remarques de Menu, 1998.

² Hérodote, II.179.

³ Vélissaropoulos, 1977, p. 70-71.

⁴ Platon, *Lois*, XII.952d-953e.

⁵ Plutarque, *Quaestiones Graecae*, 29 (297-298).

⁶ Humphreys, 1978, p. 53-56; Figueira, 1984, p. 23-30; Ampolo, 1994.

⁷ Démosthène, *Contre Aristocrate*, 110.

⁸ Strabon, III.4.8-9 (C 159-160).

⁹ Hérodote, II.152.

¹⁰ Figueira, 1984, p. 29.

garanties, des cautions. C'est ce que rapporte, en particulier, une inscription du IV^e s., découverte dans l'*emporion* thrace de Pistiros¹.

Les témoignages concernant l'organisation de Naucratis sont rares et les modalités des contacts avec le pouvoir pharaonique restent, dans l'ensemble, assez mal connues. Les taxes touchent tous les produits acheminés à Naucratis, qu'il s'agisse d'importations ou d'exportations. La stèle de Naucratis mentionne les taxes portant sur "l'or, l'argent, le bois, les produits ouvragés en bois et tout ce qui provient de la mer Grecque"². Sur le rouleau d'Éléphantine, les taxes touchent également les produits exportés³. À ces taxes sur les produits commercés, s'ajoutent des taxes sur les productions. Sur la stèle de Naucratis, ces taxes touchent "toutes les choses qui sont produites à Pi-emroye, ville appelée Naucratis"⁴. Il est probable que l'expression "argent des hommes", qui apparaît à plusieurs reprises sur le rouleau d'Éléphantine, désigne une taxe similaire, portant sur un travail artisanal⁵. Les taxes vont au trésor royal, qui, dans le cas de la stèle de Naucratis, les reverse au temple de Neith à Saïs⁶.

Le contrôle de la levée des taxes devait être aux mains des "préposés aux portes" de l'Égypte⁷, mais on ne connaît pas les fonctionnaires qui s'en occupaient directement. Il faut sans doute accorder une place particulière et très importante, dans ces transactions entre Grecs et Égyptiens, aux interprètes. Psammétique aurait été le premier à créer une classe d'interprètes, après qu'il eut installé les mercenaires ioniens et cariens dans les "Camps"⁸. D'après Hérodote, les interprètes sont égyptiens. Cependant, un décret de proxénie de Rhodes, daté par ses éditeurs, de 411-408, honore un Éginète, remplissant ces fonctions⁹. Il s'agit peut-être d'un développement ultérieur, les Grecs reprenant un rôle, à l'origine dévolu à des Égyptiens. Quoiqu'il en soit, l'honneur qui est accordé à l'interprète prouve que ce titre correspondait à une fonction essentielle dans l'organisation de Naucratis.

L'*emporion* de Naucratis possédait également une organisation grecque. Selon Hérodote, Amasis concède aux marchands grecs des terrains pour y établir des sanctuaires, le plus célèbre étant l'Hellénion, fondé en commun par les cités de Chios, Téos, Phocée, Clazomènes, les cités de Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis et Mytilène. Ce sont ces cités qui fournissent les "προστάτας τοῦ ἐμπορίου"¹⁰. À la suite de Figueira¹¹, deux points

¹ Velkov, Domaradzka, 1994.

² Gunn, 1943, I. 9 p. 58.

³ Yardeni, 1994, p. 76.

⁴ Gunn, 1943, I. 10 p. 58.

⁵ Yardeni, 1994, p. 76.

⁶ Gunn, 1943, I. 11-13 p. 59. Sur le rouleau d'Éléphantine, il est seulement question du domaine royal.

⁷ Voir Posener, 1947.

⁸ Hérodote, II.154.

⁹ Blinkenberg, Kinch, 1903-1907, p. 34-48 (troisième rapport, 1905). L'inscription est reprise par Blinkenberg, 1941, n° 16 c. 210-214, qui la rapproche d'une stèle en basalte, provenant sans doute de Naucratis. Il s'agit, cette fois, d'un décret lindien, honorant de la proxénie Damoxanos, fils d'Hermon, "habitant en Égypte". Une copie de ce décret, seul témoignage qui nous soit conservé, devait être consacrée dans l'Hellénion de Naucratis.

¹⁰ Hérodote, II.178.

principaux sont à noter. Tout d'abord, les sanctuaires occupent une place prépondérante dans l'*emporion*, ils sont la caractéristique de la présence grecque en dehors d'une organisation politique de cité. Le fait n'est pas unique et n'est pas spécifique aux Grecs. L'existence d'un sanctuaire est l'une des caractéristiques des implantations commerciales phéniciennes en Occident¹. Différentes interprétations ont été proposées pour évaluer leur rôle, qui doit être essentiel. En effet, seule la fondation du sanctuaire, qui accompagne la fondation supposée d'un établissement phénicien, est parfois mentionnée. Il est certain, comme le remarque Bunnens, que la seule piété des navigateurs ne suffit pas à expliquer ce fait, et il propose d'accorder aux sanctuaires une importance liée à leur rôle de refuge, de garant, et même de stimulant économique². Les temples conserveraient les registres de contrôle des transactions, ou participeraient même financièrement au commerce maritime. Un parallèle grec est fourni par le sanctuaire du port étrusque de Gravisca³. L'existence de registres (*diphtheria*) dans le monde des *emporia* grecs, à la fin de l'époque archaïque, est prouvée. Wilson a bien montré que l'écrit devait jouer un rôle important dans les transactions qui avaient lieu dans les *emporia*, et il prend appui sur une inscription, datée du milieu du Ve s., découverte à Pech-Maho, pour mettre en évidence l'utilisation d'un vocabulaire précis et peut-être, en un certain sens, formulaire, qui servait à dépeindre chaque modalité des transactions⁴.

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que le contrôle de l'*emporion* est donné aux cités qui participent à l'Hellénion. Figueira y voit une volonté d'éviter la mise en place d'une suprématie : les cités d'Égine, Samos et Milet, qui possèdent des sanctuaires indépendants et qui étaient donc les plus anciennement représentées, avec sans doute le plus grand nombre de marchands, sont exclues. Il y aurait donc une espèce de régulation : le contrôle est donné à des cités de moindre importance dans l'*emporion*, ce qui évite la mise en place de monopoles. Le texte reste cependant ambigu et on ne sait pas si la nomination des *prostatai* était le fait des cités elles-mêmes ou celui des communautés présentes à Naucratis. Dans la première hypothèse, il s'agirait alors d'une transposition, à l'étranger, d'un contrôle, tel qu'il est exercé dans la métropole, si tant est qu'on puisse employer ce terme pour un établissement qui n'est pas une fondation coloniale⁵. Toujours est-il que les commerçants, et leurs représentants, portent toujours l'ethnique de leur cité d'origine. Là encore, Pistiros fournit un parallèle qui, bien que plus tardif, me paraît valable. Sur une inscription, le roi thrace s'engage auprès des citoyens de trois cités, représentées dans l'*emporion*, Maronée, Thasos et Apollonia⁶. Ces derniers, s'ils

¹¹ Figueira, 1984, p. 23-30.

¹ Aubet, 1993, p. 82. Sa conception de l'*emporion*, selon laquelle les marchands seraient des fonctionnaires, touchant des commissions, plutôt que des commerçants privés, me paraît cependant trop schématique et difficile à accepter. L'organisation des cités phéniciennes est trop mal connue pour qu'on puisse supposer un contrôle aussi étroit et systématique de la "métropole" sur des installations commerciales, souvent fort éloignées.

² Bunnens, 1979, p. 282-285.

³ Voir, par exemple, Torelli, 1977.

⁴ Wilson, 1997-1998, surtout p. 39-44.

⁵ Voir Bresson dans Bresson, Rouillard, 1993, p. 165-200.

⁶ Velkov, Domaradzka, 1994.

n'étaient pas les seuls Grecs commerçant en Thrace, devaient du moins y occuper une place prépondérante.

Quels sont les Grecs qui commercent à Naucratis ? Le commerce et les commerçants de l'époque archaïque ont fait l'objet de plusieurs études récentes, qui ne nous intéressent pas ici directement et auxquelles il suffit de renvoyer¹. Cependant, le cas de Naucratis permet d'envisager quelques aspects, qui conduisent à nuancer certains points de vue. Le commerce grec est le fait d'entreprises individuelles et il n'est pas question de supposer que les cités, quel qu'ait été leur rôle dans la désignation des *prostatai* de l'*emporion*, avaient une implication directe dans les échanges, une politique commerciale, bref, qu'elles étaient des cités mercantiles. Il est toutefois remarquable que, parmi les quatre cités dans lesquelles le commerce joue un rôle important, et qu'il considère comme des exceptions, Finley en cite trois qui sont présentes à Naucratis, Égine, Chios et Rhodes². On peut y ajouter Phocée, dont les citoyens, les premiers, selon Hérodote, à fréquenter l'extrême Occident, avaient une telle réputation de commerçants que les Chiotes refusent de les voir s'installer à proximité de leur île, où ils n'auraient pas manqué de créer un *emporion*³. L'Égypte constituait une destination connue, et elle était sans doute régulièrement fréquentée par les Samiens, comme Colaios et ses compagnons de voyage qui, puisqu'ils font une consécration commune dans l'Héraion, devaient tous être des citoyens⁴. Le commerce n'est pas, du moins dans ces cités, à l'époque archaïque, entre les mains d'étrangers.

Bravo considère que ces grandes entreprises maritimes étaient financées par des aristocrates, seuls capables de réunir les fonds nécessaires à l'armement d'un bateau, mais que les commerçants eux-mêmes sont les clients, esclaves ou dépendants des grands propriétaires fonciers, ou des nobles appauvris⁵. Le commerce n'était, à l'époque archaïque, qu'un moyen pour "conquérir ou (...) maintenir et (...) affermir une position de prestige et de pouvoir dans la cité"⁶. Il n'y a pas d'aristocratie commerçante parce que les nobles appauvris, les *kakoi* de la poésie archaïque, "une fois devenus riches et puissants, (...) n'ont plus voyagé pour commercer, mais ont commencé à vivre à la manière des autres *agathoi*"⁷. Cependant, les données de Naucratis doivent alors être, à nouveau, considérées comme exceptionnelles⁸. Charaxos, le frère de Sappho, appartient à une famille noble. Il s'occupe en personne du commerce du vin puisque c'est à Naucratis qu'il s'enflamme pour l'hétaïre Rhodopis, qu'il affranchit. Si la poétesse le sermonne, c'est moins pour une activité dégradante que pour ses

¹ Voir, en particulier, le dialogue entre Bravo, 1977 et 1984 et Mele, 1979 et 1986, ainsi que Reed, 1984.

² Finley, 1973, p. 130-131.

³ Hérodote, II.163-165.

⁴ Hérodote, IV.152.

⁵ Bravo, 1977.

⁶ Bravo, 1984, p. 139.

⁷ Bravo, 1977, p. 25.

⁸ C'est ce que reconnaît Bravo, 1977, p. 9.

mauvaises fréquentations¹. Le cas de Sostratos est encore plus net. Torelli a pu reconstituer trois générations de son *génos* en recoupant les informations de Gravisca et de Naucratis². Hérodote mentionne que l'Éginète Sostratos, fils de Laodamas, est le marchand qui a réalisé les profits les plus fabuleux³. A Naucratis, Sostratos est connu par une dédicace à Aphrodite, inscrite sur un vase⁴. Il est tentant de rapprocher cette attestation du nom [Λ]εωδάμο[ς], qui apparaît sur une autre inscription⁵. Selon Torelli, cette dynastie de marchands éginètes couvrirait tout le VI^e s.⁶ Il suggère d'autres exemples de nobles, engagés à la fois dans le commerce occidental et égyptien. Le nom d'Hyblésios est connu par une inscription sur une coupe à bandes, dédiée à Héra dans le sanctuaire de Gravisca, et il est également attesté à Naucratis⁷. Il pourrait s'agir, selon lui, de citoyens de Phasélis⁸. Mais le nom est particulièrement connu à Samos⁹ et je serais plutôt tentée d'y reconnaître une nouvelle "famille marchande", cette fois d'origine samienne. Tous ces témoignages semblent montrer que les aristocrates des cités de la Grèce de l'Est et d'Égine étaient engagés au premier chef dans des activités commerciales. On peut ajouter à ce court inventaire un passage de Plutarque, qui rapporte qu'un Samien, Dexicrion, ναύκληρος, se rend en personne à Chypre pour y faire du commerce¹⁰. L'époque durant laquelle se place l'anecdote n'est pas spécifiée, mais, comme il s'agit d'un récit étiologique, visant à expliquer le nom de l'Aphrodite de Dexicrion, invoquée à Samos, il est probable qu'il est fait référence à une époque ancienne. Il n'y a pas là d'indice d'activités sporadiques ou temporaires.

Sans doute toutes les transactions commerciales n'étaient pas le fait de nobles qui se rendaient, en personne, dans les *emporía* et qui voyageaient avec leur cargaison. Mais si les nobles dépêchaient des "agents commerciaux", ils en suivaient cependant de près les activités, comme le montre la découverte de différentes lettres commerciales dans les *emporía* de la mer Noire et d'Occident¹¹. Sans doute Polanyi a eu raison de souligner que le commerce et l'économie sont "intégrés" à la société et à ses institutions¹², mais cela ne constitue nullement une entrave au développement des échanges. En l'occurrence, les commerçants sont des citoyens, qui paraissent même appartenir, pour nombre d'entre eux, à l'aristocratie de la cité. Le commerce n'est pas aux mains d'étrangers, hors de la société, il est le fait de citoyens auxquels

¹ Hérodote, II.135; Athénée, XIII.596; Strabon, XVII.1.33 (C 808).

² Torelli, 1982, p. 317-318.

³ Hérodote, IV.152.

⁴ Bernand, 1970, cat. n° 355 p. 676.

⁵ Bernand, 1970, cat. n° 433 p. 685.

⁶ Sostratos I (v. 600-570), Laodamas (v. 570-540), Sostratos II (v. 540-500). Cf. Torelli, 1982, p. 318. Cela prouve, d'ailleurs, que les Éginètes ne participent pas tardivement au commerce méditerranéen, comme le suppose, par exemple, Kreuzer, 1994, p. 114-115, et il n'y a donc aucune raison de penser que le texte d'Hérodote (II.178) qui accorde une place de choix aux Éginètes, à côté des Milésiens et des Samiens, représente une erreur ou une déformation, due à l'importance qu'avait pris le commerce éginète à l'époque de l'historien.

⁷ Bernand, 1970, cat. n° 502 p. 693 : Ὑβλήσιος[ος].

⁸ Torelli, 1982, p. 318-319.

⁹ Fraser, Matthews, 1987, p. 450.

¹⁰ Plutarque, *Quaestiones Graecae*, 54 (303 C-D) : ἐπλευσεν εἰς Κύπρον ἐπ' ἐμπορίᾳ.

¹¹ Wilson, 1997-1998.

¹² Voir les commentaires d'Austin, Vidal-Naquet, 1972, p. 18.

l'établissement de relations avec l'étranger apporte une certaine renommée, un certain prestige. La consécration, de caractère ouvertement ostentatoire, que Colaios et ses compagnons font réaliser pour l'Héraion de Samos, ne se comprend pas autrement¹.

Les sources sont encore plus rares et difficiles à manier pour le commerce chypriote. Le système politique n'est plus celui de cités, mais de royaumes-États. Quelle était la part de l'entreprise individuelle et l'importance du contrôle royal sur le commerce ? Les artisans, on l'a vu, ont certainement un statut particulier, dans la mesure où ils sont, à Chypre, sans doute organisés en ateliers itinérants. Il ne paraît donc pas possible qu'il y ait eu un contrôle, de la part des rois chypriotes, sur les productions de l'atelier de Naucratis. Les attestations d'une implication des rois chypriotes dans le commerce sont toutes tardives, et se rapportent au royaume de Salamine à l'époque classique. Selon Isocrate, Évagoras rend à Salamine, livrée à la barbarie, son importance en favorisant l'accueil des Grecs, le développement des métiers, et en lui donnant un *emporion* et un port². Ainsi, la civilisation et le caractère grec de la cité sont rapportées, dans ce passage, au développement d'activités qui ne sont pas liées à la terre, mais à la production et au commerce. L'anecdote est d'autant plus piquante que la barbarie régnait dans la ville à cause du gouvernement de Phéniciens, ce peuple que la littérature grecque, dès Homère, présente comme des commerçants professionnels. Mais l'encouragement donné au commerce ne correspond pas à un contrôle étroit, ou à un monopole royal des échanges³.

Il reste que les navigations lointaines réclament des fonds importants et que les seuls personnages susceptibles de pouvoir les financer devaient faire partie de l'entourage royal, qui comprend les seuls nobles dont les sources portent témoignage⁴. Une stèle funéraire du IV^e s., découverte à Tourabi, porte une inscription particulièrement intéressante. Le monument est érigé par un Phénicien dont le titre est *RB SRSRM* (à lire sans doute *rab sarsourim*), "chef des agents commerciaux". Son père et ses aïeux, jusqu'à six générations, portent le même titre⁵. Il s'agit certainement d'une fonction importante, liée aux activités commerciales, mais dont on ne connaît pas les modalités exactes. Le premier personnage, dans l'ordre chronologique, a dû être en activité dès 475 environ, et il porte le nom de *PRSY* (*Parsay*, "le Perse"). Comme le propose Yon, il s'agit certainement d'un Phénicien de Kition, qui a dû exercer des fonctions importantes à la cour perse⁶. Il reste difficile de savoir si le titre de "chef des agents commerciaux" correspond à une fonction nouvelle, postérieure à la mainmise perse sur Chypre, ou s'il indique une administration déjà en place à l'époque archaïque. Le royaume kitien peut, en outre, jouir d'un système administratif différent, en raison de son caractère phénicien, de celui des autres royaumes. Il est en tout cas notable de voir l'existence d'une fonction commerciale, à caractère

¹ Hérodote, IV.152.

² Isocrate, *Évagoras*, 47.

³ Pour le contrôle royal sur le commerce, voir Watkin, 1988, p. 96-97, qui reste, avec raison, très prudent.

⁴ Watkin, 1988, p. 103-111.

⁵ Amadasi Guzzo, Karageorghis, 1977, cat. n° B 45 p. 96-100 et pl. XVI, 4.

⁶ Yon, 1989, p. 370.

héritaire, exercée par des personnages sans doute liés à la famille royale de Kition¹.

Par ailleurs, le roi ou la "maison royale" avaient certainement un certain contrôle des mines et des forêts, qui fournissaient les deux produits qui devaient constituer le gros des exportations chypriotes, le cuivre et le bois. Aucune source ne le dit explicitement pour le cuivre, mais le fait est avéré pour le bois. Selon Strabon, qui reprend Ératosthène, afin d'aider le défrichage, on permit à qui le voulait de couper le bois et de garder le terrain, ainsi déboisé, libre de taxes². D'après Théophraste, ce sont également les rois qui contrôlent la coupe du bois³. De manière générale, le roi devait être le propriétaire de toute la terre et donc de ses ressources⁴. Cela ne veut pas dire qu'il n'existait pas de propriété privée. Les honneurs accordés à Onasilos et à ses frères dans la tablette d'Idalion le montrent⁵. On en trouve peut-être la marque dans un contrat de location (?), découvert à Pyla, dont la date est difficile à établir⁶. Mais le roi a un droit de confiscation, ce qui signifie qu'il est, réellement ou potentiellement, le détenteur de tout le territoire du royaume⁷.

Quelles qu'aient été les modalités précises du contrôle royal, toutes les productions de l'île étaient soumises à des taxes et tous les produits commercés devaient être contrôlés de la même manière. Les palais possèdent des entrepôts, et les inscriptions administratives, en grec et en phénicien, découvertes dans le palais d'Idalion, semblent prouver que l'administration du roi phénicien de Kition et d'Idalion exerçait un contrôle étroit, par l'intermédiaire de la fiscalité, sur tout le territoire du royaume⁸. Les inscriptions phéniciennes de Kition, datant de l'époque classique, confirment l'existence d'un corps de fonctionnaires, souvent issus, comme l'indiquent leurs noms, de la famille régnante⁹. L'abondance des textes de comptabilité, découverts à Idalion, est sans doute à mettre en relation avec l'existence de corps de scribes, qui paraissent jouir d'une position importante au sein du royaume de Kition¹⁰. Il me semble hasardeux d'exploiter plus avant les témoignages et de supposer, comme le fait Aubet pour les Phéniciens, que les marchands chypriotes étaient des fonctionnaires, recevant des commissions, plutôt que des commerçants privés, risquant leurs propres capitaux¹¹. Le contrôle royal ne constitue pas une entrave aux initiatives privées mais il est certain que l'importance des fonds nécessaires oblige à considérer, sinon les commerçants eux-mêmes, du moins les personnages qui financent ces entreprises commerciales, comme des membres de l'entourage royal.

¹ La stèle est érigée pour le père et la mère du signataire. Or, cette dernière est fille de Baalrôm, lui-même fils de Milkyatôn. Ces noms se retrouvent dans ceux de la dynastie régnante de Kition. Voir le commentaire de Yon, 1989, p. 371.

² Strabon, XIV.6.5 (C 684).

³ Théophraste, *Recherches sur les plantes*, V.8.1. Voir le commentaire de Watkin, 1988, p. 95-96.

⁴ Watkin, 1988, p. 80-81.

⁵ Masson, 1983, n° 217 p. 235-244.

⁶ Masson, 1983, n° 306 p. 304-307; Van Effenterre, Ruzé, 1995, n° 64 p. 232-233.

⁷ Isocrate, *Nicooclès*, 32 : l'orateur loue le roi d'avoir rétabli l'équilibre dans les finances publiques sans avoir eu besoin de recourir à des confiscations de propriété privée.

⁸ Hadjicosti, 1995, p. 57-59.

⁹ Yon, 1989.

¹⁰ Yon, 1989, p. 369-370.

3.3. Les routes du commerce

Il est dans doute ambitieux, voire téméraire, de tenter de définir les routes du commerce dont la carte de répartition des trouvailles de petite plastique chypriote en Grèce donne la trace. En effet, la documentation est très lacunaire et aucune épave, dont la cargaison aurait compris des figurines chypriotes, n'a été découverte. Cependant, le recoupement des sources, littéraires et archéologiques, permet de proposer certaines hypothèses, du moins de faire certaines remarques. Par ailleurs, les figurines chypriotes sont de diffusion restreinte en Grèce. Il ne s'agit pas de l'un de ces produits qui, à l'image de la céramique corinthienne ou attique, sont transportés dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Les routes d'échanges sont donc, si l'on veut, moins "brouillées", rendues moins complexes par des schémas de redistribution, couvrant des lieux très éloignés les uns des autres.

De manière générale, la carte de diffusion de la petite plastique chypriote en Grèce, telle qu'on a pu la reconstituer, amène deux constatations. Tout d'abord, les routes de commerce doivent être régulières : ce sont les mêmes routes qui sont empruntées. Les bateaux qui transportaient ces figurines et ces statuettes ne fréquentaient pas tous les ports méditerranéens, du moins ils ne débarquaient pas ces objets dans tous les lieux d'escale. Ce commerce n'est pas celui que décrit Homère à propos des Phéniciens, qui offrent à Thoas un cratère d'argent ouvrage après l'avoir exposé dans tous les ports qu'ils ont fréquenté¹. D'autre part, ces routes, d'une certaine manière exclusives, doivent être régulièrement, fréquemment empruntées. En effet, les découvertes chypriotes, de diffusion géographique restreinte, sont très abondantes. Les importations sont d'autant plus importantes qu'elles couvrent un laps de temps réduit, n'excédant sans doute pas deux générations. La masse des trouvailles, évidente en nombres absolus à Rhodes ou à Samos, est aussi sensible dans d'autres lieux, où les fouilles sont moins étendues ou les publications plus partielles. Les quantités proportionnelles, par rapport à l'ensemble du matériel mis au jour, indiquent systématiquement des importations nombreuses. La cargaison des navires, qui empruntaient régulièrement ces routes, comprenait donc certainement, lors de chaque voyage, un grand nombre de ces œuvres chypriotes qui, encore une fois, ne devaient pas simplement jouer le rôle de lest, mais correspondaient à une demande.

Ces constatations ne prêtent pas au commerce, ainsi défini, un caractère isolé ou surprenant. Les parallèles existent, à la fois dans les sources et dans la documentation archéologique. Selon Denys d'Halicarnasse, le Corinthien Démarate, qui appartient à la noble famille des Bacchiades, s'étant lancé dans le commerce, vend dans les cités tyrrhéniennes sa cargaison et en tire un grand profit. Cette réussite le conduit à ne pas rechercher d'autres ports ou d'autres débouchés, mais il décide de suivre toujours la même route, apportant des produits grecs en Italie et rapportant en Grèce des produits tyrrhéniens, ce qui lui assura une grande

¹¹ Aubet, 1993, p. 82.

fortune¹. Le cas n'est pas aussi isolé qu'on l'a parfois dit². Le commerce maritime lointain, tel qu'il est présenté dans les sources, est toujours lié à des relations d'hospitalité, établies avec les dirigeants du pays étranger où les Grecs commercent. Il s'agit d'une forme de relations durables, qui suppose des contacts fréquents et répétés. Les commerçants phocéens, nous dit Hérodote, se lièrent d'amitié avec le roi des Tartessiens, au point que ce dernier leur proposa même de quitter l'Ionie et de venir s'installer, où ils le souhaitaient, dans son pays³. Le commerce à l'époque de Solon, tel que le décrit Plutarque, permet d'établir des liens avec les pays barbares et de gagner l'amitié de leurs rois⁴. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, seulement d'échanges de dons entre particuliers. L'établissement de relations d'hospitalité crée, en quelque sorte, un cadre de droit international, assurant la sécurité du commerce. De même, l'inscription de Pistiros paraît renouveler des droits déjà accordés par le prédécesseur de l'auteur du texte, le roi thrace Kotys⁵.

Il n'y a donc pas un seul modèle d'explication des échanges à l'époque archaïque, fait de navigateurs aventuriers qui pratiquent un cabotage, mêlé de piraterie. Il y a nécessairement aussi des communications fréquentes, faites de mouvements de biens et de personnes réguliers, entre des destinations connues et prévues à l'avance. En étudiant les marques incisées sur la céramique attique, Johnston a pu montrer que les vases, destinés au marché étrusque, portaient des marques particulières, qui impliquent que ces produits étaient préparés, dès leur lieu de production, pour l'exportation vers un marché connu et demandeur d'Occident⁶. Il est difficile de parvenir à une idée précise de la fréquence et du volume des échanges. Le rouleau d'Éléphantine est lacunaire, mais les inspections de navires ioniens et phéniciens sont mensuelles⁷. Osborne s'appuie sur le témoignage de Pithécusses pour tenter d'évaluer le nombre de bateaux faisant le trajet entre la Grèce et l'Occident. La ville est fondée vers 750. Or, les tombes retrouvées pour la période entre 750 et 700 suppose une population d'environ 5000 personnes, ce qui suppose des communications fréquentes⁸. L'existence d'un commerce régulier, desservant les mêmes routes, est attesté dès Homère⁹. Mais il ne me semble pas, comme le suppose Bravo, que ce soit exclusivement lié aux besoins en céréales¹⁰. Les disettes, même fréquentes, n'ont pas un caractère régulier, susceptible de justifier des navigations régulières, à destination des mêmes ports. Les besoins étaient variables, liés à la plus ou moins grande abondance de chaque récolte, et l'absence de conditions de stockage suffisantes ne permettait pas de prévenir les éventuels manques par des approvisionnements réguliers. Les

¹ *Iliade*, XXIII, v. 741-745.

² Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, III.46.

³ Voir, à ce sujet, les remarques d'Osborne, 1996, p. 40-43.

⁴ Hérodote, I.163.

⁵ Plutarque, *Vie de Solon*, 2.6.

⁶ Velkov, Domaradzka, 1994.

⁷ Johnston, 1979, p. 48-53.

⁸ Yardeni, 1994. Le texte mentionne 42 bateaux. Voir également les commentaires de Gras, 1995, p. 161-163.

⁹ Osborne, 1996, p. 40-41.

¹⁰ *Iliade*, IX, v. 71-72. Des navires achéens apportent, tous les jours, du vin de Thrace à Troie.

navires grecs ne se rendaient pas en Égypte pour acquérir seulement des céréales, lorsque les récoltes étaient mauvaises et que la disette menaçait. Hérodote signale que les Grecs et les Phéniciens importent du vin en Égypte "d'un bout à l'autre de l'année"¹.

Quelques hypothèses de routes, quelques schémas de communications peuvent être proposés. Pour les cités représentées à Naucratis, il est probable que les découvertes de petite plastique chypriote peuvent s'expliquer par des importations directes depuis l'Égypte, sans qu'on doive supposer nécessairement des redistributions. C'est le cas des cités de Rhodes, de Cnide, Milet, Samos, Chios, Phocée et Égine. Il est possible que le même schéma d'explication soit valable pour Éphèse. Les Éphésiens ne participent pas à Naucratis, mais, selon le témoignage d'Hécatée, que reprend Étienne de Byzance, une île du Nil aurait porté le nom d'Éphèse, ce qui prouve que la cité avait des intérêts en Égypte².

D'autres lieux de découverte impliquent cependant une redistribution depuis l'un ou l'autre de ces centres. Le cas le plus obvie est celui de Délos. Aucune autre île des Cyclades n'a livré de petite plastique chypriote, même si des figurines de faïence égyptisantes, dont la diffusion est, de manière générale, beaucoup plus importante que celle des objets chypriotes, y sont attestées³. La présence de petite plastique chypriote à Délos ne peut guère s'expliquer que par des importations depuis une cité ionienne. L'île est le lieu de panégyries ioniennes, que décrit l'*Hymne à Apollon* (v. 146-164). Les objets chypriotes n'ont pas été découverts, hormis un exemple retrouvé dans un contexte douteux, dans le sanctuaire d'Apollon, mais à l'extérieur de ses limites. Le fait est d'autant plus notable que c'est, de manière générale, le cas de la plupart des objets orientalisants, découverts dans l'île. La présence ionienne n'est guère documentée à Délos par les trouvailles du sanctuaire d'Apollon, qui sont essentiellement de provenance cycladique. En revanche, l'Héraion a livré d'assez grandes quantités de vases provenant de la Grèce de l'Est. Samos est sans doute le lieu de provenance le plus probable pour la plupart des objets chypriotes découverts à Délos. En effet, les découvertes chypriotes les plus nombreuses proviennent de l'Héraion et on ne peut qu'être tenté de supposer que les Samiens avaient un intérêt particulier pour ce sanctuaire, consacré à une divinité qui est la déesse principale de leur île. Par ailleurs, la politique que mène Polycrate à Délos s'appuie peut-être sur des relations antérieures. Selon Thucydide (I.13.6), le tyran de Samos prend Rhénée et consacre la petite île à l'Apollon Délien. Il aurait également institué des Concours dans l'île d'Apollon⁴. Ce n'est qu'une hypothèse, et Polycrate se distingue par une politique très active et agressive dans l'ensemble de l'Égée⁵. Cependant, les indices convergent pour accorder à Samos une place importante à Délos.

¹⁰ Bravo, 1984, p. 120-121.

¹ Hérodote, III.6.

² Étienne de Byzance, s.v. "Ἐφεσος" (Meineke, 1849, p. 288-290).

³ Ελσααντιάνι, 1982, p. 85-86. Les faïences proviennent du Délion de Paros. Voir également Rubensohn, 1962.

⁴ Souda, s.v. "Πύθια καὶ Δήλια".

⁵ Hérodote, III.39-122.

Il faut également expliquer les découvertes de petite plastique chypriote dans des sites côtiers d'Asie Mineure par des redistributions depuis une cité de la Grèce de l'Est, active à Naucratis. Mais la documentation manque pour étayer les hypothèses. Les sources invitent cependant à se garder de raisonnements trop simplistes qui viseraient à expliquer toutes les importations par des critères de proximité, selon l'idée que la navigation archaïque n'est faite que de cabotages et de trajets réduits. On peut sans doute proposer que la statuette de calcaire, découverte à Myonte, provient, en dernier lieu, de Milet, ou que les trouvailles de Smyrne doivent beaucoup à l'implication des Phocéens dans le commerce naucratite. Mais beaucoup d'autres schémas sont possibles, et seul un croisement d'informations, en comparant le matériel associé sur l'ensemble des sites représentés, pendant la même période, permettrait de formuler des hypothèses plus sûres. L'exemple d'Érythrées invite à la prudence. La cité semble, en effet, avoir été en antagonisme avec la voisine Chios¹. Il n'est pas sûr que cette opposition politique ait eu des effets profonds sur les relations que pouvaient avoir entre eux les citoyens des deux cités. Mais un contexte troublé ou agressif a pu entraver les contacts et il faut sans doute supposer que les navires chiotes ne sont pas responsables de la diffusion à Érythrées de la petite plastique chypriote qui y a été retrouvée.

Les routes d'échanges, ainsi esquissées, sont certainement pour une part idéales, face à une réalité qui devait être autrement complexe. Outre les redistributions sur une échelle réduite, pour lesquelles on ne dispose guère de renseignements, il faut également prendre en considération d'autres schémas de relations, qui rendent difficile l'appréhension de ce phénomène. La prudence s'impose car des schémas d'échanges différents peuvent laisser les mêmes traces archéologiques². Ainsi, même si la plupart des objets chypriotes découverts en Grèce me paraissent provenir de Naucratis, il est possible qu'il y ait eu des routes directes depuis Chypre. Les découvertes de Rhodes, qui comprennent à la fois de la céramique et des sculptures chypriotes postérieures au milieu du VI^e s., semblent suggérer que des navires chypriotes fréquentaient la grande île du Dodécanèse. Il est difficile de savoir si les commerçants chypriotes s'avançaient plus en avant dans l'Égée. Les sources tardives accordent à Chypre l'exercice d'une thalassocratie et la puissance de l'île serait même allée jusqu'à Cnide et au-delà³. De même, un passage de Plutarque, qui évoque une époque qui n'est pas spécifiée, paraît montrer que les navires samiens fréquentent Chypre⁴. De manière générale, le problème est celui de l'identification des transporteurs. Chez Homère, ce sont les Phéniciens qui, dans leur noir vaisseau, transportent de petits objets exotiques (ἀθήρηματα) qu'ils échangent contre de la nourriture⁵. Mais d'autres sources montrent que des Grecs, en particulier les Éginètes,

¹ Shipley, 1987, p. 37.

² Voir les remarques de van Wijngaarden, 1999, à propos de l'interprétation des trouvailles céramiques comme moyen de définir des routes de commerce.

³ Χατζηιωάννου, 1971, n° 32 p. 71 (en particulier n° 32.2).

⁴ Plutarque, *Questiones Graecae*, 54 (303 C-D).

⁵ *Odyssée*, XV, v. 415-475.

s'adonnaient au même type de trafics¹. L'origine des produits commercés ne donne pas beaucoup de renseignements sur l'origine de ceux qui les transportent. Les marques, incisées ou peintes sur les vases attiques, montrent que les Ioniens jouaient un rôle important dans leur distribution en Occident². Selon Flavius Josèphe, ce sont des Phéniciens qui firent connaître les Égyptiens et "tous ceux dont ils transportaient les marchandises" chez les Grecs³. Ces mêmes Phéniciens sont occupés, chez le Pseudo-Scylax, à importer de la céramique attique chez les Éthiopiens⁴.

Cependant, la nécessaire prudence que réclame la difficulté d'identifier des routes de commerce, n'empêche pas de considérer le schéma esquissé, dans son ensemble, comme valable. La diffusion de petite plastique chypriote en Grèce montre que tous les bateaux n'empruntaient pas les mêmes routes, qu'il y avait des zones privilégiées par les commerçants de telle ou telle cité. Il n'est pas question de parler de monopoles, mais il est probable que certains débouchés étaient jalousement gardés par les commerçants qui y étaient actifs. Le passage d'Hérodote, qui décrit le refus des Chiotes de vendre aux Phocéens les îles Oinoussai va dans ce sens⁵. Les habitants de Chios craignent, en effet, d'être dépossédés de la maîtrise du commerce dans cette zone, à cause de la redoutable réputation des Phocéens, qui risquent de créer un *emporion* et de les évincer des échanges dans la région. La maîtrise des îles Oinoussai permet, en effet, de contrôler le nord du détroit séparant Chios de la presqu'île d'Érythrées et, du moins à une époque plus tardive, les Chiotes ne manquèrent pas de prélever des taxes sur les navires empruntant ce passage⁶. Strabon cite un cas encore plus extrême. Dans les temps anciens, nous dit-il, les Phéniciens avaient l'exclusivité du commerce avec Gadès. Un jour qu'un commerçant phénicien, en route vers cette destination, se vit suivi par un navire romain, il préféra couler son bateau plutôt que de révéler la route empruntée⁷.

Les échanges en Méditerranée archaïque n'étaient pas simplement le fait de cabotages, au hasard des ports, mêlant marchands gres, phéniciens et chypriotes. Certaines routes étaient régulièrement empruntées, certaines destinations régulièrement recherchées. Les commerçants ne s'embarquaient pas seulement à la recherche d'un profit que le hasard de la navigation leur offrait, ou non, mais ils connaissaient aussi des endroits précis, où ils savaient qu'ils pouvaient vendre leurs produits et en acheter d'autres. Les commerçants étaient au courant de demandes et donc de l'existence de marchés. Le mot est peut-être déplacé en regard de la conception "substantiviste" de l'économie grecque archaïque, mais il me paraît juste. Il dénote l'existence d'échanges qui ne sont pas seulement des trafics. Les échanges, dans un cadre où les routes

¹ Les textes sont réunis par Figueira, 1981, p. 230-236.

² Johnston, 1979, p. 52.

³ Flavius Josèphe, *Contre Apion*, I.63.

⁴ Pseudo-Scylax, *Périple*, 112 (Peretti, p. 538).

⁵ Hérodote, I.165.

⁶ Σαρκάκης, 1998, p. 58.

⁷ Strabon, III.5.11.

sont régulièrement empruntées, où la demande est connue et entraîne, à l'image de l'atelier chypriote de Naucratis, des conséquences sur la production, ne peuvent guère se définir que comme une forme de commerce.

4. La Grèce, Chypre et la Méditerranée orientale à l'époque archaïque

Les importations de petite plastique chypriote en Grèce ont été étudiées dans leur contexte historique, ce qui a permis de définir un phénomène, dans ses limites, chronologiques et géographiques. Les importations couvrent un laps de temps relativement court, entre le dernier tiers du VIIe s. et ca. 560 et un espace géographique restreint, qui comprend essentiellement la Grèce de l'Est, Égine et Naucratis. Par ailleurs, les contextes de découverte, la nature et la masse du matériel retrouvé suggèrent qu'il s'agit de consécration faites par des Grecs et que ces objets sont la trace archéologique de relations de type commercial.

Ces échanges ont été examinés dans leurs modalités, leur organisation et les routes qu'ils empruntent. Il faut, à présent, afin d'apprécier le phénomène dans sa portée historique, changer de point de vue, passer d'une vision "proche" à une vision "globale". Il faut replacer le phénomène dans la longue durée et dans le cadre général des relations entre la Grèce et le Proche-Orient au cours de l'Âge du Fer. Il a été fait référence, à plusieurs reprises, à d'autres types de relations, à d'autres phénomènes de contact entre la Grèce, Chypre et le monde oriental. On a ainsi comparé les découvertes de la Grèce orientale avec celles de la Crète ou de Corinthe, et on a évoqué un changement de la diffusion de la plastique chypriote à partir de la deuxième moitié du VIe s., qui est alors caractéristique des découvertes de la côte syro-palestinienne, et non plus de la Grèce. Mais le point de vue était, si l'on veut, comparatif. Il s'agissait de distinguer, de définir le phénomène étudié en le comparant à d'autres, afin d'en faire ressortir l'originalité ou de le replacer dans un cadre connu. Il faut maintenant examiner l'ensemble de ces phénomènes dans leur succession et dans le contexte général de la Méditerranée orientale à l'époque archaïque, dans ce que les sources nous apprennent sur l'histoire politique de ces régions, aux marges des grands empires orientaux successifs, assyrien, néo-babylonien, puis perse. La démarche est difficile et la recherche d'une vision globale conduit certainement à des simplifications. Il ne s'agit pas d'écrire, dans ses détails, l'histoire des contacts entre la Grèce et le Proche-Orient, ce qui est un autre sujet, et qui a déjà été traité¹. Mais il faut définir, dans le déroulement chronologique, les modalités de ces contacts, afin de mieux apprécier la place qu'y occupent les importations de petite plastique chypriote en Grèce. C'est à partir d'une vision d'ensemble qu'on peut entrer dans les détails, compléter ou nuancer le tableau.

¹ Par exemple, Boardman, 1995; Baurain, 1997.

4.1. Les deux "vagues orientalisantes"

L'étude des contacts entre la Grèce et l'Orient a donné lieu à une immense bibliographie, où les points de vue sont parfois différents, selon qu'ils sont le fait d'hellénistes ou d'orientalistes¹. Toutes les questions liées à cette problématique ne sont pas envisagées de la même manière et l'intérêt des spécialistes s'est essentiellement porté sur certains thèmes. Le plus généralement traité est celui de la reprise des contacts entre la Grèce et l'Orient au début de l'Âge du Fer. Des découvertes archéologiques ont conduit à réduire considérablement la durée des "Siècles Obscurs", voire à remettre en cause la validité du terme². Cette question est liée à celle de l'initiative des contacts et elle porte également sur le rôle qu'ont pu jouer les Grecs, en particulier venus d'Eubée, sur la côte syro-palestinienne³. Par ailleurs, les riches trouvailles de Crète ont renouvelé le débat sur la présence d'Orientaux, non seulement commerçants, mais aussi artisans, en Grèce⁴. La démarche la plus souvent suivie est diachronique. Les relations entre le monde grec et l'Orient sont ainsi conçues comme un développement linéaire : après une période de contacts limités et sporadiques, les relations s'intensifient, les mouvements de biens étant accompagnés par celui de personnes, Grecs et Orientaux, qui s'installent, de manière plus ou moins durable, en terre étrangère. Cette intensification des échanges trouve son aboutissement au VIIe s., dans la période orientalisante, qui voit l'art grec reprendre en les modifiant des modèles orientaux. Parallèlement, une école théorique anglo-saxonne a tenté d'envisager ces relations, non plus seulement d'un seul point de vue, grec ou oriental, mais à l'échelle de la Méditerranée. Le mot-clef est celui d'"interactions"⁵. La démarche, certes justifiée, a cependant le tort de ne pas marier les différents points de vue, mais d'établir des schémas d'explication globaux, qui ne font que reprendre l'hypothèse d'un développement linéaire, sans prêter attention à la diversité des expériences, et ce d'autant plus que les synthèses proposées sont le plus souvent coupées de la documentation archéologique et des sources. Cependant, comme l'ont montré certains auteurs⁶, les contacts entre la Grèce et l'Orient ne peuvent pas être exclusivement envisagés sous la forme d'une progression. Il y a des déplacements, à la fois dans les régions de Grèce et dans celles de l'Orient. Les acteurs de ces échanges et les modalités des contacts changent au cours du temps. Tout autant qu'avec un développement, il faut compter avec des ruptures et des évolutions différenciées selon les périodes et les lieux. C'est, en effet, ce que montre la documentation archéologique, qui permet de cerner différentes phases, différents phénomènes, distincts dans leur portée géographique et chronologique, dans les contacts entre Grecs et Orientaux. De manière certainement un peu simplifiée, voire simpliste, on peut définir deux grandes périodes, deux "vagues orientalisantes"

¹ Les ouvrages cités dans ce chapitre ne représentent qu'une sélection, où j'ai tenté de m'appuyer sur les travaux les plus récents.

² Coldstream, 1982.

³ Riis, 1982; Boardman, 1990; Coldstream, 1989.

⁴ Morris, 1995; Hoffmann, 1997; Di Vita, 1992-1993.

⁵ Voir, par exemple, Sherratt, 1993.

en Grèce.

La première commence dès le Xe, voire le XIe s., par des trouvailles de bijoux de fabrication orientale dans des tombes, mais les attestations ne forment une série diversifiée, avec des vases, des sceaux, des faïences et des bijoux, qu'à partir du IXe s.¹ Les régions de Grèce où ces importations sont attestées comprennent l'Eubée, la Crète, l'Attique et, avec essentiellement des importations céramiques, Rhodes et Cos. Au VIIIe et dans la première moitié du VIIe s., arrivent, en outre, en Grèce, des œuvres orientales d'ivoire et de métal². La limite inférieure est donnée par les œuvres elles-mêmes. À partir de la deuxième moitié du VIIe s., il n'y a pratiquement plus d'importation d'ivoires, d'objets métalliques ou de sceaux en Grèce. La Crète semble dorénavant fermée aux contacts avec l'Orient. Géographiquement, ce phénomène est essentiellement limité à la Crète, l'Eubée et l'Attique. La Grèce de l'Est est très peu représentée, hormis Rhodes, Cos, et Samos, qui a livré quelques œuvres de grande qualité. Il est d'ailleurs remarquable que Rhodes participe aux deux "vagues orientalisantes", ce qui ne peut guère s'expliquer que par une situation géographique importante, au débouché naturel des routes qui mène d'Orient vers l'Égée, et de la Grèce vers la côte syro-palestinienne. Pour le coup, on est tenté de penser que les trafics phéniciens et chypriotes allaient, en Grèce orientale, jusqu'à Rhodes et peut-être même Samos. L'Ionie, qui est au centre de la deuxième "vague orientalisante", et dont les intérêts en Orient sont documentés par la céramique qui, à partir de la deuxième moitié du VIIe s., devient largement dominante dans les importations égéennes en Orient, ne participe pas à ces premiers échanges³.

Les contacts entre Grecs et Orientaux prennent, au cours de cette première période, différentes formes. Il s'agit, tout d'abord, d'importations : bijoux, sceaux, objets métalliques et ivoires. Les œuvres les plus anciennes sont de facture nord-syrienne, les objets phéniciens apparaissent plus tardivement et, surtout, ils ont une distribution sensiblement différente⁴. Sakellarakis a montré que, sur un total de 136 objets en ivoire découverts en Grèce et généralement datés du VIIIe s., 52 sont d'origine nord-syrienne et 20 sont phéniciens⁵. Leur carte de répartition indique que seules les îles orientales de Rhodes et de Samos ont livré un nombre d'ivoires phéniciens supérieur à celui des objets nord-syriens. En Crète, où les découvertes d'ivoire sont les plus abondantes, le bilan est inverse⁶. Boardman a insisté sur l'origine nord-syrienne de sceaux et de perles en forme d'oiseau, abondamment diffusées dans le bassin méditerranéen, jusqu'en Occident, au IXe et surtout au VIIIe s.⁷ En revanche, tous les

⁶ Adams, 1978, l'a montré pour les sculptures; Hölbl, 1983, pour les faïences. Pour une vision générale de ce problème, voir Morris, 1995, p. 147-149.

¹ Coldstream, 1982, p. 264-269.

² Pour les ivoires, voir Sakellarakis, 1990.

³ Hanfmann, 1953.

⁴ Boardman, 1990 a.

⁵ Sakellarakis, 1993, p. 356.

⁶ Sakellarakis, 1993, p. 357. Les découvertes de la grotte de l'Ida représentent à elles seules les deux-tiers des ivoires orientaux découverts en Grèce.

⁷ Boardman, 1990 b et 1996.

vases importés sont phéniciens ou chypriotes.

Les contacts avec l'Orient se marquent également par une influence, la reprise de techniques et de modèles orientaux par les artisans grecs. L'abondance des découvertes crétoises a conduit à supposer la présence en Crète d'artisans immigrés. D'autres arguments viennent étayer cette hypothèse, comme l'existence d'un sanctuaire de type phénicien à Kommos ou le caractère original d'une tombe des environs de Cnossos, qui est peut-être celle d'un orfèvre oriental¹. L'aspect technique des œuvres de bronze grecques supposent un apprentissage auprès d'artisans orientaux². Par ailleurs, l'influence orientale est illustrée par des productions locales, de style "dédalique", qui reprennent des modèles orientaux, en terre cuite ou en pierre³.

Les acteurs, responsables de ces contacts avec l'Orient, ont fait l'objet de débats, certains privilégiant une initiative grecque, d'autres une initiative orientale. Les objets de facture nord-syrienne ne peuvent pas avoir été transportés directement par des Syriens du Nord. La région est coupée de la côte par l'Amanus et elle n'a jamais développé d'activités commerciales maritimes⁴. En revanche, la présence phénicienne y est attestée très tôt, et il est probable que les Phéniciens sont responsables de la diffusion en Grèce d'un certain nombre d'objets de facture nord-syrienne⁵. Chypre a sans doute joué un rôle important dans ces échanges, comme le montre la céramique de l'île, abondante sur la côte syro-palestinienne, à Rhodes ou en Crète. Les liens avec la Syrie du Nord sont bien documentés par un certain nombre de découvertes chypriotes, que relève Baurain⁶, auxquelles on peut ajouter une base de statue, qui provient peut-être du Karpas⁷. Mais les Grecs ne fournissent pas seulement une clientèle pour des objets de luxe orientaux et il est probable que les Eubéens ont activement participé à ces échanges avec l'Orient. La céramique la plus ancienne d'Al Mina est certainement eubéenne⁸. Boardman a mis en avant le rôle d'Al Mina et l'importance du commerce eubéen avec la côte syro-palestinienne⁹. Il souligne également la différence de diffusion, sensible, entre produits nord-syriens et produits phéniciens en Grèce, et il propose de l'interpréter par des routes commerciales distinctes : les Phéniciens seraient responsables du transport des objets phéniciens, tandis que les Grecs le seraient des objets de fabrication nord-syrienne. Sakellarakis, en s'appuyant sur l'étude des ivoires, est arrivé à une conclusion similaire¹⁰. En effet, les ivoires nord-syriens représentent de petits objets de luxe, tandis que les objets phéniciens sont souvent des éléments de meubles, de

¹ Boardman, 1961; Morris, 1995, p. 71-211; Di Vita, 1992-1993. L'hypothèse d'une présence d'artisans immigrés en Crète a été fortement critiquée par Hoffmann, 1997.

² Rolley *et al.*, 1983.

³ Rizza, Santa Maria Scrinari, 1968; Adams, 1978; Morris, 1995, p. 213-168.

⁴ Sakellarakis, 1993, p. 360; Markoc, 1998.

⁵ Coldstream, 1982, p. 263-268.

⁶ Baurain, 1997, p. 255-261.

⁷ Ussishkin, 1972. On se gardera toutefois de suivre l'auteur dans ses conclusions.

⁸ Voir Boardman, Popham, 1994, qui reprennent la bibliographie antérieure et les problèmes d'identification et de datation.

⁹ Boardman, 1990 a.

¹⁰ Sakellarakis, 1993, p. 360-361.

transport plus difficile. Il suppose donc que les premiers sont transportés par des Grecs, les seconds par des Phéniciens. Cette hypothèse s'accorde assez bien avec la carte de répartition des découvertes de Grèce. Les Phéniciens seraient particulièrement actifs à Rhodes, Cos et Samos, et en Crète, qui constituerait une étape vers l'Occident, tandis que les routes menant en Eubée, dans le Péloponnèse ou en Attique seraient majoritairement empruntées par des Grecs. La découverte récente d'une nouvelle tombe, datée des débuts du IXe s., à Lefkandi, est décrite par ses inventeurs comme celle d'un "guerrier-commerçant"¹, terme qui évoque les échanges homériques, où les entreprises commerciales sont mêlées de piraterie².

Le tableau ainsi esquissé est sans doute sur bien des points sommaire, et beaucoup d'autres schémas de relations sont possibles, qui concernent des zones géographiques spécifiques. Cela doit être le cas, par exemple, pour Samos, qui a livré des bronzes égyptiens, susceptibles d'indiquer des relations directes entre l'île et l'Égypte³. Mais l'interprétation générale de ces échanges me paraît valable. Il n'y a pratiquement plus, en tout cas, d'importations nord-syriennes en Grèce après *ca.* 700-650. La Crète semble se refermer aux contacts avec l'Orient. La céramique eubéenne cède la place au Proche-Orient aux vases venus de la Grèce de l'Est.

Le milieu du VIIe s. constitue la limite chronologique supérieure de la deuxième "vague orientalisante", qui s'arrête vers le milieu du siècle suivant, avec la fin des importations de petits objets égyptisants, en particulier de faïences, en Grèce⁴. Les importations de petite plastique chypriote en Grèce entrent, par leur chronologie et leur carte de répartition, parfaitement dans ce schéma. En effet, les découvertes d'objets égyptisants montrent une prépondérance de la Grèce de l'Est, à la fois comme lieu de trouvaille et comme centre de redistribution. Certains auteurs ont eu tendance à atténuer la césure entre les deux "vagues orientalisantes". Ainsi, Colstream a proposé d'interpréter les faïences égyptisantes comme des productions d'un atelier rhodien, tenu par des Phéniciens, qui seraient en quelque sorte les successeurs des artisans auxquels il attribue la fabrication d'onguents dans l'île, au cours de la période précédente⁵. Cependant, l'examen des figurines de faïence, on l'a vu, conduit à privilégier une fabrication naucratite⁶.

À ces importations s'ajoutent des marques très nettes, dans les productions de la Grèce de l'Est, d'une influence directe de l'Égypte, ce qui suppose une présence de Grecs, commerçants mais aussi artisans, en Égypte⁷. Les cités de la Grèce de l'Est semblent responsables de la majeure partie de la diffusion des petits objets égyptisants en Grèce. Les

¹ Popham, Lemos, 1995.

² Voir Mele, 1979 et 1986.

³ Jantzen, 1972, p. 5-37.

⁴ Hölbl, 1985, p. 38-40. Webb date cependant un certain nombre de vases en faïence, appartenant à sa dernière phase, de la deuxième moitié du VIe s. (Webb, 1978, p. 119-121).

⁵ Codstream, 1969 et 1982, p. 269.

⁶ La même idée avait déjà été avancée par Hogarth, 1909, p. 92.

⁷ Voir, par exemple, Kyrieleis, 1996. Adams, 1978, p. 133-146, a également souligné que la sculpture archaïque de la Grèce de l'Est et des Cyclades ne peut pas s'expliquer comme un développement des modèles "dédaliques".

commerçants, venus de ces cités, sont très actifs sur la côte syro-palestinienne et en Égypte. Cette fois, on dispose de preuves indiscutables d'une présence durable, à Naucratis, mais aussi à Sukas¹. Les Ioniens apparaissent dans la *Genèse*, associés aux Chypriotes et aux Rhodiens². Cela semble montrer que la connaissance du monde grec qu'avaient les populations de la Palestine était exclusivement liée aux activités de Grecs de l'Est dans cette région. Seule l'île de Rhodes a livré des indices d'une possible présence de Phéniciens et de Chypriotes, avec des découvertes céramiques nombreuses et des inscriptions. Il est difficile de savoir si ces derniers ont poursuivi leurs activités commerciales plus avant dans l'Égée, mais les Grecs de l'Est semblent avoir repris la place des Phéniciens dans de nombreux lieux, par exemple en Crète³. Différents indices concordants paraissent montrer que les réseaux du commerce phénicien se sont déplacés vers l'ouest et que les commerçants de la Grèce de l'Est ont profité de cette opportunité pour récupérer la maîtrise des importations orientales en Grèce.

L'histoire des échanges entre la Grèce et l'Orient, et les changements perceptibles dans les réseaux commerciaux, sont liés à l'histoire politique de la Méditerranée orientale au début de l'Âge du Fer. Le développement des contacts, essentiellement à partir du IXe et surtout au VIIIe s., correspond à une situation nouvelle. En Orient, l'accent a été mis sur le rôle joué par les Assyriens. Les royaumes de Syrie du Nord et les cités-États phéniciennes entrent progressivement dans l'orbite assyrienne au cours de son expansion des IXe-VIIIe s.⁴ L'imposition d'un tribut a certainement contribué à développer les productions et les activités commerciales des populations soumises⁵. Mais les Assyriens ont eux-mêmes suivi une politique commerciale active. Ils ont ainsi implanté une série de centres, en particulier aux frontières de leur empire, dont la vocation n'était pas seulement militaire mais aussi ouvertement commerciale⁶. Les Grecs, venant essentiellement d'Eubée, ont pu profiter, au même titre que les Phéniciens ou les Chypriotes, de ces opportunités.

Une première déstabilisation de ces réseaux commerciaux a dû avoir lieu vers la fin du VIIIe s., avec les destructions massives et les déplacements de population qui accompagnent les campagnes militaires de Sargon II en Syrie du Nord⁷. Après cette date, les ivoires et les objets de bronze de facture nord-syrienne disparaissent de Grèce. Les centres sont reconstruits, mais le contrôle assyrien est cette fois très étroit. La ville d'Hama, par exemple, est repeuplée

¹ La présence grecque est révélée par la découverte de tuiles. Voir Perreault, 1993, p. 71-79, qui a un jugement très critique à propos de l'hypothèse d'une présence grecque antérieure.

² *Genèse* III.10.4-5. Dans cette généalogie, datée du VIe s., les fils de Yawan (les Ioniens) sont Elisha (Chypre), Tarshish, Kittim (Kition) et Rodanim (Rhodes). C'est à partir d'eux que se fit la dispersion dans "les îles des nations", c'est-à-dire sur les îles et les côtes de la Méditerranée. Voir Braun, 1982, p. 3.

³ Pour le relevé de ces témoignages, voir Morris, 1995, p. 170-172.

⁴ Kuhrt, 1995, p. 478-501; Kestemont, 1972.

⁵ Frankenstein, 1979.

⁶ Kuhrt, 1995, p. 537.

⁷ Winter, 1976, p. 11-22. L'auteur met la disparition des ivoires de fabrication nord-syrienne en relation avec ces événements. Voir cependant Bunnens, 1997.

d'Assyriens¹. L'intérêt n'est plus dans les relations méditerranéennes mais dans celles qui unissent cette région à l'intérieur des terres et qui lui donnent un rôle essentiel dans le contrôle des échanges en épices et en encens, provenant de la péninsule arabique. Les annales des successeurs de Sargon, Sennachérib et Assarhaddon, montrent que la Syrie du Nord ne retrouve pas, après cette date, une économie florissante².

Les contacts entre les centres eubéens et la côte syro-palestinienne, sans doute déjà ébranlés par ces événements, connaissent d'autres bouleversements au cours du VIIe s., qui conduisent à la fin de la première "vague orientalisante". En Orient, le développement de l'empire néo-babylonien menace et déstabilise l'empire assyrien, ce qui aboutira finalement à la chute de Ninive en 609 et à une politique d'expansion sur la côte syro-palestinienne, marquée, en particulier, par la prise de Tyr³. Ces conflits sont peut-être reflétés par le hiatus, observable à Al Mina entre *ca.* 600/580 et 520, et par les deux destructions de Sukas qui ont lieu dans la première moitié du VIe s.⁴ Mais le commerce avec l'Orient est alors déjà aux mains de Grecs de l'Est. Dès la fin du VIIe s., beaucoup de centres crétois sont abandonnés et les découvertes des sanctuaires deviennent très pauvres. L'île semble connaître un appauvrissement général⁵. La situation paraît sensiblement la même en Eubée. Entre la fin du VIIIe s. et le milieu du siècle suivant, les cités de l'île sont engagées dans la guerre lélantine, la première, selon Thucydide, à avoir suscité un intérêt "international" en Grèce⁶. Il est remarquable que les cités de Grèce de l'Est participent à ce conflit, Samos du côté de Chalcis, Milet de celui d'Érétrie⁷. Il n'y a certainement pas de relation directe de cause à effet entre ces événements et la fin de la première "vague orientalisante" en Grèce⁸, mais il existe un faisceau de facteurs différents, qui ont certainement contribué à déplacer les réseaux commerciaux, ce dont les Grecs de l'Est ont bénéficié, et cela d'autant plus qu'ils profitent de l'ouverture de l'Égypte sous la dynastie saïte. Alors que la Syrie-Palestine connaît une période troublée, soumise aux entreprises conquérantes de Babylone, l'Égypte offre un cadre politique stable et de nouvelles opportunités. Les destructions répétées en Syrie du Nord ont dû priver l'Eubée et la Crète de nombre de leurs débouchés, entraînant une déstabilisation que les crises internes au monde grec n'ont certainement fait qu'accentuer.

¹ Kuhrt, 1995, p. 537.

² Winter, 1976, note 90 p. 19.

³ Kuhrt, 1995, p. 586-597.

⁴ Braun, 1982, p. 23.

⁵ Morris, 1995, p. 169.

⁶ Thucydide, I.15.3. Voir Oberhummer dans *RE*, 1899, s.v. "Chalkis", c. 2081. Baurain, Bonnet, 1992, p. 172, considèrent que la guerre lélantine est la cause principale de la fin des exportations eubéennes en Syrie du Nord. Ce "conflit suicidaire" aurait créé une opportunité pour les Grecs de l'Est.

⁷ Hérodote, V.99.

⁸ La Crète connaît ainsi un appauvrissement généralisé avant le siège de Tyr par les Babyloniens, qui commence en 585, et cet événement, entraînant le déplacement des réseaux phéniciens en Méditerranée, ne peut pas être tenu pour seul responsable, comme le suppose Morris, 1995, p. 170-171.

4.2. La fin des importations de petite plastique chypriote en Grèce

La séparation, en termes chronologiques trop fermes, des deux "vagues orientalisantes" n'est sans doute pas juste. Le choix de placer la limite entre les deux phénomènes au milieu du VIIe s. est certainement, pour une part, arbitraire, et ces deux mouvements d'échanges avec l'Orient ne correspondent pas à une succession au sens strict du mot. Il est probable qu'ils sont, pour une part, contemporains au cours du VIIe s. Les découvertes de vases, provenant de la Grèce de l'Est, en Syrie du Nord montrent que les Ioniens ont récupéré une partie des réseaux eubéens au Levant. Deux types d'objets, d'origine nord-syrienne, continuent à être importés en Grèce, sans doute jusqu'à la fin du VIIe s., les œufs d'autruche et les tridacnes gravés. Il est d'ailleurs remarquable que ces deux produits de luxe soient souvent attestés dans les sanctuaires qui ont livré des statuettes chypriotes¹. Caubet a montré que les œufs d'autruche disparaissent du monde grec à partir du VIe s., tandis qu'ils sont encore représentés en grand nombre à Carthage. La raison en serait liée à la raréfaction de l'autruche dans la steppe de Syrie, mettant ainsi fin à la production nord-syrienne, tandis que les Carthaginois utiliseraient des autruches africaines². La disparition des sources du matériau brut constitue, en effet, une explication possible, mais elle n'est sans doute pas exclusive³. En effet, ce déplacement des attestations correspond à un mouvement plus général, qui voit les importations d'objets orientaux diminuer de manière spectaculaire en Grèce et en Étrurie, tandis que Carthage semble prendre la tête du commerce phénicien en Occident⁴. La pression néo-babylonienne, exercée sur la côte syro-palestinienne, qui aboutit à la destruction de Tyr, est sans doute pour une part responsable de la fin d'une production orientale d'œufs d'autruche peints. Que ces objets soient acheminés en Grèce par des Phéniciens ou par des Grecs de l'Est, la mainmise babylonienne sur les centres de production et de redistribution de ce matériel a dû avoir des conséquences, en l'occurrence, définitives, sur la diffusion de ces objets en Grèce. De la même façon, les tridacnes gravés ne sont plus importés en Grèce après le dernier tiers du VIIe s.⁵ Leur diffusion est très large, depuis la Mésopotamie jusqu'à l'Étrurie. Stucky, qui a fait l'inventaire des découvertes, a montré que la décoration de ces coquillages, qui devaient servir de palettes à fard, est certainement à rapporter à un ou plusieurs ateliers de Syrie du Nord⁶. L'importance des découvertes de tridacnes gravés en Grèce de l'Est le conduit à supposer que ces objets étaient acheminés en Grèce par des bateaux ioniens, tandis que les Phéniciens se chargeaient de leur

¹ C'est le cas de Lindos, Milet, Samos, Smyrne et Égine.

² Caubet, 1983. Voir, en outre, pour les découvertes occidentales, Moscati, "Les Œufs d'autruche" dans Moscati, 1988, p. 456-463.

³ Une explication voisine avait été avancée par Barnett, 1957, p. 166, pour rendre compte de la disparition d'ivoires de facture nord-syrienne après le VIIIe s. Cette absence d'attestations postérieures à 700 serait liée à l'extinction de l'éléphant syrien. Cependant, Winter, 1976, p. 17-22, a montré qu'il y avait sans doute également une relation entre la fin de cette production et la destruction assyrienne des centres de Syrie du Nord, qui sont accompagnés de déplacements de population.

⁴ Morris, 1995, p. 171.

⁵ Stucky, 1974, p. 90-95.

⁶ Stucky, 1974, p. 86-89.

transport vers l'Étrurie¹. On pourrait ajouter que les attestations de Naucratis, Tell Defenneh et Égine semblent indiquer que Naucratis a pu jouer un rôle d'entrepôt pour la diffusion de ces objets en Grèce.

Ainsi, la définition de grandes lignes, la distinction de phénomènes généraux ne doivent pas faire oublier la complexité des échanges. La première "vague orientalisante", du point de vue de la provenance des objets orientaux importés, ne s'arrête pas brutalement vers le milieu du VIIe s. Cependant, il y a une nette diminution des objets d'origine nord-syrienne représentés, tant dans leur quantité que dans leur variété. Leur diffusion est, à partir de cette date, sensiblement différente, puisque la majeure partie des importations orientales touche la Grèce de l'Est. Les transporteurs, enfin, sont différents, puisque les Grecs de l'Est paraissent avoir accaparé la majeure partie du trafic vers l'Égée. À partir de la deuxième moitié du VIIe s., un nouveau type de matériel d'origine orientale, représenté en particulier par les statuettes chypriotes et les faïences égyptisantes, arrive en abondance dans les sanctuaires grecs. Il n'y a donc pas deux phases successives et complètement distinctes, mais, dans une interprétation globale des échanges entre la Grèce et l'Orient, cette séparation me paraît valide. Elle permet, dans le déroulement chronologique, de distinguer les acteurs des échanges et de mieux cerner la portée et la signification des produits échangés. À une phase orientalisante, où les importations sont essentiellement d'origine nord-syrienne et phénicienne, succède une phase proprement égyptisante, qui suppose l'existence de contacts directs avec l'Égypte. Les importations de petite plastique chypriote en Grèce ne constituent pas un phénomène isolé, mais elles entrent dans cette deuxième "vague orientalisante". L'arrêt des importations doit donc être considéré dans un contexte général, qui voit la fin des attestations de petits objets égyptisants en Grèce.

On a souvent mis en avant des raisons de goût pour expliquer à la fois le grand nombre des importations chypriotes en Grèce et leur arrêt brutal vers le milieu du VIe s. Senff, par exemple, a souligné que certaines figurines de terre cuite devaient être appréciées non seulement pour leur qualité esthétique, mais aussi susciter une admiration pour des œuvres de réalisation complexe². Cependant, le développement soudain d'un goût pour les objets chypriotes ou les figurines de faïence égyptisantes, qui touche de manière uniforme l'ensemble de la Grèce de l'Est et se marque par des importations extrêmement nombreuses, ne peut pas s'expliquer sans une nouvelle connaissance, directe, de l'Orient. La masse des découvertes, qui couvrent un laps de temps relativement court et supposent des échanges réguliers, est certainement liée à l'ouverture de l'Égypte aux Grecs. Webb, pour expliquer la naissance soudaine d'une production, qu'elle considère grecque, de faïences égyptisantes, a mis l'accent sur la nécessaire connaissance directe que devaient avoir les Grecs de l'Est de l'Égypte³. Les contextes de découverte des faïences les plus anciennes de cette série montrent une contemporanéité avec les

¹ Stucky, 1974, p. 100-102.

² Senff, 1994, p. 65.

³ Webb, 1980, p. 88-89.

premières attestations de Grecs en Égypte, ces pirates que Psammétique I enrôle¹, et elle conclut que des marchands grecs ont dû s'installer très tôt dans le Delta, dans les pas de ces mercenaires. On pourrait ajouter que ce même pharaon a, selon Diodore, ouvert le pays aux marchands grecs et phéniciens².

Il n'est donc pas seulement question d'une affaire de goût, mais aussi d'opportunité. Les Grecs de l'Est, qui ont pris la première place dans les échanges avec l'Orient, à la suite des Eubéens, sur la côte syro-palestinienne, ont profité de l'ouverture de l'Égypte aux étrangers. Il est probable que, dès cette époque, Naucratis est le lieu de rencontre, l'*emporion* dont on a des attestations sûres à une époque légèrement plus tardive. La coïncidence chronologique ne me paraît pas fortuite. L'Égypte offre un nouveau débouché aux entreprises commerciales des Grecs d'Asie et des îles orientales. Ils constituent eux-mêmes une nouvelle clientèle, créent une demande pour des objets exotiques qu'ils consacrent dans leurs sanctuaires poliades. Naucratis n'est pas seulement un lieu de transit et de contrôle des produits échangés. La ville devient également un centre de production, destiné à satisfaire cette demande en produits manufacturés de caractère égyptisant.

La fin des importations de petite plastique chypriote en Grèce est tout aussi soudaine que leurs débuts. Schmidt soulignait que les figurines de terre cuite chypriotes, découvertes à Samos, arrêtaient brutalement d'être consacrées dans l'Héraion, au moment même où les importations connaissent leur *acmé*³. Il est vrai que sa datation, trop haute, de certaines figurines l'amenait à étudier un phénomène de longue portée, qui connaissait des débuts timides, à la fin du VIIIe s., et s'intensifiait au cours du dernier tiers du VIIe et de la première moitié du VIe s. Il ne me semble pas qu'on puisse envisager un développement, sur le long terme, des échanges. Les objets de facture chypriote, découverts en Grèce, appartiennent à une fourchette chronologique restreinte, qui va du dernier tiers du VIIe s. à *ca.* 560. Les importations sont, dès le début, nombreuses. L'ensemble du matériel suggère des échanges réguliers et intenses tout au long de cette courte période. Si le début de ces importations est certainement lié à l'ouverture de l'Égypte aux étrangers et au développement de Naucratis comme lieu de rencontre, de production et de redistribution, la fin brutale n'en demeure pas moins suprenante et doit être expliquée. Schmidt évacue assez vite ce problème. Selon lui, il peut y avoir des explications d'ordre politique, liées à des événements historiques, qu'il ne définit pas plus précisément, mais la raison essentielle est une question de goût. Il n'y a plus d'importations de petite plastique chypriote après le milieu du VIe s. parce que les artisans chypriotes imitent, à partir de ce moment-là, les styles plastiques grecs. C'est le début du "style chypro-grec", défini par Gjerstad, et il n'y a plus aucun intérêt pour les Samiens à se procurer

¹ Hérodote, II.152-153.

² Diodore de Sicile, I.66.8.

³ Schmidt, 1968, p. 2.

des objets dont les types sont connus et plus aboutis dans la production locale¹. Cette interprétation appelle trois séries de remarques. Tout d'abord, l'évolution de la plastique chypriote, qui irait d'un style "oriental" à un style "grec", est sans doute juste dans ses grandes lignes, mais elle est fautive dans sa diversité géographique et elle ne s'applique pas à toutes les productions. Ainsi, les sculptures de pierre montrent les marques d'une influence ionienne dès le deuxième quart du VI^e s.² En revanche, aucune influence grecque n'est décelable dans les productions coroplastiques avant l'extrême fin du VI^e et, plus sûrement, le Ve s. Les productions témoignent du développement ou de la reprise de modèles, élaborés au VII^e s. À Amathonte, par exemple, la série des "plaquettes d'Astarté" (série I) ne semble pas attestée avant le VI^e s. et elle se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Une figurine de la série "assyrienne" de Salamine (cat. n° 119) provient d'un contexte daté de l'époque classique³. Il n'y a aucune rupture dans la production coroplastique chypriote au milieu du VI^e s. L'influence grecque s'y fait sentir plus tardivement et, surtout, essentiellement par l'intermédiaire de la plastique chypriote en pierre, dont les figurines reprennent les modèles. Par ailleurs, l'hypothèse de Schmidt me semble imprégnée d'appréciations esthétiques pour le moins anachroniques. Il prête, en effet, aux Samiens un jugement de goût qui est celui des historiens de l'art contemporains. Une fois que les artisans chypriotes reprennent des modèles grecs, il créent un style provincial, retardataire et raté, qui ne peut pas intéresser les Grecs qui, à la même époque, créent des œuvres originales et réussies⁴. Cependant, les sculptures chypriotes, quelle que soit leur qualité esthétique, ne témoignent pas d'une imitation servile des modèles grecs. Il ne s'agit pas d'un style provincial, mais d'un style différent. Les sculptures chypriotes gardent certainement, pour une clientèle grecque, le caractère exotique qui explique, pour une bonne part, leur succès pendant la période précédente. Des sculptures chypriotes, postérieures à cette date, sont d'ailleurs attestées en Grèce de l'Est, à Rhodes (cat. n° 583-584 et 604) et peut-être à Samos (cat. n° 554). Une dernière remarque s'impose enfin. L'arrêt des importations de petite plastique chypriote en Grèce, vers le milieu du VI^e s., n'est pas un phénomène isolé. Il ne concerne pas seulement Samos, mais l'ensemble des sites grecs, et il correspond à la fin générale des importations de petits objets égyptisants en Grèce. De la même façon, il n'y a pratiquement plus, après *ca.* 550 de consécutions de faïences égyptisantes dans les sanctuaires grecs. S'il s'agit d'une affaire de goût, c'est de la fin générale d'un goût pour les petits objets égyptisants⁵. L'évolution propre à la seule plastique chypriote ne peut pas être tenue pour responsable de cet arrêt.

Il me paraît donc préférable de chercher les raisons de cet arrêt des importations

¹ Schmidt, 1968, p. 2.

² Voir, par exemple, Senff, 1993, cat. n° C 43 p. 27, C 72 p. 29 et p. 30-32.

³ Karageorghis, 1970, p. 182.

⁴ Schmidt, 1968, p. 2 : "Es bestand für die Samioten kein Anlass, Werke eines schlecht nachgemachten Stiles zu importieren, wo dieser Stil doch bei ihnen in höchster Vollendung heimisch war."

⁵ Seules quelques formes de vases en faïence sont datées par Webb de la deuxième moitié du VI^e s. (Webb, 1978, p. 119-121).

chypriotes ailleurs, dans ces événements politiques que Schmidt évoque vaguement, pour mieux les repousser des hypothèses d'explication possibles. Les indices ne peuvent guère être recherchés à Chypre même, puisque la fin des importations concerne plus généralement les petits objets égyptisants. Hölbl a remarqué que la production de l'atelier de faïences de Naucratis semblait s'arrêter vers 570, au moment de la guerre entre Apriès et Amasis et qu'il ne reprend pas ses activités à partir du moment où Amasis concentre les Grecs à Naucratis¹. Petrie indique, en effet, que les scarabées retrouvés dans l'atelier portent les noms de Psammétique I et II, mais aucun celui d'Amasis, ce qui semble donner un *terminus ante quem* vers 570 pour la cessation d'activités de l'atelier². Il suppose que l'opposition entre Apriès, soutenu par des mercenaires grecs, et Amasis, chef d'une faction égyptienne, a eu pour conséquence, après la victoire de ce dernier, une nette réduction du commerce et la fin des productions naucratites. Mais certains aryballes en faïence portent le cartouche de Psammétique II, d'Apriès et d'Amasis³. Leurs caractéristiques techniques invitent, selon Webb, à y voir des productions égyptiennes. Certaines maladresses et incompréhensions dans la reprise des modèles grecs, au cours de la dernière phase de productions de faïences, indiquent que les artisans ne devaient pas être grecs et Naucratis semble le lieu le plus probable de fabrication de cette série, qui est destinée à une clientèle grecque⁴.

L'arrivée d'Amasis au pouvoir est entourée de beaucoup d'incertitudes. Les documents sont rares et ils présentent de sensibles différences. Selon Hérodote⁵, les troupes égyptiennes se révoltent après qu'Apriès les eut envoyées faire une campagne désastreuse contre Cyrène. Le pharaon leur expédie alors Amasis pour régler la situation. Mais ce dernier se fait acclamer comme roi par les révoltés. Apriès dépêche un envoyé pour qu'il lui ramène Amasis et, lorsque ce dernier revient sans l'usurpateur, Apriès le fait mutiler, ce qui suscite un émoi général chez les Égyptiens, qui se rallient à Amasis. Apriès se tourne alors vers des mercenaires cariens et ioniens, au nombre de 30000, et il affronte les troupes égyptiennes d'Amasis à Momemphis. Apriès est vaincu, gardé dans les meilleures conditions dans le palais du nouveau pharaon, avant d'être mis à mort par les Égyptiens auxquels Amasis finit par le livrer. Le texte d'Hérodote souligne qu'il s'agit en quelque sorte d'une révolte nationaliste et que les affrontements mettent aux prises Égyptiens et étrangers. Diodore donne une version assez voisine des événements, mais qui diffère sur deux points (Apriès se réfugie immédiatement auprès des mercenaires et la bataille a lieu à Marea), ce qui semble montrer qu'il ne dépend pas d'Hérodote dans ce passage⁶. La stèle d'Éléphantine semble corroborer les sources grecques, mais elle présente une version sensiblement différente des événements⁷. Elle mentionne, en

¹ Hölbl, 1979, p. 209.

² Petrie, 1886, p. 5-7.

³ Webb, 1978, p. 114-119.

⁴ Webb, 1978, p. 129 et 1980, p. 87-88.

⁵ Hérodote, II.161-163 et 169.

⁶ Diodore de Sicile, I.68.2-5. Voir le commentaire de Leahy, 1988, p. 189.

⁷ Leahy, 1988, p. 189.

effet, deux rencontres entre Amasis et Apriès. Lors de l'an I du règne d'Amasis (570), Apriès fait campagne contre lui avec des navires remplis de forces grecques. Lors de l'an IV (567), une invasion à la fois terrestre et navale de l'Égypte, menée par des troupes asiatiques, accompagnées d'Apriès, est repoussée et Apriès semble périr au cours des combats. Cette attaque est confirmée par une tablette cunéiforme qui rapporte que Nébuchadnezzer II a fait campagne contre l'Égypte lors de la 37^e année de son règne, qui correspond à l'an IV du règne d'Amasis¹. Leahy a montré que le plus ancien monument datable du règne d'Amasis, une stèle de donation conservée au British Museum, prouve que ce dernier était déjà proclamé pharaon alors qu'Apriès était encore reconnu comme tel à Thèbes². Il est pour le moins surprenant que la dernière trace d'allégeance à Apriès soit attestée à Thèbes alors que le pharaon est censé n'avoir eu de soutien qu'auprès de mercenaires grecs, cantonnés dans le Delta. Il propose donc de voir dans la stèle d'Éléphantine et dans les sources grecques une version officielle, élaborée sous Amasis, afin de légitimer une usurpation du pouvoir. Apriès avait certainement des appuis dans la population égyptienne et il est probable que, durant plusieurs mois après la reconnaissance d'Amasis comme pharaon dans le nord de l'Égypte, il a possédé une base à Memphis.

Il n'y a guère de trace d'une répression égyptienne, menée par Amasis, contre les Grecs d'Égypte. La période était certes troublée, mais rien n'implique que la ville de Naucratis ait subi des destructions. Au contraire, Amasis, pour repousser l'attaque babylonienne, fait appel, entre autres, à des troupes de Cyrène. Amasis a donc dû se montrer "philhellène", pour reprendre l'expression d'Hérodote, dès les premières années de son règne, afin de pouvoir lutter contre la menace d'un retour d'Apriès. C'est dans le cadre de ses mesures de philhellénisme qu'Hérodote mentionne la conclusion d'une alliance avec les Cyrénéens, qui se marque par son mariage avec Ladikè³. On a voulu interpréter ce passage d'Hérodote comme la preuve que le pharaon a également pris des mesures contre les Grecs. En effet, il présente comme marques du philhellénisme d'Amasis la concession de terres pour bâtir des sanctuaires à Naucratis, sa participation aux frais de construction du temple des Alcméonides à Delphes, l'alliance conclue avec les Cyrénéens et les offrandes qu'il fait consacrer dans les sanctuaires de Grèce⁴. Or, si les derniers faits cités peuvent être sans hésitation considérés comme des preuves d'amitié à l'égard des Grecs, les mesures prises à l'encontre de Naucratis sont plus douteuses. L'obligation qui est faite aux navires de débarquer à Naucratis paraît témoigner d'une volonté d'entraver la liberté du commerce grec⁵. Cependant, comme l'ont vu nombre de commentateurs, seul l'Hellénion est sans doute une fondation contemporaine d'Amasis⁶. Les autres sanctuaires, comme le prouve la céramique qui y a été retrouvée, sont plus anciens. Or, ce sont les cités fondatrices de l'Hellénion qui fournissent les *prostatai* de l'*emporion*. Les mesures d'Amasis semblent donc

¹ Leahy, 1988, p. 191-193.

² Leahy, 1988, p. 188.

³ Hérodote, II.181.

⁴ Hérodote, II.178-182.

⁵ Austin, 1970, p. 27-28; Lloyd, 1975, p. 26.

⁶ Austin, 1970, p. 24.

liées à une forme d'organisation de contrôle grec de la place de commerce. La concentration des marchands à Naucratis permet, pour le pouvoir égyptien, de lever les taxes plus facilement, d'autant plus que le site est très proche de la capitale, Saïs. Mais l'obligation qu'ont les navires de débarquer à Naucratis offre aussi d'immenses opportunités aux Grecs. Toutes les marchandises qui arrivent en Égypte sont soumises au contrôle des *prostatai* de l'*emporion*, et l'exclusivité de la ville a certainement encouragé le commerce grec en orientant les échanges vers ce seul lieu. Ce sont, comme le dit Hérodote, les privilèges que possédait alors Naucratis¹.

Naucratis n'a certainement pas subi de répression avec l'accession d'Amasis au trône d'Égypte. Au mieux, on peut supposer une interruption ou une diminution des relations commerciales et de la production naucratite pendant la période troublée qui accompagne l'usurpation du trône d'Égypte par Amasis. Mais les contacts, comme le prouvent les découvertes archéologiques, reprennent très vite. Il faut donc chercher les causes de l'arrêt des importations égyptisantes en Grèce ailleurs, et non plus dans le lieu de production et de redistribution de ces objets.

Une hypothèse d'explication peut être donnée par l'avancée perse en Asie Mineure, c'est-à-dire par un bouleversement, une désorganisation des réseaux d'échanges et de contacts en Méditerranée orientale, provoqués par les victoires de Cyrus. Avant même que Cyrus ne fasse campagne contre Sardes, un traité d'alliance unit la Lydie à Babylone et à Amasis². Ce fait est intéressant car si les inquiétudes de Crésus et de Nabonide peuvent être justifiées par la menace directe que constitue le développement d'un empire perse, ce n'est pas le cas de l'Égypte. Au contraire, les débuts du règne d'Amasis montrent que le pharaon est en bute aux attaques des Babyloniens, qui veulent peut-être réinstaller Apriès sur le trône³. Cet intérêt de l'Égypte pour les affaires orientales est sans doute lié aux relations qu'entretient le pharaon avec les régions d'Asie Mineure, qui lui fournissent des mercenaires et qui constituent l'un des partenaires essentiels du commerce égyptien avec l'Égée, par le biais de Naucratis.

La chute de Sardes, en 546, ne représente pas une surprise pour les Grecs d'Ionie. Les cités sont déjà divisées entre factions "médisantes" et "lydisantes"⁴. Le contexte est donc déjà troublé dès le milieu du VI^e s. et la chute du royaume lydien ne fait qu'accroître les craintes. Il est remarquable que les cités ioniennes soutiennent, dès les lendemains de la prise de Sardes, la révolte du Lydien Paktyès⁵. La répression perse est violente. Mazarès réduit en esclavage les habitants de Priène, ravage toute la plaine du Bas-Méandre et pille Magnésie⁶. À sa suite, Harpage s'attaque à Phocée, dont les habitants préfèrent fuir⁷. Les Téliens suivent leur exemple

¹ Hérodote, II.179 : Οὕτω μὲν δὴ Ναύκρατις ἐτετίμητο.

² Briant, 1996, p. 45.

³ Reyes, 1994, p. 75.

⁴ Briant, 1996, p. 46.

⁵ Hérodote, I.154.

⁶ Hérodote, I.161.

⁷ Hérodote, I.163-165.

et s'embarquent pour la Thrace¹. Les autres cités d'Ionie, sauf Milet, qui s'était rendue préalablement au Grand Roi, sont prises après des combats². Dans ce même passage, Hérodote mentionne que les Ioniens des îles, effrayés par les événements, se soumirent à Cyrus. Cependant, Briant fait remarquer que le Perse ne possède pas de flotte susceptible de menacer directement les îles de l'Égée orientale et que la domination perse ne semble pas s'être étendue, comme le rapporte Hérodote, jusqu'aux îles voisines du continent³. Ces dernières ne paraissent toutefois pas tentées de s'opposer au Grand Roi, ce qui montre que la menace perse est bien réelle. Le meilleur indice en est donné par les réactions des cités grecques lors de la fuite de Paktyès. Réfugié à Kymè, l'insurgé est envoyé à Mytilène. Les Mytiléniens, sans hésitation, s'apprêtent à remettre Paktyès à Mazarès. Il est alors envoyé à Chios où les habitants le tirent du sanctuaire d'Athéna Poliouchos, où il s'était réfugié en suppliant, et le livrent au Perse, moyennant l'octroi d'un territoire sur le continent⁴. Pausanias mentionne une attaque perse contre Samos, durant laquelle l'Héraion aurait été brûlé⁵. Il ne peut guère s'agir que des constructions de l'époque de Rhoïkos, ce qui entraîne la réfection du sanctuaire par Polycrate. Une datation de cet incendie dans les années 540 est suggérée par la destruction de la nécropole ouest, qui n'a pas livré de céramique postérieure à *ca.* 550⁶.

La conquête perse a été violente et il est certain que ces événements ont eu des conséquences sur les échanges en Grèce de l'Est, susceptibles d'expliquer, du moins en partie, la fin des importations de petits objets égyptisants en Grèce. La Méditerranée orientale reste troublée par la suite. Polycrate, allié d'Amasis, se livre à des guerres et des activités de piraterie, qui ont dû rendre dangereuse la navigation dans l'Égée orientale. Le tyran de Samos possédait, aux dires d'Hérodote, cent pentécontères et mille archers, grâce auxquels il pillait et enlevait tout le monde, sans distinction, et il réussit à s'emparer de "beaucoup d'îles et aussi de beaucoup de villes du continent"⁷. Les dates de sa tyrannie sont mal connues. Thucydide rapporte que les règnes de Polycrate et de Cambyse (530-522) sont contemporains⁸. Mais il semble que Polycrate ait exercé la tyrannie pendant un laps de temps plus important et qu'il ait été au pouvoir dès les années 540⁹.

Aucun des événements étudiés ne suffit, à lui seul, à rendre compte de la fin des importations de petits objets égyptisants en Grèce. Mais une situation générale troublée en Méditerranée orientale a certainement eu des conséquences sur les réseaux d'échanges, les

¹ Hérodote, I.168.

² Hérodote, I.169.

³ Voir Briant, 1996, p. 48.

⁴ Hérodote, I.160.

⁵ Pausanias, VII.5.2.

⁶ Shipley, 1987, p. 78-79. Les causes de la destruction de la nécropole restent cependant disputées (*ibid.*, note 60 p. 79).

⁷ Hérodote, III.39.

⁸ Thucydide, I.13.6.

⁹ Voir Mitchell, 1975 et Shipley, 1987, p. 74-80.

routes du commerce et, en aval, sur la production. Il ne faut pas, à mon sens, supposer exclusivement une évolution du goût. Le développement ou la fin d'opportunités ont aussi leur importance. La production de statuettes "chypro-ioniennes" s'arrête parce qu'elle ne trouve plus de débouchés. Naucratis perd de son poids comme centre de redistribution et d'approvisionnement pour les Grecs en œuvres orientalisantes à partir du moment où la circulation des biens est rendue plus difficile et précaire en Méditerranée orientale. À ce titre, le milieu du VI^e s. marque une rupture, mais aussi un tournant. Les échanges ne cessent pas, mais ils suivent d'autres routes¹. Là encore, la diffusion de la plastique chypriote donne des indices d'une réorientation du trafic, qui ne touche plus que marginalement la Grèce mais s'intensifie avec la côte syro-palestinienne.

4.3. La plastique chypriote en Syrie-Palestine

L'étude de la diffusion de la petite plastique chypriote hors de l'île a permis de distinguer deux phénomènes, distincts dans leur portée chronologique et géographique. À un phénomène "grec", allant de *ca.* 650 à *ca.* 550 succède un phénomène "phénicien", qui couvre la fin de l'époque archaïque et l'époque classique. Comme dans toute distinction, les limites proposées sont sommaires, et il y a des rencontres entre ces deux schémas d'interprétation. Rhodes et Samos ont livré des attestations, rares au regard de la masse des découvertes antérieures, de sculptures chypriotes postérieures au milieu du VI^e s. De même, la plastique chypriote archaïque, quoique très peu représentée, n'est pas inconnue sur la côte syro-palestinienne. Cependant, à l'exception notable de Sidon et d'Amrit, les sites phéniciens n'offrent pas de découvertes comparables à celles des sites grecs. Le matériel y est plus restreint et, surtout, il est différent, sans les types caractéristiques de la sculpture "chypro-ionienne". Les acteurs des échanges semblent également différents. Dans le premier cas, les Grecs de l'Est apparaissent comme les principaux transporteurs des œuvres chypriotes en Grèce, depuis le centre de redistribution qu'est l'*emporion* de Naucratis. Dans le second cas, les Chypriotes et les Phéniciens sont certainement les seuls acteurs du trafic. Il y a donc, de toute évidence, un changement, une réorientation des réseaux d'échanges.

Il n'est pas question d'examiner en détail la diffusion de la sculpture chypriote en Syrie-Palestine. C'est un sujet à part entière, qui mériterait une autre étude. Mais quelques points doivent être notés parce qu'ils éclairent la diversité de l'histoire chypriote et soulignent, en la singularisant, l'expérience des époques antérieures. Tout d'abord, les exportations de petite plastique chypriote en Syrie-Palestine correspondent à une intensification des relations entre l'île et la côte syro-palestinienne. Certes, ces relations sont anciennes et bien documentées. Il est probable que la plupart des sites d'implantation grecque en Syrie du Nord, comme Al Mina ou

¹ Voir les remarques de Gras, 1995, p. 165, à propos des conséquences de la conquête perse sur les réseaux ioniens. La conquête perse crée cependant aussi de nouvelles opportunités pour les artisans grecs, au sein du nouvel empire. Voir Nylander, 1970.

Tell Sukas, ont d'abord été, comme le révèle l'abondance des découvertes céramiques, des implantations chypriotes en milieu syro-phénicien¹. Les Chypriotes ont certainement joué un rôle moteur dans la reprise des contacts entre la Grèce et l'Orient².

On a parfois soutenu que les importations chypriotes en Syrie-Palestine connaissent une forte diminution au Ve s.³ Elayi a ainsi noté une baisse sensible de l'importation des sculptures chypriotes au Ve s., qui coïnciderait avec le développement d'ateliers locaux, s'inspirant essentiellement de modèles grecs, attiques et ioniens. Les sculptures chypriotes seraient "passées de mode" et les ateliers chypriotes eux-mêmes auraient été moins productifs à cette époque⁴. Le dernier argument est surprenant. La sculpture chypriote est très bien représentée au Ve s. et les découvertes suédoises de Vouni ou Kition⁵ en fournissent de nombreux exemples, auxquels on peut ajouter des séries mises au jour à Salamine⁶ et les trouvailles anciennes de Golgoi, par exemple⁷. De toute évidence, les sculptures d'époque classique, en l'état actuel de la documentation, excèdent largement les attestations archaïques. Il est donc impossible de supposer, comme le fait Elayi, une "baisse de l'offre". Par ailleurs, la carte de répartition des sculptures chypriotes en Syrie-Palestine montre, au contraire, une forte hausse des exportations de sculptures chypriotes, à la fois dans leur quantité absolue et dans le nombre de sites représentés. La majorité des sculptures chypriotes, découvertes en Syrie-Palestine, sont postérieures au milieu du VIe s. Elles datent, en général, de la période allant du dernier tiers du VIe s. à la fin de l'époque classique. À Al Mina, sept sculptures sur huit appartiennent à cette dernière période, à Amrit, 434 sur 449, à Sidon 30 sur 38, etc. Il ne sert à rien de multiplier les exemples, qui tous concordent en faveur d'un développement conséquent des importations chypriotes à partir de la fin du VIe s. En outre, la sculpture chypriote connaît une diffusion bien plus importante qu'au cours de la période précédente. Alors qu'avant le milieu du VIe s., les exportations ne touchent que la Syrie du Nord et la Phénicie, après cette date, et surtout au cours du Ve s., les attestations se multiplient en Palestine (fig. 29). Cette diffusion vers le sud et les régions limitrophes de l'Égypte est certainement le fait des Phéniciens. Dor et Jaffa sont, au Ve s., des possessions sidoniennes⁸. De manière générale, les découvertes chypriotes sont associées à un matériel phénicien important (céramique et figurines du type de la "*dea gravida*" ou réalisées en technique mixte).

¹ Voir Riis, 1991; Sørensen, 1997, p. 285-288.

² Bisi, 1987; Baurain, 1997, p. 255-261.

³ Elayi, 1985.

⁴ Elayi, 1985, p. 67.

⁵ SCE III, 1937, respectivement p. 76-339, pl. XI-XLI et XLVIII-XLIX, et p. 1-75, pl. V-XXXVI.

⁶ Yon, 1974. La majorité des sculptures date de la fin de l'archaïsme et du Ve s.

⁷ Pour un bilan des fouilles anciennes ayant livré des sculptures, voir Hermay, 1989, p. 11-21, qui s'appuie sur la collection du Louvre, qui offre un échantillon représentatif des sites explorés au XIXe s.

⁸ C'est ce que révèle l'inscription du sarcophage d'Eshmunazar (CIS I.3, p. 9-20, l. 18-19). C'était encore le cas au IVe s., si l'on en croit le témoignage du Pseudo-Scylax (*Périple*, 104; Peretti, 1979, p. 529), qui parle de Dor comme d'une ville phénicienne.

Une même expansion phénicienne est sensible à Chypre et il est tentant de mettre en relation ce développement des importations chypriotes en Syrie-Palestine avec une intensification des relations entre l'île et la côte syro-palestinienne, due à la fois aux Phéniciens du continent et à ceux de Chypre. L'époque classique est une des périodes sans doute les plus florissantes du royaume phénicien de Kition. Cette prospérité se marque par une politique d'expansion territoriale. En 450 environ, le territoire d'Idalion est intégré au royaume de Kition, dont les souverains portent désormais le titre de "roi de Kition et d'Idalion"¹. Les cultes phéniciens sont alors bien attestés à Idalion, les inscriptions mentionnant les divinités Melqart, Reshef Mikal, Anat et Astarté². Vers le milieu du IV^e s., le dernier roi de Tamassos vend son royaume au souverain de Kition³. Dès avant cette date, deux inscriptions bilingues (en grec et en phénicien), découvertes dans le sanctuaire de Phrangissa, témoignent de la présence de Phéniciens sur le territoire de Tamassos⁴.

Autre indice d'une économie florissante, la ville de Kition connaît d'importants aménagements, dont l'exemple le plus net est la réorganisation complète du sanctuaire de Bamboula⁵ et les travaux mentionnés dans la double inscription portant les comptes du sanctuaire d'Astarté⁶.

Enfin, les rois de Kition semblent opposer une résistance solide aux ambitions hégémoniques d'Évagoras. Le roi de Salamine, aux dires de Diodore, voulait se rendre maître de l'île toute entière, ce à quoi il parvint presque, usant à la fois de la force et de la persuasion. Seules les cités de Kition, Soloi et Amathonte lui résistèrent et firent appel au Grand Roi⁷. La découverte récente d'une base de trophée, érigé par le roi de Kition, vainqueur "des ennemis et de leurs auxiliaires les Paphiens"⁸, montre qu'il se heurta à de fortes résistances. Il n'arriva pas à conquérir l'île dans sa totalité, comme vient le confirmer Diodore⁹.

Le développement de l'influence, culturelle et politique, des Phéniciens est sensible dans d'autres lieux de l'île. À Amathonte, on a déjà examiné les figurines de terre cuite phéniciennes, découvertes à Limassol-Komissariato et on a noté l'existence d'une nécropole de style phénicien¹⁰. Les relations avec Kition sont documentées par des importations de figurines de terre cuite (séries G et L) et par la reprise de modèles de sculptures en pierre (sarcophages

¹ Cette annexion fait sans doute suite à une série de campagnes dont l'une, menée par "les Mèdes et les gens de Kition", est mentionnée sur la tablette de bronze, conservée au Cabinet des Médailles (Masson, 1983, cat. n° 217 p. 235-244). Pour la datation de la prise d'Idalion par Kition, voir le résumé des débats que donne Watkin, 1988, p. 18-21.

² Gjerstad, 1979, p. 241.

³ Douris *apud* Athénée, IV.167 c. Voir les commentaires de Watkin, 1988, p. 41-42.

⁴ Masson, 1983, cat. n° 215-216 p. 224-228.

⁵ Yon, 1989, p. 367 et 1992.

⁶ Masson, Sznycer, 1972, p. 21-68.

⁷ Diodore de Sicile, XIV.98.1-4.

⁸ Yon, Sznycer, 1991. Yon (p. 799-800) démontre que les "ennemis" sont certainement les Salamiens.

⁹ Diodore de Sicile, XV.2.4 : ἔκυριεψε δὲ κατὰ μὲν τὴν Κύπρον τῶν πόλεων σχεδόν τι πασῶν.

¹⁰ *Supra*, p. 53-56.

anthropoïdes, "Bès" et chapiteaux hathoriques)¹. Les sources confirment l'existence d'une forte implantation phénicienne dans le royaume. Selon Hésychius, les Amathousiens appellent Héraclès Malika² et le sanctuaire d'Aphrodite aurait abrité un culte d'Adonis³. À Lapithos, les figurines de terre cuite témoignent également de la reprise de modèles phéniciens. Les légendes monétaires révèlent qu'une dynastie phénicienne exerce le pouvoir au cours du Ve et dans la première partie du IVe s.⁴ C'est également grâce au témoignage numismatique qu'un roi phénicien de Marion est connu dans le deuxième quart du Ve s.⁵ À Salamine même, Évagoras s'empare du trône en chassant un certain Abdémon de Tyr, qui était "l'ami des Perses", et qui semble le dernier représentant d'une série de tyrans phéniciens, au pouvoir à Salamine pendant la deuxième moitié du Ve s.⁶ Il est d'ailleurs notable que le premier Phénicien à s'emparer du trône de Salamine est un fugitif de Tyr, qui gagne la confiance du roi et se montre injuste envers son bienfaiteur⁷. L'existence de relations suivies avec la Phénicie est, par ailleurs, documentée, par un sarcophage inscrit, daté du IVe s., enfermant la dépouille d'un *SKN* (*souken*) de Tyr⁸. Il s'agit certainement d'un très haut personnage de l'État dont la fonction, dans le cadre de la politique étrangère, peut se traduire par "ambassadeur" ou "ministre"⁹.

Gjerstad a vu, dans cette expansion phénicienne, le signe d'une intervention perse. Le Grand Roi appointerait des souverains phéniciens, médisants, au détriment des Grecs¹⁰. Cependant, ce schéma d'interprétation est, par bien des aspects, trop simpliste. Les relations entre les populations grecques et phéniciennes de Chypre ne peuvent pas se réduire à une hostilité entre "hellénophiles" et "persophiles". Les inscriptions funéraires témoignent de nombreux mariages mixtes et contredisent l'hypothèse d'un affrontement ethnique¹¹. Les prises de position des rois chypriotes ressortissent davantage à l'opportunisme et à une certaine "Realpolitik" qu'à des engagements idéologiques. Pendant la révolte ionienne, seule la ville "étéo-chypriote" d'Amathonte choisit de rester fidèle au Grand Roi et les Phéniciens ont donc certainement participé à la révolte. Salamine ne doit son engagement du côté des révoltés qu'à un coup d'État qui chasse le roi légitime, Gorgos¹². Devant les visées expansionnistes d'Évagoras, le souverain grec de Soloi et celui, phénicien, de Kition font appel à l'aide du

¹ Pour le relevé de ces attestations, voir Hermary, 1987 a, qui propose d'identifier Amathonte avec la "Qartihadasti" des sources assyriennes. Pour les sarcophages anthropoïdes, voir Hermary, 1987 b, p. 58-63.

² Hésychius, s.v. "Μάλικα". Voir Aupert, Hellmann, 1984, n° 43 p. 23.

³ Pausanias, IX.41.2-5 (Aupert, Hellmann, 1984, n° 38 p. 21); Étienne de Byzance, s.v. "Ἀμαθοῦς" (*ibid.*, n° 42 a p. 22).

⁴ Masson, Szzyner, 1972, p. 97-100.

⁵ Masson, Szzyner, 1972, p. 79-81.

⁶ Diodore de Sicile, XIV.98.1. Voir Masson, Szzyner, 1972, p. 123-128. Selon une autre tradition, rapportée par Théopompe de Chios, Abdémon serait un Phénicien de Kition (Théopompe *apud* Photius, *Bibliothèque*, 176, ed. Bekker, 1824, p. 120, l. 17-20).

⁷ Isocrate, *Évagoras*, 19-20.

⁸ Masson, Szzyner, 1972, p. 69-75; Yon, 1989, p. 369.

⁹ Szzyner, 1985, p. 81.

¹⁰ Gjerstad, 1979.

¹¹ Voir Seibert, 1976.

Grand Roi¹. Le champion de l'hellénisme qu'est Évagoras est certes un philhellène, mais aussi un opportuniste, dont les engagements sont liés aux relations personnelles qu'il entretient avec Conon². Isocrate le présente comme le roi qui a su rétablir l'ordre à Salamine et rendre à la cité, réduite à la barbarie par la tyrannie phénicienne, son caractère grec³. Mais il note également que le coup d'État qui porte Évagoras au pouvoir se fait devant une population passive, ce qui suscite quelques doutes à propos d'un quelconque sentiment anti-phénicien dans la ville grecque⁴. La recherche récente a bien montré que le palais de Vouni ne peut pas être interprété, comme le faisait Gjerstad, comme une installation, bâtie par les rois phéniciens de Marion, pour surveiller la ville grecque de Vouni⁵. Tout au plus peut-on supposer que le regroupement de Chypre et de la Phénicie dans la même satrapie a pu encourager des relations, déjà étroites, ainsi que des mouvements fréquents de biens et de personnes entre ces deux régions.

Chypre a d'ailleurs joué un rôle actif dans ces échanges, rôle que les découvertes de sculptures chypriotes en Syrie-Palestine illustrent de manière très nette. Le royaume de Kition a certainement été un centre créateur de plusieurs types statuaires, qui ont eu un grand succès, tant dans l'île que sur le continent voisin. Yon et Caubet ont montré que la ville phénicienne est certainement le lieu d'élaboration du type d'"Héraclès-Melqart" ou des chapiteaux hathoriques⁶. Les attestations les plus anciennes proviennent du site de Kition même ou d'Idalion et ces exemples forment les têtes de séries d'œuvres représentées, seulement par la suite, ailleurs dans l'île et sur la côte syro-palestinienne. Le chapiteau hathorique du Louvre, découvert à Larnaca, est daté du milieu du VI^e s. environ et il semble donc antérieur aux autres attestations chypriotes, d'Amathonte, Paphos ou Vouni, ainsi qu'à la reprise du motif sur les vases du "style d'Amathonte"⁷. Il est possible que Kition soit également le lieu de création du type de "Bès" en statuaire, avant qu'il ne soit diffusé ailleurs dans l'île, en particulier à Amathonte. L'exemple le plus ancien est, en effet, une stèle surmontée d'une tête de la divinité égyptienne, datée du milieu du VII^e s⁸. Le monument porte une dédicace en phénicien, faite par le sculpteur Eshmunhilleç à Reshef Shed. Il a été retrouvé à Pyla, non loin de Larnaca. Le type d'"Héraclès-Melqart" a certainement joué un rôle déterminant dans la diffusion et le succès des sculptures chypriotes en Syrie-Palestine, puisqu'il est représenté sur la plupart des sites où des sculptures chypriotes ont été retrouvées⁹. Il est fort probable que les deux divinités, représentées

¹² Hérodote, V. 104. Comme le fait remarquer Yon, 1992 c, p. 244-245, si le roi de Kition n'est pas mentionné par Hérodote, c'est certainement parce qu'il ne prend pas parti pour les Perses.

¹ Diodore de Sicile, XIV.98.2.

² Voir les commentaires de Yon, 1981, p. 53-55.

³ Isocrate, *Évagoras*, 47.

⁴ Isocrate, *Évagoras*, 31 : τῶν δ' ἄλλων πολιτῶν θεατῶν. Voir Maier, 1994, p. 312.

⁵ Gjerstad, 1979, p. 251. Voir les remarques de Maier, 1985 a et Watkin, 1988, p. 9-13. Voir également Maier, 1989, p. 17, pour le supposé "bâtiment perse" de Kouklia.

⁶ Yon, Caubet, 1994.

⁷ Voir les commentaires d'Hermay, 1989, p. 396-398.

⁸ Hermay, 1989, cat. n° 593 p. 296 et p. 295.

⁹ Pour l'interprétation de ces représentations, voir Bonnet, 1988, p. 313-341; Yon, 1986 a et b et 1992 a.

respectivement sous les traits d'"Héraclès-Melqart" et d'Hathor, étaient adorées dans le même sanctuaire de Kition¹. Ces deux figures divines apparaissent en concurrence sur des pendeloques chypriotes². L'image d'"Héraclès-Melqart" orne les monnaies de Kition³.

Les quelques remarques proposées ne sont que des suggestions, pour une enquête qui demeure encore à faire. Il reste, en particulier, à déterminer de manière plus sûre les productions et à étudier les modes de diffusion de la sculpture chypriote en Syrie-Palestine (importations ou imitations locales par des ateliers phéniciens⁴). Les exportations de sculptures chypriotes au Ve s. montrent cependant un changement complet dans le cadre des échanges en Méditerranée orientale, et les deux phénomènes sont nettement séparés et historiquement très différents. Au cours de la deuxième moitié du VIIe s. et dans la première moitié du siècle suivant, Salamine est le royaume chypriote le plus actif dans ces échanges. Les figurines de terre cuite salamiennes sont abondamment exportées vers Naucratis, Égine et la Grèce de l'Est, l'*emporion* égyptien jouant dans la plupart des cas le rôle de centre de redistribution. Un atelier de sculpteurs chypriotes est installé à Naucratis et produit des œuvres pour une clientèle grecque. Les Grecs de l'Est sont les transporteurs de ces objets dans le monde égéen et ce sont eux, principalement, qui les consacrent dans leurs sanctuaires poliades.

Les troubles qui affectent la Méditerranée orientale lors de l'avancée perse mettent un terme à ces réseaux d'échanges. Parallèlement, Chypre reçoit un afflux nouveau de Phéniciens. Le royaume de Kition s'étend et gagne en importance dans la vie politique de l'île, au point de rivaliser avec celui de Salamine. Les liens avec la côte syro-palestinienne se resserrent et le centre phénicien de Chypre paraît avoir joué un rôle important de créateur dans l'élaboration et la diffusion de types plastiques, maintenant essentiellement exportés vers la côte syro-palestinienne.

Encore une fois, l'île n'est pas le réceptacle passif de modèles étrangers ni le lieu périphérique des contacts entre la Grèce et l'Orient qui, au cours de l'époque classique, prennent surtout la forme d'affrontements entre Athènes et la Perse. Chypre est, à l'époque classique comme durant la période archaïque, une île divisée en différents royaumes, qui présentent culturellement et politiquement des différences sensibles, malgré une certaine proximité qui conduit Aristote à écrire un traité sur la *Κυπρίων Πολιτεία*⁵. L'étude du commerce doit prendre en considération cette mobilité des réseaux d'échanges au cours du temps et la diversité des composantes de la Méditerranée orientale, faite de régions qui participent à la même histoire mais s'y insèrent souvent d'une manière éclatée et fluctuante.

¹ Caubet, Pic, 1982; Caubet, 1986.

² Caubet, 1973.

³ Kraay, 1976, p. 306-307.

⁴ La question est évoquée par Yon, Caubet, 1994, p. 99.

⁵ Rose, 1886, fr. 526 p. 327. Voir Watkin, 1988, p. 63.